ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

DIGITHÈQUE
Université libre de Bruxelles

SUAU de VARENNES Edouard, *Les mystères de Bruxelles*, t. 1, Bruxelles : Société typographique belge, 1844.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.
Elle fait partie des collections de la **Bibliothèque Royale de Belgique** et a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Elle a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.
Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site http://digitheque.ulb.ac.be/

Accessible à : http://digistore.bib.ulb.ac.be/2012/noncat000054_001_f.pdf

II
7943e
A

79432
A

LES

MYSTÈRES

DE BRUXELLES.

II
794 8e
A

LES

MYSTÈRES

DE BRUXELLES,

PAR

SUAU DE VAREUNES,

AUTEUR DES MATELOTS PARISIENS, ETC., ETC.

TOME PREMIER.

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE

AD. WAHLEN ET COMPAGNIE.

1844

LES MYSTÈRES DE BRUXELLES.

CHAPITRE PREMIER.

Bruxelles. — Hotel Cluysenaar.

Les Belges sont fiers à juste titre de Bruxelles, leur capitale, car, telle qu'elle est aujourd'hui, cette ville occupe déjà un bon rang parmi les belles cités du continent; mais beaucoup poussent peut-être leur enthousiasme jusqu'à l'exagération en la mettant en parallèle avec Paris, cette ville des merveilles et des miracles.

Paris est dans tout l'éclat d'une splendeur magnifique, Bruxelles n'est qu'au début de sa brillante destinée. Paris a fait des efforts inouis pour atteindre à cet apogée tout féerique qui la place hors ligne, et Bruxelles commence à peine à pouvoir user des ressources immenses que la nature,

sa situation topographique et les événements ont mises à sa disposition. Certes, il faut qu'il y ait en elle une sève prodigieuse de beauté et de grandeur pour que, comprimée pendant des siècles par la domination étrangère, Bruxelles, en jetant son premier cri de liberté, se soit vue saluée par l'Europe reine et capitale d'une nation, sinon des plus considérables par le nombre de ses habitants, du moins des plus importantes par son commerce, son industrie, ses richesses, et qu'aussitôt elle se soit trouvée à la hauteur de sa nouvelle position.

Et voyez, depuis quatorze ans seulement que Bruxelles est vraiment ville nationale, quel usage elle fait de sa liberté. Admirez avec quelle ardeur elle s'ingénie et déploie sa force pour réparer le temps perdu. Ses deux spectacles, ses beaux monuments, ses édifices gothiques, ses riantes promenades, ses boulevards d'une plantation admirable, son parc qui semble se balancer à sa tête comme un noble et gracieux panache, ses places publiques, ses environs si riches et si pittoresques, son *Manneken-Pis* lui-même, cet enfant vénérable qui depuis des temps immémoriaux veille sur elle et sourit à ses succès, toutes ces beautés, toutes ces richesses enfin qui en ont fait jusqu'alors la ville la plus délicieuse et le plus char-

mant séjour, tout cela ne suffit plus à son ambition, Bruxelles a la conscience de sa force et des obligations que lui imposent sa nouvelle position ; elle veut grandir et grandit réellement comme un géant, sans rien perdre cependant de ses beautés pittoresques.

Et en effet, hors de son enceinte une nouvelle ville qui a reçu le nom de Léopold sort de ses flancs comme par enchantement pour s'élever entre les portes de Louvain et de Namur. On se prépare à y bâtir un palais plus digne d'être une demeure royale que ne l'est la résidence actuelle du chef de l'Etat. Puis les autres faubourgs eux-mêmes construisent des hôtels plutôt que des maisons, tant est grande leur magnificence : aussi semblent-ils réclamer hardiment le droit de cité et mettre mal à l'aise les dix portes de la ville qui ne demandent qu'à se reculer.

Les fossés qui bordent les boulevards vont être comblés; les boulevards eux-mêmes, cette belle ceinture de la ville, se couvrent de maisons, de villas plus coquettes, plus élégantes les unes que les autres; sur le boulevard d'Anvers un nouveau théâtre a ouvert ses portes au public impatient; il est question d'y construire un cirque, des salles de concert et d'ouvrir des jardins où se donneraient des fêtes d'été à l'instar de celles de Tivoli.

A l'intérieur, l'administration municipale a, par voie de concours, appelé à son aide le talent des architectes afin d'en obtenir le meilleur plan d'un nouveau quartier que l'on bâtira sur l'emplacement de l'ancien hôpital St-Jean. Ce quartier promet un passage qui doit rivaliser de luxe avec celui des Panoramas de Paris. Enfin quantité d'autres projets non moins intéressants s'élaborent pour concourir à l'embellissement de la jeune capitale.

Mais si l'œil de l'observateur aime à se promener avec complaisance sur tous ces effets extérieurs d'une prospérité qui s'avance à grands pas, il doit cependant chercher à pénétrer à travers cette surface brillante pour voir s'il n'y découvrira pas le germe des passions, des vices qui s'entrechoquent d'ordinaire au milieu des agitations d'une capitale; sa main doit aider à soulever ce manteau d'or et de soie dans la crainte qu'il ne couvre des vices à flétrir, des vertus à préconiser, des misères que l'en doit soulager, des plaies qu'il faut guérir.

Que l'on ne s'y fie pas. Bruxelles est encore timide dans ses allures à l'endroit des écarts, conséquence inévitable du goût du luxe et du désir immodéré des plaisirs; Bruxelles conserve encore dans son maintien toute la décence, toute la pruderie d'une ville de province. Mais, nouvelle capitale, déjà elle couve en elle de grandes misères à

côté de grandes félicités; de grands crimes à côté de grandes vertus; les travers y abondent, la vanité s'y pavane, les nullités opulentes y condoient insolemment le mérite humble qui s'étiole aux prises avec la misère; des forfaits s'y accomplissent dans l'ombre à l'abri de dévouements sublimes; des plaintes lamentables s'y perdent dans l'écho des cris de joie de la licence et de la corruption; et, sans rien remuer de trop fangeux ou de trop immonde, on y peut facilement découvrir une source abondante en mystères, si tels doivent s'appeler le contact secret du bien et du mal, l'accouplement ténébreux du vice et de la vertu.

Mettons-nous donc à la recherche de cette source et puissions-nous être assez heureux pour intéresser à nos découvertes.

La rue Royale, se prolongeant au-delà de la porte de Schaerbeek sous le nom de rue Royale-Neuve, est non-seulement la plus belle des rues de Bruxelles, mais encore une des plus remarquables de l'Europe, si l'on considère sa situation, sa largeur, son étendue, l'élégance de ses édifices et son admirable diorama, qui ne le cède en rien à ceux de Naples et d'Edimbourg.

Il y a quelques années, un architecte comprenant les nouveaux besoins de la ville, construisit sur les terrains encore vides, à l'une des extrémi-

tés de cette rue aboutissant aux Boulevards, un immense bâtiment du genre de ces constructions parisiennes connues sous le nom de Cité, où l'agglomération des locataires donne à chacun l'immense avantage de vivre ignoré, inconnu, perdu au milieu de la foule, et d'être ainsi à l'abri des regards curieux et des langues babillardes. Ce bâtiment, auquel l'architecte a donné son nom est connu sous celui *d'Hôtel Cluysenaar*. Il le conserve encore aujourd'hui bien que la Caisse des Propriétaires s'en soit rendue adjudicataire.

Or, par une belle soirée des derniers jours d'octobre, un homme enveloppé dans un large manteau se promenait depuis près d'un quart-d'heure devant cet hôtel, marchant à pas tantôt lents, tantôt précipités : le soin que cet homme avait pris de relever le col de son manteau autour de son visage, malgré une température assez douce, indiquait suffisamment qu'il s'en était muni pour se soustraire plutôt aux regards des passants qu'aux rigueurs de la saison. Les plis nombreux dessinés irrégulièrement autour de son corps dissimulaient à peine ses signes de désappointement, ses bonds, ses soubresauts en ne reconnaissant pas dans la personne qui passait près de lui celle que sans doute il attendait avec la plus vive impatience.

Depuis plusieurs minutes, aucune ombre, aucun

être animé n'étaient venus aiguillonner l'inconnu. Dans son attente inquiète, et tout en continuant sa promenade, les regards tournés du côté de la porte de Schaerbeek, il les plongeait avec une sorte d'anxiété dans l'espace se déroulant devant lui vide et solitaire.

Soudain, il s'arrêta brusquement, comme pour mieux reconnaître la personne qu'il venait d'apercevoir se dirigeant de son côté. Plein d'espérance, il s'avança rapidement au-devant d'elle, et, à mesure qu'il s'approchait, le frôlement plus distinct d'une robe de soie, uni au bruissement d'un manteau de velours, fit vivement battre son cœur.

— C'est elle, murmura-t-il.

Et en deux sauts il fut aux côtés de la jeune femme. Elle était jeune, en effet; car bien que sa tournure ensevelie sous le velours de son manteau, ses traits cachés sous une longue dentelle chargée de broderies, ne laissassent rien deviner de son âge: on ne pouvait plus douter de sa jeunesse, en entendant la voix fraîche et pure, quoique faible et tremblante, qui prononça ces mots :

— Est-ce vous, Lucien? Oh? je suis morte d'effroi?...

Lucien ne répondit d'abord qu'en pressant fortement une main qu'il alla découvrir sous le man-

teau de la jeune femme ; mais après quelques pas il murmura à voix basse :

— Merci, Louise ! oh ! merci !

Louise baissa la tête ; son sein se souleva et d'amour et de pudeur ; tous deux alors s'avancèrent silencieux vers l'hôtel Cluysenaar. La porte en était entr'ouverte ; Lucien la poussa avec la plus grande précaution. Cependant, malgré leurs soins à passer le seuil sans produire le moindre bruit, un doigt indiscret placé derrière la lucarne de la loge du concierge, souleva le coin d'un petit rideau, et un œil curieux les suivit jusqu'au moment où ils disparurent dans l'escalier d'un corps de bâtiment situé dans la seconde cour de l'hôtel.

A peine avaient-ils franchi les premiers degrés de cet escalier que de grands éclats de rire vinrent frapper leurs oreilles : ils s'arrêtèrent involontairement.

— Que signifie ce bruit, dit la jeune femme d'une voix émue et en se cramponnant au manteau de Lucien.

Lucien laissa s'écouler une minute avant de répondre.

Aucun nouveau bruit ne se fit entendre.

— Ce n'est rien, montons vite, répondit-il alors en s'emparant de la main de Louise afin de la diriger dans l'obscurité.

Arrivés au second étage, il s'empressa d'ouvrir une porte et ils se trouvèrent dans une pièce simplement, mais élégamment décorée en manière de salon. Une petite lampe placée sur un guéridon y répandait une clarté douce et cependant suffisante.

Au momeut où Lucien étendait le bras vers Louise, sans doute pour écarter le voile qui lui cachait encore ses traits, les mêmes éclats de rire se renouvelèrent, mais cette fois plus distincts, plus retentissants que la première.

Il serait impossible de décrire leur saisissement à tous deux.

— Ces rires partent d'une pièce contigüe à celle-ci, dit la jeune femme en désignant du doigt une cloison placée vis-à-vis de la porte d'entrée.

Plusieurs voix échangèrent quelques paroles dans une pièce séparée seulement par cette cloison.

— Ces voix me sont connues, reprit-elle, non sans laisser voir l'augmentation de son effroi. — Lucien, celui qui parle en ce moment, c'est le comte de Frensberg; cet autre, c'est...

— Le chevalier de Bleeden, continua Lucien... Et ce troisième?

— M. Vanlinden, interrompit-elle vivement. Partons! De grâce, partons! ajouta-t-elle, en tendant ses mains jointes vers Lucien.

— Non, Louise, non! répondit celui-ci; il faut avant que ceci s'explique.

La jeune femme allait répliquer; mais les mots expirèrent sur ses lèvres, tant Lucien mit d'expression dans le geste qui l'invitait au silence.

Sur un nouveau signe de son compagnon, Louise s'assit sur un fauteuil placé près de la cloison, et Lucien prit place lui-même sur une chaise qui y était adossée. Ainsi placés, ils purent entendre distinctement tout ce qui se disait dans la pièce voisine.

— Oui, Messieurs, *ce Fraikin* est parfait, s'écriait le comte de Frensberg; je vote trois salves d'applaudissements en l'honneur du vénérable négociant de la Champagne qui porte ce nom, en attendant qu'il plaise à notre roi bien-aimé de le décorer de l'ordre de Léopold pour recompenser en lui la vertu pure et sans mélange de son vin.

— Appuyé, de Frensberg, répondit le chevalier de Bleeden, et de plus je vous convie à chercher au fond d'un nouveau verre, un auxiliaire à votre imagination. — Ah! vous n'avez pas été habile dans votre définition du bonheur. — N'êtes-vous pas de mon avis, Vanlinden?

Monsieur Vanlinden ne répondit à cette interpellation que par un léger sourire et une inclinaison de tête affirmative.

— Un semblable arrêt est sans pourvoi, messieurs, répondit le comte en présentant son verre au chevalier.

Il se fit un moment de silence.

— Eh bien !... s'écria de Bleeden, en forme d'interrogation, quand tous les verres furent vides.

— Eh bien !... répondit le comte en affectant de donner à ses paroles un ton de gravité sententieuse : LE VÉRITABLE BONHEUR NE PEUT SE TROUVER QUE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES DEVOIRS.

— Ah ! parfait ! divin ! s'écria le chevalier en riant aux éclats. — Comment donc avez vous dit cela ? mon cher comte... Le bonheur est l'accomplissement des devoirs. Ah ! ah ! ah ! ah ! c'est admirable !

— Décidément, reprit le comte en mêlant ses rires à ceux du chevalier, ce genre de philosophie a peu de crédit auprès de vous. Or, pour me réhabiliter à vos yeux, il me convient d'accuser de nouveau la pauvreté de mon imagination en pareille matière, et d'avouer mon larcin. — Vous connaissez madame d'Egmont ?

— N'est-ce pas cette vénérable septuagénaire qui a le privilége presque exclusif d'éclairer ses salons des lumières de nos docteurs universitaires ?

— Elle-même, chevalier ; aussi est-ce pour cela qu'il y fait toujours si obscur.

— Bravo, de Frensberg, bravo! allons! vous avez mérité votre pardon.

— Laissez-moi achever. — Hier donc, j'avais été entraîné malgré moi chez cette dame; j'entrai juste au moment où un grand philosophe, consulté sans doute sur cette matière objet de notre sollicitude, prononçait en oracle cette sentence accueillie avec enthousiasme par tous, et aujourd'hui repoussée par vous d'une manière si impitoyable.

— Oui, impitoyable, de Frensberg, vous avez raison; laissons donc tous ces prétendus philosophes se faire idiots à force de vouloir se rendre spiritualistes, et travaillons sérieusement et de concert à nous créer le bonheur réel, celui qui résulte des jouissances et de l'assouvissement des goûts et des passions. — Les préjugés qui régissent la société, qui dictent nos lois, nous seront de grands obstacles. Unissons-nous et nous les vaincrons...

— Et, interrompit vivement le comte, que les femmes, le luxe et les joyeux festins soient la base de notre pacte social.

— Que l'or, ajouta de chevalier, ce levier formidable auquel rien ne résiste, soit cependant le moindre de nos éléments de succès. — Il faut que tout cède devant notre abnégation, et notre dé-

vouement aveugle pour tous et entre tous.

— Que notre mutuel appui, interrompit de nouveau le comte, que notre assistance sincère rendent notre phalange invincible...

— Et, s'il le faut, nous irons planter hardiment notre drapeau au milieu des salons de nos sages et de nos philosophes eux-mêmes.

Pourvu, continua le comte, qu'ils soient beaux joueurs, qu'ils aient une bonne cave et de jolies femmes. — Vive Dieu! Messieurs, que cette association nous promet de jouissances! j'ai vraiment hâte d'en voir régler les conditions.

— Prenez donc alors, mon cher de Frensberg, le papier que j'aperçois sur ce bureau et écrivez sous ma dictée.

— Je m'incline devant ta volonté, ô mon divin maître, répondit le comte en s'emparant d'une bouteille de champagne; mais avant accepte cette nouvelle libation en témoignage de notre respect et de notre admiration pour ta sublime doctrine.

Il se fit un nouveau silence, pendant lequel Louise et Lucien échangèrent un regard; ils semblaient se dire : Que sommes-nous encore destinés à entendre?

Jusqu'à ce moment M. Vanlinden était demeuré silencieux.

Messieurs, dit-il, au moment où le chevalier

se préparait à entrer en matière, veuillez attendre un instant encore ; il convient, avant de terminer les clauses d'une semblable association, que la position de chacun soit parfaitement dessinée aux yeux de tous.

— Que voulez-vous dire? s'écria le chevalier.

— Vous, messieurs, continua M. Vanlinden, vous espérez trouver dans cette sorte de conjuration contre la société, un moyen plus efficace de satisfaire vos désirs, vos passions même, et moi je compte m'y étourdir au milieu des débordements qu'elle me promet ; car, voyez-vous, j'ai souffert et je souffre encore horriblement,— Mes douleurs me tueront si je ne réussis à les étouffer dans un désordre effréné.... Mieux que cela encore, messieurs, j'espère bien, avec votre concours, arriver à déverser sur les autres une partie des maux qui m'ont frappé.... j'espère enfin trouver dans notre association une vengeance terrible.

— La vengeance! interrompit vivement le chevalier ; quel mot sublime venez-vous de prononcer! Expliquez-vous, Vanlinden. Quelle est donc cette blessure que la vengeance peut seule guérir? — Comptez d'ailleurs sur nous en tout et pour tout.

Tandis que le chevalier parlait, M. Vanlinden avait placé sa tête sur ses deux mains; lorsqu'il la releva pour répondre, il laissa voir un

visage où était empreinte une douleur terrible.

— L'aveu que vous me demandez, dit-il, est d'une nature telle, qu'il serait peut-être convenable que je m'abstinsse de le faire; mais je comprends que dans la position où nous nous trouvons tous trois, nous devions user vis-à-vis les uns des autres, d'une confiance illimitée; je compte d'ailleurs sur votre silence et votre discrétion comme vous pouvez compter sur les miens.

— Et vous avez raison répondirent ensemble le comte et le chevalier.

— Eh bien, reprit M. Vanlinden, prêtez-moi donc quelques instants d'attention. Je vais en peu de mots vous dire mon histoire et vous jugerez ensuite ce que je dois attendre de vous.

Louise et Lucien, toujours appuyés contre la cloison, respiraient à peine tant ils était attentifs à écouter cette étrange conversation dont le hasard les rendait témoins. Cependant Lucien, malgé son vif désir d'en connaître le dénouement, mu d'un côté par un sentiment de délicatesse le portant à ne pas surprendre un secret qui ne s'adressait pas à lui, et d'un autre par la crainte que le récit de M. Vanlinden ne fût pas de nature à être entendu par la jeune femme, il l'invita, par un signe, à s'éloigner avec lui; mais Louise s'y refusa et lui dit à mi-voix, d'un ton cependant

qui dénotait une résolution bien arrêtée :

— Restons, Lucien, restons, c'est moi maintenant qui vous en supplie.

Tous deux alors ayant repris leur première position, entendirent M. Vanlinden qui s'exprima ainsi :

II.

Histoire de M. Vanlinden.

« — Les premières années de ma jeunesse se sont écoulées à Anvers, lieu de ma naissance. Je dois à la prévoyante sollicitude de mes parents d'y avoir suivi d'assez bonnes études.

J'avais à peine vingt ans lorsque mon père me proposa de m'embarquer en qualité de subrécargue sur un des navires armés à ses frais et destinés aux voyages de long cours. Cette position convenait parfaitement à mon imagination ardente et à mes goûts aventureux : je l'acceptai donc avec empressement, même avec bonheur.

Je parcourus successivement les différentes mers dans l'espace de sept ans. Au retour de mon der-

nier voyage, je retrouvai mon père plongé dans un profond chagrin et dans de grands embarras; ma mère venait de mourir et depuis quelque temps il avait eu à supporter des pertes considérables.

Quoique inconsolable moi-même de la mort d'une mère que j'aimais aussi tendrement qu'elle me chérissait, je dus employer tous mes soins à calmer la douleur de mon père et songer à travailler de concert avec lui à liquider ses comptes. Cette occupation me mit en rapport presque journalier avec un de nos commettants, riche négociant d'Anvers. Cet excellent homme me prit en affection et m'admit bientôt dans son intimité.

Un jour, après quelques heures passées ensemble dans son cabinet à apurer plusieurs comptes. M. Wolffers me retint à dîner; j'acceptai volontiers son invitation, sachant qu'elle était toute cordiale, et je l'accompagnai au salon pour présenter mes hommages à sa femme que je croyais trouver seule; je fus donc un peu surpris en la voyant en compagnie de deux personnes. — M. Wolffers me présenta: j'appris ainsi leurs noms: l'une se nommait Mme de Nangen; la plus jeune, appelée Marie, était sa fille.

Mme de Nangen était encore fort agréable, bien qu'elle parût toucher de près à la quarantaine. Ce qui plaisait surtout en elle était un laisser aller

de bonne compagnie, un abandon plein d'agrément dans ses manières et son langage. On se sentait tout de suite à l'aise en l'écoutant, tant elle savait orner d'une bonhomie charmante ses paroles pleines d'ailleurs d'esprit et de sens.

Cette dame connaissait fort peu Anvers, qu'elle visitait seulement pour la seconde fois. Elle habitait ordinairement seule avec sa fille et quelques domestiques une délicieuse propriété située dans les environs d'Ostende. Pendant son enfance. sa famille avait été intimement liée avec la famille Wolffers. Depuis des circonstances les avaient éloignées, sans pour cela altérer l'amitié qu'elles s'étaient vouées; —et en se décidant à abandonner pour quelques temps sa paisible demeure, Mme de Nangen avait cédé aux instantes prières deM. Wolffers, qui ne cessait de la conjurer de venir passer quelques temps auprès de lui, et un peu aussi à celles de sa fille qui, sortie de pension de puis un an goûtait peu de plaisirs dans leur châlet solitaire.

Je fus initié à ces particularités de la bouche même de Mme de Nangen; elle avait trouvé le moyen de me les apprendre au milieu de ses questions multipliées sur Anvers, ses monuments ses arts et ses mœurs.

Lorsqu'on passa à la salle à manger, à peine avais-je eu le loisir de remarquer Marie, tant sa

mère avait su s'emparer de moi; mais à table je pus me dédommager et la contempler tout à mon aise, car elle se trouva placée vis-à-vis de moi.

Je ne tenterai pas de vous dépeindre sa beauté, persuadé de n'y pas réussir. Cette beauté ne consistait pas tant d'ailleurs dans la régularité parfaite des traits que dans une expression d'un charme indéfinissable. C'était un mélange tout à la fois de douceur et de passion, d'esprit et de candeur. Le cœur s'épanouissait, sous le charme de son regard, d'une volupté céleste.

A ses accents harmonieux qui me remplissaient d'une jouissance ineffable, je sentis pour la première fois la puissance de la voix sur notre âme. Quand Marie avait fini de parler, j'écoutais encore cherchant à retenir l'écho de cette mélodie enchanteresse.

Jusqu'à ce jour, dans mes nombreux voyages, j'avais cueilli avec une sorte d'indifférence les plaisirs et les amours faciles partout où ils s'étaient offerts : toutes les femmes jeunes et jolies que j'avais rencontrées avaient eu indistinctement droit à mes hommages et à mes serments. Jusqu'à ce jour aussi l'amour, tel que le décrivent les poëtes et les romanciers, ne m'était apparu que comme un sentiment de convention nécessaire à échauffer leur verve, et le soir même je fus com-

plétement détrompé, car, à une première vue, Marie avait su m'inspirer une passion qui tenait du délire.

Le lendemain, je n'avais aucun motif pour retourner chez M. Wolffers; je trouvai mille prétextes pour m'y rendre. Jugez de ma joie! je rencontrai Marie seule au salon; elle était assise devant son piano. Tout en m'excusant de l'interrompre au milieu de ses études, je fis le mouvement de m'éloigner, bien que je n'en eusse nullement l'idée.

—Restez donc, me dit-elle.

Et, comme elle me voyait sans doute très-disposé à lui obéir, elle ajouta :

—Veuillez me donner votre avis; je suis à déchiffrer un nouveau morceau de *Thalberg;* ce morceau est charmant, mais plein de difficultés; je l'ai répété au moins déjà dix fois; et, cependant, je ne suis pas très-satisfaite de moi. Voulez-vous m'entendre et être mon juge?

Je m'approchai et donnai ainsi mon consentement tacite à cette demande dont j'étais ravi.

Marie se remit à son piano; je me plaçai derrière elle. Elle tourna vers moi son beau regard, qui semblait solliciter mon indulgence et aussitôt ses doigts parcoururent le clavier avec une rapidité qui n'ôtait rien à la grâce de leurs mouvements.

Pour moi je n'entendis rien; mes lèvres effleuraient ses cheveux; le contact, le parfum que je respirais, jetèrent le trouble dans tout mon être, et dans mon ivresse je sentais, sans pouvoir la retenir, ma tête s'affaisser sur sa tête.

Le retour de mesdames de Nangen et Wolffers fit heureusement cesser ce moment d'extase dangereuse. Madame de Nangen s'empara de nouveau de moi, et lorsque l'heure du dîner approcha, elle n'eut pas beaucoup de peine à me décider à lui offrir son bras pour la conduire à la salle à manger.

Le soir, M. Wolffers proposa une promenade sur l'Escaut; cette proposition fut acceptée avec un enthousiasme unanime. Un temps magnifique, la gaieté spirituelle de madame de Nangen, la bienveillance de la famille Wolffers et notre bonheur que Marie et moi ne prenions pas la peine de dissimuler, tout contribua à rendre délicieuse cette partie de plaisir improvisée.

Aussi dès ce jour même fut-il arrêté que chaque soir après le dîner on ferait soit une promenade à la campagne, soit une excursion sur l'Escaut. Madame de Nangen me prit officiellement pour son chevalier, et il fut décidé, séance tenante, que, pendant tout le séjour de ces dames à Anvers, j'aurais mon couvert mis à leur table.

Je ne vous ferai pas suivre toutes les phases de mon amour, car pour cela il me faudrait vous raconter mes pensées, mes émotions de chaque heure. D'ailleurs ces souvenirs me brisent l'âme en raison même du bonheur qu'ils me rappellent. Je vais donc franchir rapidement cette période d'une félicité si courte et, hélas! si mensongère!

Un jour, c'était deux mois environ après ma première entrevue avec Marie, me promenant seule avec elle dans le jardin de M. Wolffers, je m'emparai de sa main dans un moment de transport que je ne pus maitriser.

Ma pensée, expirant sur mes lèvres, alla sans doute revivre dans le cœur de Marie, car elle tourna vers moi ses yeux humides de tendresse et sa main répondit à la mienne qui la pressait avec amour.

Marie, je vous aime, — repris-je un peu enhardi.

Un sourire qui n'appartient qu'aux êtres célestes dans l'extase de leur béatitude accueillit cet aveu.

— Je le savais, me répondit-elle... et j'en étais bien heureuse, ajouta-t-elle en voilant ses regards de ses beaux cils, dans la crainte sans doute qu'en y lisant tout son amour et toute sa joie, je ne tombasse à ses pieds, privé de sentiment.

De toutes parts les plus brillants partis étaient offerts à Mlle de Nangen; elle était recherchée en mariage, non pas à cause de sa fortune, qui était peu considérable, mais pour sa beauté et ses qualités charmantes auxquelles, d'un accord unanime, rien ne pouvait être comparé. — Marie les refusa tous, et me préféra moi, pauvre, mais plein d'amour et de dévouement.

Nous fûmes donc unis hélas! pour toujours.

Le revenu de la dot de Marie, augmenté du capital que mon père avait mis à ma disposition, aurait pleinement suffi aux besoins d'une vie modeste. Mais j'étais trop amoureux, trop passionné pour penser et surtout pour agir sagement.

A peine marié, je louai une maison charmante je la fis meubler somptueusement, et, quoique rien ne fût plus élégant ni de meilleur goût, elle me paraissait encore indigne de servir d'habitation à la plus adorable des femmes.

Mes efforts incessants à prévenir les désirs de Marie réunirent autour d'elle les rocailles les plus rares, les *chinoiseries* les plus précieuses; je l'entourai de fleurs, de soie et de dentelles, et elle, l'insouciante enfant, souriait à chaque nouveau présent, comme à une nouvelle marque de ma tendresse. Bientôt cependant je ne pus me dissimuler qu'en continuant notre genre de vie, je verrais in-

cessamment s'épuiser nos ressources; pour les multiplier, je plaçai nos fonds dans des spéculations aléatoires, dans le cas d'un succès très-probable, nous devions réaliser des bénéfices immenses.

Plein de confiance dans l'avenir, je m'endormis de nouveau au sein d'une félicité qui croissait chaque jour, car chaque jour je trouvais ma femme plus belle, plus aimable, plus ravissante que jamais.

Au bout d'un an d'un mariage commencé sous ces doux auspices, Marie donna le jour à un garçon; nous étions au milieu des joies que nous causait cet événement, quand j'appris la perte totale de notre fortune engloutie dans l'insuccès complet des spéculations auxquelles je l'avais confiée.

Mon passif dépassait l'actif, et, pour le couvrir, la vente même de mes meubles devenait indispensable.

Un instant je tombai dans le désespoir; les preuves toujours nouvelles de la tendresse de Marie rappelèrent mon courage et mon énergie. Ma femme fit le sacrifice de ses bijoux non-seulement sans plainte, non-seulement sans regret, — elle s'offrait même à donner des leçons de piano, pour m'aider dans la tâche difficile que j'avais à remplir : réparer le passé par le travail.

— Oh ! que de douces jouissances j'entrevois dans le concours mutuel de nos efforts, s'écriait-elle en me comblant de ses caresses.

Mes chagrins durent s'effacer et faire place à mon admiration pour cet ange se montrant tout à la fois si calme, si énergique et si dévoué en face de notre désastre.

Ranimé par sa propre ardeur, j'eus honte de mon abattement, et je me redressai, fermement décidé à lutter avec vigueur contre tous les obstacles que j'aurais infailliblement à rencontrer pour refaire notre fortune.

Quelle que soit la concurrence, une ville où florissent le commerce et l'industrie est une mine trop féconde pour que l'intelligence, secondée d'une volonté ferme et patiente, ne finisse pas par faire sa proie de quelque veine inaperçue, de quelque filon égaré.

Appuyé des conseils de mon père, étayé des relations immenses de monsieur Wolffers, je me mis à l'œuvre et un succès constant couronna mes diverses opérations.

Cependant il avait fallu toute ma passion pour ma femme, tout mon violent désir de lui procurer les jouissances que donne la fortune, pour opérer en moi un changement subit et complet.

Toute cette vie de l'industriel, minutieuse,

froide, égoïste, était le véritable antipode et de mon naturel et de l'existence que je m'étais faite jusqu'à ce jour. Mais vaincre ma nature, forcer mes habitudes me paraissait si peu de chose en regard des preuves de dévouement et d'amour que j'eusse voulu donner à ma femme, que dans ma lutte opiniâtre je comptais pour rien les fatigues de mon corps et celles de mon esprit.

La fièvre des spéculations de bourse s'était emparée de toutes les têtes; je me laissai moi-même entraîner par le tourbillon, et, soit que la fortune me favorisât, soit que j'appuyasse mes opérations d'une bonne appréciation des causes influentes sur le cours des fonds, pendant une année entière je recueillis des bénéfices considérables.

D'après les conseils et sur les instances de ma femme, je liquidai. — Notre fortune s'élevait à plus de cent mille francs de revenu; jamais dans mes plus beaux rêves je n'avais entrevu une si brillante perspective.

Une lettre de M. Wolffers vint nous surprendre au milieu de notre joie. Ce vieil ami de ma famille, retiré également des affaires depuis plusieurs années, avait acquis une propriété magnifique à Saint-Brice, charmant village situé aux portes de Paris. Le climat un peu humide de la Belgique était peu favorable à la santé délicate de sa

femme, et, pour ne pas s'exposer à la perdre, M. Wolffers avait dû, non sans regret, se résoudre à s'expatrier. Sa lettre nous conviait avec instance de venir passer auprès de lui une partie de la belle saison. Cette invitation faite dans les termes les plus aimables, convenait parfaitement à nos nouvelles dispositions; nous n'hésitâmes donc pas un instant à l'accepter; je chargeai un mandataire habile et fidèle du règlement de quelques affaires encore en litige, et nous partîmes.

Notre arrivée à Saint-Brice fut saluée par l'accueil le plus bienveillant. Mme Wolffers nous installa immédiatement dans un appartement disposé d'avance exprès pour nous recevoir, et nous combla de ses soins et de ses bontés.

La vie que l'on menait au château de Saint-Brice était des plus agréables; les jours s'y succédaient avec une étrange rapidité au milieu des plaisirs sans cesse renouvelés, dont l'affabilité soutenue de la famille Wolffers rehaussait encore le charme. Aussi l'élite de la capitale semblait-elle s'y être donné rendez-vous; un seul peut-être faisait contraste dans cette foule élégante d'heureux oisifs dont nous étions venus grossir le nombre, — c'était un monsieur de Fercourt, célibataire d'une trentaine d'années, doué d'une figure assez insignifiante et d'une ignorance qui ne le cédait qu'à

la nullité de son esprit. Ce monsieur, ainsi attifé au moral et au physique, comptait cependant, disait-on, quelques succès auprès des femmes. Au surplus, il se servait assez à propos des termes de vénerie, de manéges et de salles d'armes, tout en conservant dans ses manières et dans son langage une sorte de fadeur, d'afféterie obséquieuse, que, dans un certain monde, à Paris, on est convenu d'appeler les bonnes manières.

Ce monsieur de Fercourt faisait souvent la partie de wist, jeu pour lequel j'ai une prédilection particulière; tour à tour mon partenaire et mon adversaire, il en prit occasion de se rapprocher de moi à chaque instant pour m'assommer du récit prétentieux de ses bonnes fortunes et de ses succès aux courses. J'en étais obsédé; mais d'un caractère naturellement faible, je n'osais pas repousser franchement ses avances réitirées malgré notre accueil un peu froid, — car Marie elle-même si bonne, si indulgente pour tout le monde, le trouvait parfaitement ridicule et complétement ennuyeux.

Des difficultés qui venaient de s'élever sur une affaire de la plus haute importance pour moi me forcèrent de partir immédiatement pour Anvers.

Mon intention étant de retourner à Saint-Brice après avoir aplani ces difficultés, malgré

les prières et les larmes de Marie, je ne voulus pas consentir qu'elle m'accompagnât dans la crainte l'exposer aux fatigues d'un long voyage....

En ce moment une pendule placée sur la cheminée sonna onze heures.

Monsieur Vanlinden interrompit son récit et fit observer que l'heure avancée et surtout sa fatigue l'obligeaient de remettre à un autre jour la continuation de son histoire. Sur les instances du comte et du chevalier, un nouveau rendez-vous fut convenu au même lieu pour le lendemain. Tous trois promirent de s'y trouver à huit heures du soir.

Louise et Lucien s'étaient esquivés afin d'éviter une rencontre avec leurs étranges voisins. Lorsqu'ils eurent passé le seuil de la porte de l'hôtel ils se séparèrent sans proférer un mot et en échangeant un salut embarrassé qui dénotait leur trouble et leur malaise.

La jeune femme longea rapidement le bas de la Rue Royale, prit les boulevards à gauche et s'arrêta bientôt devant un hôtel de fort belle apparence. Lucien la suivait à trente pas, évidemment sans autre but que de la protéger desa présence. — A peine, en effet, eut-il vu la porte de l'hôtel se refermer sur elle qu'il s'éloigna à pas précipités.

Lorsque Louise parut au vestibule, deux laquais en riche livrée se levèrent respectueusement, prêts à recevoir ses ordres; un troisième, vêtu en manière de valet-de-chambre, fit quelques pas vers elle et lui dit :

— M. le duc est rentré un peu fatigué; il s'est aussitôt retiré dans ses appartements.

Il s'inclina en ajoutant : — Mme la duchesse a-t-elle des ordres à me donner?

Louise fit un signe négatif et ses pieds effleurèrent l'épaisse moquette recouvrant le milieu d'un magnifique escalier de marbre blanc qui conduisait aux appartements de maître.

Une femme de chambre l'attendait au premier étage, sur le palier de communication. Elle tenait à la main un bougeoir de vermeil d'un travail précieux; Louise s'empara de ce bougeoir et la congédia.

Deux portes principales, l'une à droite, l'autre à gauche du palier, donnaient entrée à deux appartements séparés. Louise avait déjà ouvert celle de gauche; mais, comme entraînée malgré elle, elle changea de direction et pénétra dans l'appartement vis-à-vis. Arrivée près d'une seconde porte à demi close, elle introduisit sa tête par l'ouverture formée entre les deux battants et se mit à observer; tout était calme et silen-

cieux. Elle ouvrit alors la porte avec la plus grande précaution et s'avança sur la pointe des pieds. La pièce dans laquelle elle se trouvait n'était éclairée que par une veilleuse placée près d'un lit, sur un guéridon en malachite. — Elle s'approcha et écouta de nouveau, puis écartant de ses doigts un rideau de brocard de Venise, ses regards tombèrent sur une belle tête de vieillard profondément endormi. Sa lèvre souriante, sa paupière unie, indiquait que le sommeil l'avait surpris au milieu d'heureuses pensées.

Louise, le sein agité, la poitrine haletante, resta quelques instants dans cette muette contemplation et poussant un long soupir, elle referma le rideau et gagna sa chambre à coucher.

En proie à une vive agitation elle jeta sur un meuble son manteau et son chapeau, se laissa tomber sur une *duchesse*, et prit sa tête à deux mains, comme pour refouler ses pensées tumultueuses.

De temps à autre, elle laissait échapper des mots entrecoupés :

Étrange rapprochement!... s'écriait-elle. — Surprendre ainsi un secret!... c'est indigne!... mais n'est ce pas un ordre de la Providence?... Oui!.. oui!.. elle a voulu me sauver!.. — Merci ô mon Dieu! merci!.. — Cette histoire!... Ah! elle doit

être affreuse... — Que faire? il faut absolument *lui* écrire.

Une heure après, un égal silence, une égale obscurité régnaient dans toutes les parties de l'hôtel, mais non, le même calme, mais non le même repos.

La nuit de Lucien ne fut pas moins agitée que celle de la jeune femme. Le jour pénétrait déjà faiblement à travers les stores de sa chambre quand il commencait à fermer les yeux.

Le lendemain, pendant son déjeuner, un domestique apporta quelques lettres qu'il lui présenta sur une coupe de lapis. Lucien les prit avec une sorte d'indifférence, mais surpris à la vue de l'écriture de l'une d'elles, il en brisa vivement le cachet, et son étonnement augmenta en lisant ces quelques mots sans signature;

« Ce soir, à sept heures et demie, près de l'hôtel Cluysenaar, venez, je vous en supplie... je l'exige.»

Oui, je comprends, se dit-il après quelques instants de réflexion, mais c'est impossible; je dois la détourner de cette idée.

Il sonna; le même domestique reparut.

Faites atteler, dit-il. Le domestique s'éloigna et revint après quelques minutes annoncer à son maître que ses ordres étaient exécutés.

Une demi-heure après, un élégant coupé s'ar-

rêtait devant l'hôtel où la veille au soir Louise avait pénétré. Lucien en descendit.

Veuillez m'annoncer à madame la duchesse de Wladimont, dit-il à un des gens du nombreux domestique qui encombrait le vestibule.

Madame la duchesse ne recevra pas aujourd'hui lui fut-il répondu.

— Madame la duchesse n'a point fait d'exception ?

— Non, monsieur le comte.

Allons! se dit Lucien en se retirant, elle a compris que je combattrais cette singulière idée et elle m'a consigné à sa porte; eh bien, puisqu'elle le veut, qu'il soit fait selon sa volonté.

Le soir, avant huit heures, Louise et Lucien se retrouvèrent réunis à l'hôtel Cluysenaar, dans la même chambre que la veille. Le comte, le chevalier et M. Vanlinden étant arrivés successivement, ce dernier reprit ainsi son histoire.

Peut-être, messieurs, me suis-je trop appesanti sur la première période de ce récit, mais cela était utile afin de mieux faire ressortir son contraste avec celle que je vais aborder maintenant. C'est ce contraste, en effet, qui a surtout triplé l'horreur de mes tourments. Or, voulant vous associer à ma vengeance, je dois chercher à vous animer du venin de ma haine; écoutez-moi donc avec atten-

tion et soyez indulgents pour ma prolixité.

Avant mon départ pour Anvers, Marie et moi, nous nous étions promis de nous écrire longuement et tous les jours. Elle tint fidèlement sa promesse. Dans les premiers temps, ses lettres, d'un style simple et naturel, étaient l'expression naïve de sa tendresse pour moi; elle m'y racontait avec abandon ses promenades, ses plaisirs, ses occupations de chaque jour et de chaque heure. Seulement je remarquai que le nom de M. de Fercourt s'y trouvait toujours mêlé. Je ne suis point jaloux; cette remarque cependant me causa un malaise que je ne pus maîtriser; — mais j'étais encore bien loin des soupçons!

Depuis quelque temps les lettres de Marie n'étaient plus les mêmes. Elle m'y parlait de son dévouement, de son amour en des termes inaccoutumés; ses protestations, ses expressions chaleureuses, son affectation à ne plus me parler de M. de Fercourt, commencèrent à m'inquiéter sérieusement.

Je lui avais écrit que dans mon impatience de la revoir, j'irais sans doute la rejoindre avant l'entière terminaison de mes affaires.

« Prends bien garde, mon ami, m'écrivit-elle; il serait prudent de ne pas te mettre en route sans que tout ne fût arrangé de manière à ne pas nous faire craindre de nouvelles difficultés. »

Ce conseil, quoique bien naturel en apparence, m'effraya. Jamais Marie, même au temps de mes plus grands embarras, n'avait prononcé un seul mot en forme d'avis sur mes affaires. Je la savais par cœur, et, pour qu'elle m'écrivît ainsi, il fallait que quelque chose d'étrange se passât en elle.

Sous l'influence d'une vague appréhension, je n'hésitai plus un instant à partir. Le lendemain je me mis en route, sans la prévenir de mon retour.

Arrivé au château de Saint-Brice, je courus de suite à son appartement : Marie n'y était pas; sa femme de chambre m'apprit qu'elle était allée faire une promenade au Parc. Je m'y dirigeai. Tandis que je traversais les diverses avenues en courant à sa recherche, mon amour et mes soupçons se livraient dans mon cœur un combat terrible; tour à tour je craignais, je m'accusais et j'espérais.

Tout à coup, au détour d'une allée, mes regards s'arrêtèrent sur deux personnes assises sur un banc, à côté l'une de l'autre.

Je reconnus aussitôt Marie et M. de Fercourt.

Une sueur froide coula sur tous mes membres.

J'avais été aperçu. — Je m'avançai, en cherchant en vain à dominer mon émotion.

A ma vue, Marie et M. de Fercourt s'étaient levés. Celui-ci me sembla conserver tout son sang-froid.

Quand à Marie, encore inhabile à feindre, elle baissa les yeux, rougit et pâlit successivement.

J'avais la mort dans l'âme, et je m'efforçai de sourire en les abordant. Cette contrainte me brisait; mais j'eusse préféré tomber à leurs pieds que de donner à la vanité de M. de Fercourt la jouissance de lire mes soupçons. Je m'efforçais en vain de répondre de mon mieux à tout ce qu'il me dit d'obséquieux sur la joie que mon retour inattendu allait causer dans tout le château; et, apparemment pour se donner des airs de discrétion, il s'éloigna peu d'instants après.

Resté seul avec Marie, nous nous acheminâmes silencieux vers le château. Notre silence se prolongeait et augmentait ainsi le malaise de notre situation; je l'interrompis et causai de mes affaires avec une indifférence affectée. Je crus qu'il n'était pas temps de lui laisser même entrevoir mes plaies hélas! déjà profondes, et je me promis bien de tout observer auparavant, et de m'assurer par moi-même de l'étendue de mon malheur.

Trois jours s'étaient écoulés et je n'avais encore rien découvert qui pût augmenter mes craintes; je commençais à m'accuser d'être seul la cause de mes douleurs imaginaires, et déjà je formais la résolution d'avouer à Marie mes injustes soupçons et d'obtenir son pardon.

Un soir, celui du quatrième jour depuis mon retour, chacun se disposait à quitter le salon pour se retirer dans ses appartements. Je venais de donner le bonsoir à Mme Wolffers, quand en me retournant je surpris entre Marie et M. de Fercourt l'échange d'un regard prolongé.

Je demeurai anéanti; toutefois je parvins à me contenir. Arrivé à notre appartement je suivis Marie dans sa chambre. En y entrant avec elle, j'étais plus que furieux, plus qu'indigné, j'étais malheureux.

Marie, lui dis-je, en lui présentant un fauteuil, asseyez-vous, j'ai à vous parler.

Elle m'obéit sans proférer un seul mot.

Je m'étais assis devant elle. Je lui pris les deux mains, et la regardai fixement.

— Marie, m'aimez-vous encore? lui demandai-je d'une voix qui trahissait toute mon émotion.

Cette demande parut l'embarrasser et non l'effrayer.

— En pouvez-vous douter? répondit-elle.

— Marie, repris-je, m'aimez-vous toujours comme aux premiers temps de notre mariage?

Elle baissa la tête sans rien dire.

— Répondez, lui dis-je.

— Mon ami, me dit-elle alors, j'ai pour vous l'affection la plus profonde.

—N'avez-vous plus que de l'affection?

Elle se tut de nouveau.

J'avais compris son silence : son amour pour moi s'était éteint.

Tous mes membres tremblaient.

—Écoutez-moi, Marie, repris-je en essuyant la sueur dont mon visage était inondé, vous avez de nobles qualités; plus encore que votre beauté, elles m'ont attiré vers vous; eh bien! votre horreur pour la dissimulation et le mensonge est par dessus toutes, celle que j'ai admirée en vous. — Marie, vous avez toujours été sincère avec moi, n'est-ce pas?

—Oui, mon ami...

—Cette fois encore, cette fois surtout, soyez-le donc. Vous aimez M. de Fercourt?

—Moi....

— Vous l'aimez, vous dis-je!

— Qui peut vous autoriser?.....

—Vous l'aimez, interrompis-je de nouveau... Ce soir même, n'ai-je pas surpris vos regards?— Vous vous taisez?—Avouez donc, si vous ne préférez que votre premier mensonge soit aussi le plus infâme.

Jusqu'alors elle avait été assez calme; mais elle se leva tout à coup, les traits bouleversés.

— Oh! quelle torture! mon Dieu! mon Dieu!

s'écria-t-elle en se tordant les mains.—Vous le voulez, monsieur,... Eh bien! oui, je l'aime!

A ces mots, un nuage sombre sembla se placer devant mes yeux; les battements de mon cœur s'arrêtèrent, mes membres se roidirent, ma langue se glaça. Heureusement pour ma vie qui s'échappait, mes sanglots me sauvèrent de cette affreuse atonie.

Marie, après son aveu, était retombée sur sa chaise, en se couvrant le front de ses mains.

Que se passait-il en elle en ce moment? Je l'ignore encore. Pour moi, oserai-je dire ma faiblesse? je fus tenté de me jeter à ses pieds pour la supplier de rétracter ses paroles; j'étais comme le criminel qui, venant d'entendre son arrêt de mort, espère encore obtenir sa grâce ou, tout au moins, un adoucissement à son supplice.

Un instant, Marie fut touchée de ma douleur, car elle vint près de moi; et, essuyant mes larmes :

—Calmez-vous, de grâce! me dit-elle.

Je n'eus point le courage de repousser sa main, et, en la sentant effleurer mon visage, j'éprouvai même une émotion à laquelle je ne pus résister.

Bientôt les craintes d'un plus grand malheur détournèrent les angoisses de celui dont je venais d'être frappé. Je voulus les éclaircir de suite.

—Marie! m'écriai-je, comment avez-vous pu vous résoudre à me couvrir de honte aux yeux de cet homme?...

—Oh! je vous le jure! me répondit-elle, je ne lui ai fait aucun aveu. Peut-être, et je le crois même, il se doute...

Elle hésitait à continuer;

— Que vous l'aimez !... interrompis-je. — Achevez.

—Mais, je vous le répète, reprit-elle, je ne lui ai jamais fait aucun aveu,

Je respirai et me sentis presque heureux.

A l'instant même, il me vint à l'âme l'espérance de regagner un amour que je n'avais pas mérité de perdre; je retraçai à Marie notre ancien bonheur, nos joies, nos épanchements passés. J'eus sans doute l'éloquence de l'espoir, car elle parut entraînée :

— Parle encore, mon ami, me disait-elle quand je m'arrêtais. Oh! que j'aime à t'entendre, mon Ernest! Tiens, il me semble maintenant que tout ce qui s'est passé n'était qu'un rêve. Oh! j'étais une folle; ma tête a pu s'égarer, mais mon cœur... est toujours à toi.

Et, en parlant ainsi, elle me couvrait de baisers. J'étais presque fou.

J'avais vu le danger d'assez près pour chercher

à l'éviter. Je fis part à Marie de ma résolution de nous éloigner, dès le lendemain, du château. Elle m'en détourna.

—Pourquoi? me dit-elle avec un air de franche naïveté à convaincre le scepticisme le mieux enraciné. — Tu n'as plus rien à craindre, vas! D'ailleurs, un départ aussi précipité donnerait lieu à des conjectures; et puis...

Elle hésitait.

— Achève! lui dis-je.

— Si monsieur de Fercourt, continua-t-elle en baissant les yeux, s'est mis dans la tête que je l'aime, il faut que maintenant ma conduite lui prouve son erreur.

Je saisis avec transport cette idée, car la pensée d'être ridicule aux yeux de ce monsieur n'était pas le moindre de mes supplices.

Je me soumis donc à tout ce que Marie voulut.

Hélas! que je connaissais mal le cœur d'une femme! »

Trois coups, frappés légèrement à la porte, interrompirent M. Vanlinden à cet endroit de son récit.

— Qui peut venir nous troubler à cette heure? dit le chevalier de Bleeden en se levant avec étonnement.

Il alla entr'ouvrir la porte : — Ah! ah! s'écria-t-il aussitôt, c'est la Tantje. — Entrez, entrez, ma gra-

cieuse pythonisse, continua-t-il en livrant passage à une femme vieille et rabougrie.

Nous décrirons plus tard et plus en détail le singulier portrait de ce nouveau personnage avec lequel nous aurons occasion de nous rencontrer plusieurs fois.

La Tantje fit quelques pas en faisant le gros dos d'une chatte, et salua au moyen de trois révérences.

Le chevalier avait repris sa place.

—Messieurs, dit-il, je vous présente un de mes aides-de-camp en service extraordinaire. — Eh bien. La Tantje, quoi de nouveau? — Et la jeune fille, à quelle jour sa présentation?

La Tantje fit une grimace, en façon de sourire à effrayer les enfers.

— Patience, monsieur le chevalier, répondit-elle; petit à petit l'oiseau fait son nid, n'est-ce pas? — Et puis c'te jeune fille est timide, faut que ça s'apprivoise, ça a à peine quatorze ans; — Pauvre enfant chérie du bon Dieu, c'est si jeune, savez-vous!

—Allons, la Tantje, pressez cette affaire, car la besogne va croître, votre clientèle s'augmente, dès aujourd'hui, de mes deux amis, — ils paient comme des princes, mais ils veulent être servis comme des rois.

La Tantje recommença ses révérences, et, cher-

chant à caresser ses nouveaux clients de son regard de fouine, elle reprit :

— Ça c'est une fois des garçons jolis que vos amis; c'est pas pour dire, mais un *phesyque agréiable*, c'est toujours d'un bon aide....

— Ah! ah! vous êtes flateuse la Tantje, interrompit le comte.

— Quand elle est vraie, une chose, c'est plus de la flatterie, c'est de la vérité, n'est-cepas?

— Allons! allons! trève à tout ceci, ma vieille, nous sommes pressés, dit le chevalier, répondez-moi brièvement : Mme Wauters s'est-elle décidée?

— La pauvre femme *g'ny a* bien fallu, que les huissiers allaient s'emparer de sa boutique, et de suite savez-vous!

— J'espère que vous n'avez pas prononcé mon nom?

— Quand une chose elle est convenue, elle est bien convenue, n'est-ce pas?

— Avez-vous le billet?

La Tantje, sans répondre, tira un petit papier de sa poche. Le chevalier s'en empara, le lut avec joie, et le serra dans un petit portefeuille en peau de chagrin et à fermoir d'or.

— C'est bien, dit-il en jetant une pièce d'or à la Tantje; maintenant, retirez-vous, et revenez aussitôt que je vous le ferai dire.

Quand la Tantje se fut retirée. M. Vanlinden continua :

« Huit jours venaient de se passer et déjà je me complaisais à croire, ainsi que Marie me l'avait dit, que sa tête seule s'était égarée, sans complicité de son cœur; sa conduite contribuait d'ailleurs à m'affermir dans cette croyance. Voulant cependant apprécier les causes de séduction que ce M. de Fercourt portait en lui, je l'examinai attentivement, je l'étudiai avec soin et, plus que jamais je fus convaincu de sa nullité en tous points.

L'erreur, l'entraînement de Marie pleine de sens et d'esprit me semblaient un phénomène que la raison était impuissante à expliquer.

Depuis quelque temps, une chasse avait été organisée par sept ou huit amateurs, nos commensaux. Chaque matin on se rendait dans un enclos très-giboyeux, situé à cinq mille environ du château; M. Wolffers avait mis à cet effet ses voitures à notre disposition.

Un jour M. de Fercourt et moi nous nous trouvâmes par hasard réunis dans une carriole assez mal suspendue; nous avions à traverser un chemin brisé par les ornières. A peine nous y étions-nous engagés, que la carriole versa; bien que personne ne fût sérieusement blessé, M. de Fercourt se releva cependant avec une luxation au bras, et moi

j'avais reçu des contusions assez fortes pour m'obliger à retourner au château.

Tandis que Marie me donnait ses soins, je lui racontai les détails de notre malencontreuse aventure; j'en vins à lui parler de la blessure de M. de Fercourt.

Elle ne fit aucune réflexion; j'observai son visage, et je la vis pâlir,

Je me contins, et j'allai, désespéré, m'étendre sur un divan.

Bientôt je m'aperçus que Marie disposait sa toilette pour sortir.

— Que faites-vous lui dis-je.

— Mon ami, me répondit-elle, j'ai un violent mal de tête, le grand air me serait salutaire; je vais faire un tour de Parc.

Le feu me monta au visage.

— C'est mal à vous, lui dis-je, de me laisser seul alors que je suis souffrant. Ne sortez pas, Marie, si vous ne voulez pas me désobliger.

Elle ne put cacher son dépit,

— Mon Dieu! Ernest, dit-elle, que vous devenez exigeant!

Cette fois l'indignation m'emporta.

— Marie vous êtes une infâme, m'écriai-je en me redressant haletant de fureur, — vous m'avez indignement trompé!

Elle ne répondit pas et laissa ses regards attachés sur les fenêtres qui donnaient sur le Parc.

Je sentis qu'il s'opérait en moi une révolution extraordinaire.

Il se fit entre Marie et moi un moment de terrible silence; cent projets funestes se croisaient dans mon esprit; j'en étais arrivé à regarder fixement un marbre sur lequel je voulais me briser la tête. La crainte du scandale m'arrêta.

J'agitai violemment la sonnette et j'ordonnai au domestique qui se présenta d'aller demander à monsieur Wolffers qu'il voulût bien mettre une voiture à ma disposition pour me conduire jusqu'à Paris. Et, me retournant vers ma femme, quand le domestique fut parti:

—Appelez, lui dis-je, votre femme de chambre, et qu'elle prépare de suite vos malles.

—Vous voulez partir, monsieur, me dit-elle? d'un air résolu que je ne lui avais jamais connu.

—Oui, madame, et disposez-vous à me suivre.

—Vous partirez seul, monsieur, car je reste ici.

Je la regardai tout ébahi: ses étranges paroles, son visage bouleversé me firent croire un instant à un dérangement de ses facultés. Cette idée arrêta ma fureur prête à éclater.

—Marie, revenez à vous, lui dis-je tout ému

N'avez-vous pas quelque désir de revoir votre mère, d'embrasser votre enfant?

—Non, me répondit-elle froidement.

—Allons, Marie, vous êtes une folle. Voyons, reprenez votre raison et quittons vite ces lieux, hélas! où nous n'aurions jamais dû entrer.

—Je resterai, vous dis-je.

—Mais pourquoi cette fatale idée?

—Parce que je l'aime!!! oh! oui, je l'aime, ajouta-t-elle en tournant de nouveau ses regards vers le Parc.

Comment, messieurs, ne suis-je pas mort dix fois de mes douleurs dans un pareil moment?

—Raison de plus, malheureuse femme, m'écriai-je, pour fuir le danger, songez au moins à votre honneur, et ne me couvrez pas de honte... moi qui vous ai toujours accablé d'amour.

Elle tomba à mes genoux.

Il est trop tard, Ernest, dit-elle en se couvrant le visage.

A ce terrible aveu, je poussai un rugissement plutôt qu'un cri : L'expression de mon visage dut être épouvantable, car Marie fut saisie d'une telle frayeur qu'elle courut vers la fenêtre pour s'y précipiter; je l'arrêtai à temps; elle tomba sans connaissance dans mes bras, je la transportai sur un

lit et j'eus encore le courage de lui donner les soins qu'exigeait sa position.

Elle reprit ses sens au milieu d'un flot de larmes.

Ernest, s'écriait-elle, j'étais une folle, je me suis accusée d'un crime que je n'ai pas commis. Pardon ! je vous en supplie.

C'était à me faire croire à un horrible cauchemar.

— Vous ne me croyez pas, vous ne pouvez me croire, je le sais, repétait-elle, et cependant je vous dis la vérité. Je le jure sur la vie de ma mère, sur la tête de mon enfant.

Et elle se roulait à mes pieds, implorant ma pitié, me conjurant d'écouter sa justification, comme si elle était possible ! Résolu à ne pas être plus longtemps le jouet de sa fourberie, je fus inflexible et ne voulus rien entendre.

Au milieu de cette crise, il ne m'était pas venu un seul instant à la pensée d'aller demander satisfaction à M. de Fercourt. Je l'eusse plutôt poignardé que de me battre avec lui; un duel, en pareille circonstance, laisse toujours le rôle ridicule au mari offensé. Je voulais bien me venger de mon ennemi, mais non pas préparer un nouveau triomphe à sa vanité, en rendant ma honte plus éclatante.

Trois jours après cette scène, nous étions à Anvers. Quoique habitant la même maison, depuis un mois, Marie et moi nous vivions entièrement séparés. Cette existence n'étaitpas supportable ; aussi un matin Marie me fit-elle demander de la recevoir; un refus était impossible, — je me présentai donc moi-même à son appartement.

Elle était très pâle, et ses yeux, naguères si pleins d'éclat, semblaient tellement battus par ses lames, qu'à sa vue j'éprouvai une oppression pénible.

— Ernest, me dit-elle de sa voix encore harmonieuse, quoique plaintive, me croyez-vous toujours coupable ?

Cette question ramena la sévérité sur mes traits et, malgré les instances de Marie je m'abstins d'y répondre.

— Cependant, monsieur, s'écria-t-elle, ne soyez pas sans pitié; me forcer à vivre ainsi, c'est me condamner à mourir.

— Je comprends, madame, lui répondis-je, tout ce que cette situation a de pénible pour tous deux; mais rassurez-vous, elle va cesser; demain mon notaire vous remettra la grosse d'un contrat qui vous assure une pension plus que suffisante pour vivre d'une manière honorable, — je vous fais en outre don de cet hôtel que j'aurai

quitté avant huit jours pour n'y rentrer jamais.

Marie se jeta à mes pieds:

— Je vous le jure, Ernest, répéta-t-elle, j'ai été folle, mais je n'ai pas été coupable; pitié! pitié de grâce! pitié!

Je fus inexorable, et je me retirai accablé moi-même de la résolution que j'avais prise.

Le lendemain en me réveillant, je trouvai une lettre sur ma table de nuit; sous l'impression d'un funeste pressentiment, je l'ouvris en tremblant.

Marie m'écrivait:

« Si je n'ai point été criminelle, Ernest, j'ai eu le tort irréparable de vous affliger, vous si bon, si généreux. Adieu, Ernest, aimez bien notre enfant! pardonnez-moi et soyez assuré que ma dernière pensée, sera un vœu pour votre bonheur. »

Je me précipitai vers sa chambre, —elle n'y était plus; désolé, j'interrogeai tous mes gens; aucun d'eux ne put me donner de renseignements ni sur le départ de leur maîtresse, ni sur la personne qui avait déposé sa fatale lettre sur ma table de nuit. Abattu, consterné, je courus chez Mme de Nangen; cette malheureuse mère n'avait point vu sa fille. Je la laissai en proie au plus violent désespoir, et je pris la poste pour Paris.

Il m'était venu à l'idée que peut-être Marie était allée rejoindre M. de Fercourt.

Mes soupçons étaient faux, car à peine arrivé, j'appris que M. de Fercourt avait tout récemment succombé dans un duel.

De retour à Anvers, j'ordonnai partout les recherches les plus minutieuses, les plus incessantes; elles furent toutes infructueuses.

Après quelque temps de la vie la plus affreuse, je quittai Anvers pour venir habiter Bruxelles; j'espérais que ce changement apporterait quelque adoucissement à mes maux. Vain espoir! depuis ce jour funeste, la vue seule d'une jeune femme, le son de sa voix, son sourire, un regard de tendresse adressé à son mari me faisaient éprouver le supplice des damnés. Dans l'espoir de m'y soustraire je voulus chercher de nouvelles émotions en me livrant au jeu; je me fis donc présenter au *Bac* (1) et c'est alors, messieurs, que des relations se sont établies entre nous.

Au milieu de mes souffrances, à l'aspect du bonheur des autres, je me suis demandé si je souffrirais de même en face de leur malheur. L'espèce de plaisir que je prenais à vos récits érotiques, à l'exposé de votre doctrine, m'a donné la solution de cette question que je m'adressais à

(1) Cercle particulier où se réunit une partie de l'élite de la société bruxelloise.

moi-même. Et, bien résolu à faire supporter aux autres une partie de mes tortures, j'ai cherché à me rapprocher de vous, vous avez accueilli avec empressement mes avances....

— Ce dont il faut nous féliciter, interrompit le chevalier de Bleeden, puisqu'il doit en résulter une confraternité, une union entre nous qui assurent à vous, Vanlinden, les seules consolations réelles qui puissent vous convenir, et à nous, comte, une nouvelle source de joies et de plaisirs.

— Entre hommes d'honneur, messieurs, répondit le comte, un traité écrit serait inutile, la parole suffit; séparons-nous donc, ajouta-t-il en se levant, et que dès demain notre association reçoive son effet.

Le chevalier et monsieur Vanlinden s'étaient également levés.

— Dès ce moment je suis à vos ordres, messieurs, dit le chevalier, disposez de moi en tout et pour tout.

Nous sommes également aux vôtres, chevalier, répondit le comte et M. Vanlinden.

Et tous trois se séparèrent en se serrant la main.

Quelques minutes après Louise et Lucien, émus, troublés, s'étant également séparés, tout était retombé dans le silence.

III.

La Cour aux Seigles, — La tantje.

Si en sortant de l'*Allée des Jardins d'Idalie*, vous débouchez jamais dans la rue *Notre-Dame-aux-Neiges*, prenez à gauche, et longez-la dans ce sens. Au moment d'arriver à *la Place des Barricades* vous apercevrez une rue longue, étroite, obscure, décorée du nom pompeux de *rue du Rempart du Nord*. Jetez un regard afin d'observer ses étranges habitants, et si votre curiosité peu satisfaite vous pousse à y pénétrer, ne manquez pas d'attendre l'arrivée d'une des fréquentes patrouilles de gardes de sûreté qui y circulent afin de tenir constamment en respect cette population dangereuse. Mettez-vous à la remorque de cette patrouille et alors vous pourrez examiner

en toute sûreté des bouges et des cloaques autrement immondes que les tapis-francs de la Cité, ce réceptacle ignoble des impuretés de Paris.

A peine l'uniforme des gardes de sûreté aura-t-il été aperçu, que de toutes parts vous entendrez ce cri : « *les scheppers ! les scheppers!* »

Ainsi avertis, hommes et femmes cesseront instantanément leurs chants impudiques, les disputes s'apaiseront comme par enchantement et la patrouille passera en silence devant des groupes hideux, exhalant une odeur de vice et de débauche.

Quelques explications vous seront peut-être nécessaires, au sujet de cette qualification de *scheppers,* donnée par le bas peuple aux soldats de la garde de sûreté.

Cette troupe, véritable garde-civique, salariée d'abord aux frais de l'État et chargée de maintenir l'ordre, fut recrutée à son organisation parmi les chefs d'une sorte de corporation connue généralement sous le nom de *Capons du rivage.*

Les Capons du rivage, hommes robustes, un peu turbulents, mais probes et travailleurs, chargent et déchargent, à leur départ et à leur arrivée, les bateaux du canal qui naviguent au cabotage. Ces ouvriers s'adonnent ordinairement à un genre de lutte qui consiste à renverser son adversaire,

après l'avoir enlevé de terre, en le saisissant par le bas du corps. Lutter de cette manière s'exprime en flamand par le verbe *scheppen*, d'où vient très-vraisemblablement le surnom de *scheppers*, donné aux gardes de sûreté.

Ces *scheppers*, ou chefs des Capons du rivage, dirigent leurs ouvriers pendant le jour, et le soir ils endossent l'uniforme pour veiller à la sûreté publique. Leur concours est du plus heureux effet, car ils sont généralement craints; et cette mesure qui tend à appuyer la force repressive de l'influence morale que ces hommes exercent sur la populace, et même sur les bandits est un acte de haute sagesse, qui fait le plus grand honneur à l'administration de la police.

Si donc, sous la protection des *scheppers*, vous êtes parvenu sain et sauf jusqu'à l'extrémité de la rue du Rempart du Nord, ne vous avisez pas de prendre à gauche et de vous enfoncer dans des ruelles immondes qui semblent creusées sous terre. Regardez, en effet, à votre droite, et vous apercevrez une double porte pratiquée par les soins vigilants de l'administration de la ville, afin de fermer les issues aux malfaiteurs lorsque la police pénètre dans cet infâme quartier pour y rechercher les auteurs des méfaits ou des crimes qui s'y commettent journellement.

Ce motif est de nature, ce nous semble, à vous engager à gagner promptement la rue de la *Sablonnière*. Une fois là, faites quelques pas encore et vous vous trouvez dans la rue Royale : transporté tout à coup de ce repaire au milieu de cette large rue, aux somptueux édifices, ne vous semble-t-il pas que vous êtes débarrassé d'une inquiétude vague et que vous respirez mieux à l'aise?

Cependant avancez un peu, et non loin de l'hôtel de l'ambassade de France, sur le même côté, vous apercevrez une ouverture cintrée, à fleur de terre. Descendez quinze ou vingt marches, et vous serez dans la *Cour aux Seigles*.

Le soleil ne pénètre jamais, le jour ose à peine se hasarder dans cet antre repoussant. Si vous êtes aperçu par quelqu'un de ses habitants, pour peu que vous ayez une mise et une mine honnêtes, vous serez aussitôt accueilli par les *hourras* d'une vingtaine d'individus en blouse, mêlés aux cris de quelques femmes en haillons; et, si vous faites un pas, quatre ou cinq boule-dogues ne manqueront pas de grossir ce concert de leurs aboiements menaçants.

En avançant de huit ou dix mètres, on aperçoit à gauche un trou creusé en forme de porte, dans un mur épais et noirci par le temps. Un peu

plus haut et sur la droite, on voit une autre ouverture de deux pieds carrés, à demi cachée par quelques pots de fleurs. Cette ouverture sert d'unique fenêtre à une masure dans laquelle on pénètre par un escalier dressé en échelle et tellement à pic, que l'on doit prendre toutes ses précautions pour le gravir sans danger.

A droite de cet escalier on entre dans une pièce oblongue, basse et étroite.

A l'heure dont nous voulons parler, cette caverne était éclairée par une chandelle posée sur une table aux pieds boiteux et vermoulus.

Une vieille femme était assise près de cette table. Ses yeux très-petits, très-bruns, ardents, inquiets comme ceux d'une hyène, étincelaient de cupidité. Son front, couvert de rides, déprimé, disparaissait sous un serre-tête en soie d'un noir terne, fuyant en pointe. Son menton relevé paraissait vouloir atteindre l'extrémité de son nez en bec à corbin. Quelques mèches de cheveux d'un gris jaune retombaient de chaque côté de son visage creux et nuancé de bistre. Cette femme était vêtue d'ailleurs plus convenablement que le taudis qu'elle habitait eût pu le faire supposer. Son jupon de laine et son casaquin d'indienne avaient une apparence de propreté assez satisfaisante.

Tel était la Tantje que nous avons déjà rencontrée pour la première fois à l'*Hôtel Cluysenaar*.

La table avait été recouverte d'une serviette de grosse toile bise, sur laquelle étaient épars quelques vêtements de jeune fille d'un tisssu peu précieux, mais assez frais.

La Tantje les examina un à un et, arrivée au dernier, elle tourna ses regards vers un coin de la chambre et se mit à crier :

— Ah ! ça, Mieke, viens une fois voir toutes ces belles choses, sais-tu?

La pâle lumière que répandait la chandelle se mourant dans l'ombre, laissait dans la plus complète obscurité une jeune fille assise dans ce coin sur une espèce d'escabeau. A cette interpellation de la Tantje un bruit léger se fit entendre, mais Mieke ne parut pas.

La Tantje frappa du pied avec impatience.

— Viendras-tu donc? cria-t-elle de nouveau — est-ce que par hasard — tu voudrais que je me lève pour te faire courir plus vîte?

L'ombre de Mieke s'avançant avec lenteur se dessina vaguement.

— Avance donc un peu que je te dis, reprit la Tantje en frappant une seconde fois le seuil de ses deux pieds.

Mieke s'approcha doucement la tête baissée, ses

bras pendants devant elle et ses deux petites mains jointes.

Rien n'était plus charmant et plus pénible à la fois que l'aspect de cette jeune fille.

Elle paraissait à peine avoir atteint l'âge de treize à quatorze ans,

Un front pur et d'une blancheur d'ivoire couronnait son visage du contour le plus régulier, mais pâle, mais altéré déjà par l'air méphitique qu'elle respirait. Ses longs cils, soyeux, un peu relevés, augmentaient l'expression pleine de suavité de ses grands yeux d'un noir transparent. Son nez, sa bouche fine et d'un vif éclat, son menton délicat étaient d'une rare perfection. Ses cheveux d'un blond d'or, incultes, mal soignés, s'échappaient sans ordre surses épaules.

Une mauvaise souquenille toute rapiécée, tombant à plat jusqu'à ses genoux, cachait entièrement sa taille, et laissait à nu ses jambes frêles et ses pieds délicats.

—Eh bien, Mieke, lui dit la Tantje, en étalant à ses yeux les différents objets de toilette que la pauvre enfant regardait d'un air d'indifférence, vois un peu cette jolie robe.

— Oui, Tantje, elle est bien jolie, répondit Mieke.

— Et ce brodé collet, reprit la vieille en don-

nant à ses paroles une inflexion admirative, dans le but d'exciter davantage les désirs de la jeune fille, — et ce schall, et ces souliers d'étoffe avec des rubans après, et ce beau *cabasson?* (1) — Vois une fois les beaux rubans roses qu'il y *a avecque.*

Mieke restait silencieuse et paraissait embarrassée.

—Ah ça! répondras-tu donc? dit la Tantje, en séparant les deux bras de Mieke, qu'elle frappa de la paume de sa main osseuse et décharnée.

— Oui, Tantje, c'est bien beau, répondit la pauvre enfant en poussant un grand soupir.

— C'est bien heureux, continua la vieille. Voilà donc que tu deviens plus raisonnable. Allons, viens, pour ta peine que je te donne *une baise.*

Mieke ne fit aucun mouvement, tout son petit corps tremblait; — une vive rougeur colorait ses joues, et, levant ses grands yeux sur la Tantje, elle lui dit d'une voix émue :

— Je ne mettrai pas ces beaux habits et je n'irai pas chez ce riche monsieur, savez-vous.

— Vous ne mettrez pas ces beaux habits et vous n'irez pas chez ce riche monsieur! — Mieke vous êtes une folle et une méchante fille, reprit la Tantje, cherchant à comprimer sa colère.

(1) Chapeau.

— Méchante, non ça je ne suis pas, Tantje; mais ne m'y faites pas aller chez ce monsieur, — voyez-vous, j'aimerais mieux mourir.

— Ta ta! ta! interrompit la vieille; tout cela c'est des *flausques*... [1] Voyez un peu votre sœur, cette bonne Trinette, en v'là une enfant qui est docile et pas paresseuse! C'est pas une sainte-n'y-touche comme toi, — ça n'a pas peur; aussi c'te petite *mèreque* [2] comme elle s'en donne pour me regagner l'argent que j'ai dépensé pour elle — et que je pouvais bien m'en passer, savez-vous? — car, après tout, vous n'êtes pas mes filles : votre mère, qu'était ma sœur, est morte, c'est vrai; elle vous a laissées toutes deux pour tout *boeltje* [3], pour tout héritage. Je n'avais pas besoin de vous prendre toutes deux à la maison. *Où-s-que* vous auriez été donc, qu'est-ce que vous seriez devenues donc, si je vous avais abandonnées? dites-moi ça un peu?

— Hélas, je n'en sais rien; Tantje.

— Moi je le sais; tu serais morte de faim et de froid; Mieke, je te le répète, tu n'as pas de cœur. Tu es une ingrate!

— Oh! non, Tantje! oh! non, répondit Mieke en joignant ses deux mains, merci, cent fois merci

(1) Contes.
(2) Petite mère.
3) Bien.

pour toutes vos bontés. Mais pour l'amour de Dieu, faites moi apprendre à coudre, à laver, donnez-moi un métier, et, s'il le faut, je travaillerai le jour et la nuit; je vous rapporterai tout ce que je gagnerai.

Tantje partit d'un grand éclat de rire.

— La petite sotte, s'écria-t-elle, préférer s'éreinter jour et nuit pour quelques *cents*, tandis qu'elle pourrait gagner des piles d'or et pour elle et pour moi! et dire que pour cela elle n'a qu'à se laisser mettre des beaux habits, et montrer un peu de bonne volonté....

— Tantje, je n'ai point besoin de cet or, de ces beaux habits...

L'orage grossissait.

— Mieke, taisez-vous, et que toutes ces sottises finissent; essayez de suite ces habits, voyez-vous, car demain vous irez chez le chevalier de Bleeden, j'ai donné ma parole.

— Je n'irai pas, Tantje, c'est une chose certaine.

— Répète-le encore, s'écria la vieille se levant furieuse.

Mieke tomba à genoux.

— Ça, je vous le dis, Tantje, s'écria-t-elle en fondant en larmes, pardon! pardon! mais je n'irai pas. Furibonde, hors d'elle-même, la Tantje se rua

sur la pauvre Mieke et elle l'accablait de coups, la traînait par les cheveux, quand la porte s'ouvrit ; l'apparition d'une autre jeune fille mit fin à cette scène.

A la vue de Trinette, car c'était elle, la Tantje avait abandonné sa victime, pour aller au devant de la nouvelle venue. Trinette, fatiguée, harrassée, avait posé sur la table, une petite guitare brisée en différents endroits, et à laquelle il ne restait plus que trois cordes, et s'était jetée sur une mauvaise chaisse à moitié dépouillée de sa paille.

En un instant, le visage de la Tantje avait subi une transformation complète : de la contraction, de la furie, il avait subitement passé à la laideur de la rapacité en émoi.

— Eh bien ! ma pauvre fille, comment ce que s'est passée la journée? dit-elle en posant sa bouche encore écumante sur le front pâle de Trinette.

Trinette la tête appuyée sur les deux mains, ne répondait pas.

— Qu'as-tu donc, mèreque? demanda la vieille; tu parais abattue.

— J'ai si mal là, *och ! Heere,* [1] répondit la petite malheureuse en portant alternativement une main à ses jambes et à sa gorge.

(1) Oh ! Dieu !

— En effet, tu es bien enrouée, reprit la Tantje mais bah! ça ne sera rien, — attends, tu vas boire un verre de faro et ça se passera de suite.

La Tantje alla ouvrir un buffet, d'où elle tira un pot d'étain et un verre qu'elle vint placer devant Trinette; après quoi, s'étant assise près d'elle elle reprit :

— Ah! ça Trine, les affaires est-ce que ça a bien été? dis moi ça un peu.

Trinette, sans répondre, prit de sa poche une poignée de menue monnaie, la jeta sur la table devant la Tantje; celle-ci d'un doigt agile sépara les quelques pièces blanches mêlées à cette monnaie, fit du tout trois ou quatre piles, et se mit à les compter avec avidité.

Trinette, malgré son air souffrant et étiolé, paraissait à peine avoir une année de plus que sa sœur Mieke. Son bonnet de tulle à larges ruches, chargé de rubans et de fleurs fanés, était posé sur sa tête de manière à laisser à découvert deux bandeaux de cheveux tellement chargés de poussière, qu'il était difficile d'en saisir la véritable nuance. Un cercle bleu entourait ses grands yeux noirs, qu'elle n'ouvrait qu'à demi; ses traits étaient assez réguliers, mais son teint déjà plombé, ses lèvres flétries en avaient détruit tout l'agrément.

Un fichu de soie, sale, ratatiné, noué autour de son col déjà jauni et desséché, le laissait presqu'entièrement à nu; une robe de mousseline de laine, à manches et à dos plats, révélait son excessive maigreur. Un tablier de lévantine orange, troué et taché en plusieurs endroits, complétait cette singulière toilette.

Tandis que la Tantje comptait le produit *du labeur* de sa victime, Trinette, pour étancher sa soif ardente, vidait le pot de bière placé devant elle.

Quand à Mieke, aussitôt l'arrivée de sa sœur, elle était allée se réfugier sur son escabeau, où elle faisait d'inutiles efforts pour retenir ses pleurs. Trinette absorbée par ses propres souffrances, ne les avait d'abord pas entendus; mais quand sa soif fut apaisée et qu'elle eut pris un peu de repos, elle promena ses regards sur le fond obscur du taudis.

Ah! ça Mieke, où es-tu donc? demanda-t-elle d'une voix déjà rauque et brisée par ses efforts à chanter dans les rues, dans les tabagies et devant les cafés.

—Je suis là, sœur, répondit Mieke, au milieu des hoquets de ses sanglots.

—Mais tu pleures, je crois, s'écria Trinette; — qu'a-t-elle donc, la pauvre Mieke, continua-t-elle en tournant ses regards pleins de reproches du côté de la Tantje.

Celle-ci fit un mouvement d'épaules; ce mouvement voulait dire : « Tu as bien tort de t'occuper d'elle. »

Mieke n'osait approcher: Trinette alla au devant d'elle, la prit par la main et l'amena jusqu'auprès de la table.

—Ah! mon Dieu, du sang! s'écria-t-elle tout-à-coup en l'examinant au visage. —Tantje! Tantje! ajouta-t-elle, c'est mal; vous avez battu cette pauvre Mieke, oh! c'est bien mal.

Et elle prit son mouchoir pour essuyer quelques gouttes de sang déjà coagulées sur le front de Mieke, presque à la racine des cheveux. Toutefois la blessure était peu grave.

L'indignation avait redonné quelque force aux membres languissants de Trinette; le rouge de la colère avait, hélas! pour un instant, chassé la lividité de son teint. Elle était presque belle ainsi.

—Ah! ça, ne vas-tu pas la plaindre toi aussi? répondit la vieille en serrant dans un grand sac de cuir la recette de Trinette, —une entêtée, une folle, une ingrate, continua-t-elle, qui refuse la plus belle occasion!...

—Si ce n'est pas son idée, à Mieke, interrompit Trinette, pourquoi la forcer, Tantje? pourquoi la battre? elle si faible, si mignonne. Ah! Tantje, le bon Dieu vous punira.

Pauvre enfant! à qui sa dégradation, œuvre d'autrui il est vrai, n'avait pas ôté sa crainte de Dieu!

Ce témoignage de pitié et d'intérêt pour sa sœur produisit l'effet contraire à celui que Trinette en espérait sans doute, car la vieille reprit aussitôt son air courroucé.

—Trinette, s'écria-t-elle, en frappant la table de son poing, tais-toi, toi aussi, ou tout cela va mal finir. Si tu aimes ta sœur, au lieu de la détourner par toutes ces grimaces tu ferais mieux de l'engager à m'obéir. — Quant à toi, Mieke, prends garde sais-tu et marche droit, ajouta-t-elle en se tournant vers la jeune fille qu'elle menaçait du poing.

Mieke, effrayée, courut au fond de la pièce, leva le loquet d'une porte disloquée, mal jointe, s'enfonça dans un trou long de six pieds, étroit, peu élevé, et se blottit sur une couche de paille empreinte d'une moiteur méphitique et qui servait de lit à elle et à sa sœur.

La Tantje voulut la poursuivre, mais Trinette la retint en s'accrochant à ses vêtements.

—Trine, lui dit la vieille, quand elle lui eut fait lâcher prise, tout ça se gâtera; cette petite vaurienne finira par t'ensorceler toi-même..... Gare! gare! si jamais cela arrive.

Et, tout en branlant sa tête en signe d'un profond mécontentement, la Tantje se dirigea de nouveau vers le buffet, et apporta à Trinette quelques pommes de terre froides, cuites à l'eau, un morceau de *schol* (1) et une tartine de pain noir.

—Soupe, ma fille, lui dit-elle en la frappant légèrement da sa main en façon de caresses, car il te faut des forces pour recommencer demain... La recette d'aujourd'hui est bien maigre, sais-tu?...

Trinette poussa un soupir, prit avec indifférence, presque avec dégoût, la nourriture que la Tantje avait mise devant elle, et grignota quelques pommes de terre.

La Tantje avait coupé un autre morceau de pain noir; elle alla ouvrir la porte du trou où Mieke s'était réfugiée:

— Tiens! Mieke, s'écria-t-elle en lui jetant au visage cette maigre pitance; c'est encore trop bon pour toi!... Si tu as soif, tu viendras prendre de l'eau à la cruche.

Il se faisait tard; la Tantje avala un verre d'eau-de-vie, se déshabilla et se coucha sur un misérable grabat. Ses ronflements indiquèrent bientôt qu'elle était plongée dans le plus profond sommeil.

(1) Sorte de sole séchée et salée.

Trinette, vaincue par son malaise et ses fatigues, s'était assoupie sur la table; elle fut réveillée en sursaut par le mouvement de son bras qui, placé à faux était brusquement retombé.

Elle se leva; d'une main se frottant les yeux et de l'autre ayant ramassé les restes de son chétif repas, elle se traîna jusqu'au taudis où Mieke était couchée, mais ne dormait pas encore.

—Tiens, sœur, lui dit-elle en lui présentant le morceau de *schol* et quelques pommes de terre.

—Merci, Trintje, je ne mangerai pas, je n'ai pas faim.

Mieke en parlant avait encore les larmes aux yeux.

Pauvre sœur! s'écria Trinette, en se jetant dans ses bras, et de nouveau vaincue par le sommeil, elle retomba sur la paille et s'endormit aussitôt.

Depuis un quart-d'heure, Mieke, assise dans un coin, sur son séant, ne songeait pas à dormir. Sa petite tête travaillait, son cœur battait avec force.

Soudain elle se rapprocha de sa sœur; sa main qu'elle promenait légèrement sur la paille, cherchait son visage, et quand elle l'eut rencontré, ses lèvres déposèrent un baiser sur les joues humides et fiévreuses de la malheureure Trinette. Ensuite elle se leva en refoulant un soupir, ouvrit

doucement la porte et se retrouva dans la pièce où la Tantje était couchée.

Elle s'arrêta pour respirer et reprendre un peu de courage, — puis elle fit encore quelques pas sur la pointe des pieds et s'arrêta de nouveau, car elle était près du grabat de la Tantje.

Elle écouta : la respiration de la vieille était toujours forte et cadencée.

Alors, Mieke, enhardie, s'avança jusqu'à la porte de sortie; tous ses petits membres tremblaient; elle tourna la clé deux ou trois fois dans la serrure; la porte céda, et en deux sauts la pauvre enfant se trouva dans la Cour aux Seigles.

Depuis dix minutes elles courait devant elle sans but, sans idée; quand elle s'arrêta, elle était sur le Boulevard Botanique, précisément en face du beau jardin qui porte ce nom.

Un instant elle oublia ses chagrins pour s'abandonner aux élans d'une extase instinctive devant le magnifique tableau qui se déroulait à ses yeux.

C'était une des premières nuits de novembre. L'air était vif, le ciel pur et parsemé d'étoiles. Une lune brillante éclairait l'horizon, et ses rayons pénétrant à travers les arbres déjà effeuillés des Boulevards, du Jardin Botanique et des avenues, jetait autour d'eux des flots d'une lumière douce et argentée. Par un effet délicieux de perspective,

tout le long des Boulevards, la cîme des arbres paraissait s'agiter au-dessus d'une double guirlande de feu. La blancheur éblouissante des immenses édifices, des charmantes villas, des kiosques épars dans le lointain rehaussait encore le charme et la majesté de ce coup-d'œil magique.

Mieke, émue, heureuse de ce grand air qu'elle respirait à longs traits, heureuse surtout de se voir délivrée des obsessions, des mauvais traitements de la Tantje, gagna la rue neuve et arriva sur la place de la Monnaie.

La froidure devenait plus sensible. D'ailleurs, Mieke, on le sait, n'avait pour tout vêtement qu'une mauvaise souquenille; elle grelottait donc de tous ses membres, et le sommeil engourdissait ses paupières. Les arcades du Théâtre Royal lui offraient un gîte et un abri; elle y pénétra et se blottit dans un coin. Assise sur la pierre, sa tête cachée entre ses jambes, elle confia mentalement son avenir aux soins de la Providence, et chercha un moment de repos et de sommeil.

Une heure après, une patrouille passait. Le corps de Mieke formait un point noir à l'angle d'une arcade. Le chef de la patrouille l'aperçut.

—Qu'est-ce cela? dit-il en s'approchant.

Mieke fut réveillée en sursaut par un léger coup de crosse de fusil.

Elle leva vers le sous-officier, ses grands yeux plutôt étonnés qu'effrayés.

—Que fais-tu là, petite? lui demanda l'agent de sûreté.

—Je dormais, répondit Mieke en se frottant les yeux.

—Mais ce n'est pas ici un lieu pour dormir, reprit l'agent. N'as-tu donc pas de demeure? ajouta-t-il.

Mieke allait indiquer la maison de la Tantje ; elle se ravisa :

—Non, répondit-elle.

—Et bien! petite, suis-moi, dit l'agent; je vais t'en trouver une.

Et la patrouille, conduisant la jeune fille, se dirigea vers l'hôtel-de-ville.

—Que m'amenez-vous? demanda le commissaire de la *permanence* (1) à l'agent de sûreté.

—Une petite fille que nous avons trouvée endormie sous les arcades du Théâtre, répondit celui-ci en poussant Mieke devant lui.

—Ah! ah! reprit le commissaire, encore une de ces petites vagabondes, de ces petites coureuses de rue; c'est bien, je vais dresser procès-verbal.

Et, en effet, le magistrat dressa un acte en

(1) Bureau de police situé à l'Hôtel-de-Ville, où sont conduites toutes les personnes arrêtées, et où elles subissent un Premier interrogatoire.

vertu duquel la pauvre Mieke, inculpée de VAGABONDAGE, était envoyée A LA DISPOSITION DE MONSIEUR LE PROCUREUR DU ROI.

A l'instant même, l'infortunée fut conduite à l'*Amigo* (1).

« Merci, ô mon Dieu! dit-elle en joignant ses deux petites mains, quand elle pénétra dans la prison; me voici prisonnière, mais au moins *je ne mettrai pas les beaux habits et je n'irai pas chez le riche monsieur.* »

(1) Prison où sont déposés tous les individus des deux sexes en état de prévention.

IV.

La duchesse de Wladimont. -- Projet de noble expiation.

Onze heures et demie du matin venaient de sonner.

Le duc et la duchesse étaient réunis dans le salon d'intimité.

On se figurerait difficilement quelque chose de plus élégant, de plus coquet, de plus riche et de plus somptueux tout à la fois que ce salon meublé par les soins et sous la direction de la duchesse elle-même. Quoique sa gracieuse fantaisie n'eût pu s'astreindre à l'adoption rigoureuse du style d'une époque, l'ensemble de l'ameublement rappelait de préférence celui de Louis XV.

Le parquet, d'un travail précieux, était entièrement recouvert d'un superbe tapis de Beauvais. Une pluie de fleurs aux nuances les plus riches formait le fonds de ce tapis, encadré par une large bordure; à ses quatre côtés ressortaient les belles armoiries de la maison du duc.

Le salon et son plafond étaient tendus et *capitonés* en entier d'une étoffe de satin de Lyon rosé et semé de petits bouquets de la renoncule des prés, connue sous le nom de *bouton d'or;* des rideaux d'étoffe pareille façonnée en plis gracieux d'après les dessins de la maison Lassalle, laissaient apercevoir un magnifique point de Bruxelles qui dissimulait complètement les deux fenêtres.

Des cordelières, des franges d'or ornaient et encadraient toutes ces tentures.

Des chaînes de fleurs en porcelaine de Sèvres bordaient les glaces en ogive fixées au même plan que la tenture. Les portes, le meuble garni également de satin de Lyon, les étagères placées aux angles, un délicieux petit meuble servant de bureau et de bibliothèque, étaient en bois de violette, rehaussé de ciselures d'or représentant les fleurs dans leur variété infinie.

Une portière en velours de soie grenat, soulevée de chaque côté par un cordon d'or, découvrait les panneaux de la porte principale, dont chacune

était une rare et précieuse peinture de Lairesse.

La cheminée en marbre *Bresinne*, sculptée par Ruxthiel, supportait une glace sans tain qui découvrait aux regards les trésors d'un ravissant jardin d'hiver renfermant les plantes les plus rares, les fleurs les plus belles.

La pendule, en bronze doré, représentant la *Naissance de Venus*, ciselée d'après l'admirable modèle de Canova déposé au château de Versailles, était accompagnée de deux magnifiques vases de Sèvres d'où s'échappaient des tiges d'asclépias se recourbant sur elles-mêmes et confondant leurs feuilles, leurs fleurs et leurs ombelles au milieu desquelles la fantaisie de l'artiste avait semé une nuée d'oiseaux de paradis, aux ailes d'or, de pourpre et d'azur, voltigeant, folâtrant, et se béquetant amoureusement.

Le duc et la duchesse étaient assis aux côtés l'un de l'autre sur une *marquise* placée au fond du salon et près de laquelle on avait roulé une petite table de laque de Chine chargée d'albums et d'aquarelles du plus grand prix.

Le duc de Wladimont est un homme de soixante-cinq ans environ. Sa chevelure encore épaisse, ses favoris qui dessinent le contour de son visage, sont d'une blancheur argentée. Ses traits réguliers sont pleins de bonhomie et de franchise, et, mal-

gré son embonpoint un peu trop marqué, son abord et ses manières sont empreints de noblesse et de distinction.

Sa mise est simple et sévère; un ruban de plusieurs couleurs est noué négligemment à une boutonnière de son habit noir.

La duchesse est en toilette du matin.

Rien n'est plus charmant que son visage; rien n'est plus ravissant que sa toilette.

Elle a vingt ans au plus. Ses cheveux longs, d'un noir d'ébène, soyeux, épais, sont relevés sur le derrière et retenus par un peigne d'écaille de la plus grande simplicité; ils se séparent devant en bandeaux unis qui viennent s'arrondir sur le lobe rosé de ses oreilles. La vivacité de ses grands yeux noirs, ombragés des plus beaux cils, animent sa physionomie, pleine d'ailleurs d'aménité. Son nez est d'une régularité parfaite. Ses lèvres suaves, vermeilles, découvrent en souriant des dents d'un émail irréprochable. Son teint d'une douce blancheur, a toute la fraîcheur et le velouté de la première jeunesse; les petites veines bleuâtres que l'on aperçoit serpenter sur son front et sur son col dénotent l'ardeur de son sang; son regard ferme, et cependant affable, annonce l'énergie et la résolution. Elle porte un peignoir en cachemire blanc, doublé de satin rose; sur le devant, le cor-

sage ouvert laisse voir une chemisette plissée à entre-deux de dentelles. Des flots de point d'Angleterre s'échappent de ses *manches à la religieuse* et de l'ouverture formée en bas par les coins relevés de chaque côté.

Le duc et la duchesse feuilletaient ensemble un des albums placés devant eux, et se communiquaient alternativement leurs observations sur les chefs-d'œuvre qui passaient devant leurs yeux.

Le duc jeta ses regards sur la pendule.

— Bientôt midi, dit-il en se levant; Louise, je vous quitte. Voici l'heure à laquelle j'ai donné rendez-vous à maître Ruden. Il est exact, je ne veux pas le faire attendre.—Désirez-vous qu'après cette affaire je vienne vous prendre pour faire un tour de promenade?

—Je vous remercie, mon ami, répondit Louise; j'attends Lucien, nous avons à causer longuement ensemble.

— Avez-vous donc quelque leçon de morale à lui faire? reprit le duc en souriant.

— Oui, mon ami, et une leçon très-sérieuse, je vous assure, répondit Louise.

— Je vous laisse donc et vous demande grâce pour Lucien. Ne soyez pas trop sévère.

En achevant ces mots le duc s'était approché de Louise. Il s'éloigna après avoir déposé un baiser sur son front.

« Noble et belle nature » se dit Louise en l'accompagnant du regard.

L'aiguille de la pendule indiquait midi et dix minutes et Lucien ne paraissait pas.

La duchesse se promenait dans le salon, absorbée par ses réflexions.

La grâce et la flexibilité ds ses mouvements ne pourraient se décrire.

Ella s'arrêta et regarda à la pendule.

— Midi un quart, murmura-elle.

Au même instant un valet de chambre ouvrit les deux battants de la porte du salon et annonça :

— M. le comte d'Epinoy.

A la vue du comte, le cœur de la duchesse battit violemment. Lucien paraissait lui-même fort embarrassé. Louise répondit à son salut respectueux, alla s'asseoir de nouveau sur la *marquise*, et lui fit signe de prendre place sur un fauteuil.

Le comte Lucien d'Epinoy paraissait avoir vingt-huit ans. Sa chevelure brune à reflets légèrement cendrés, séparée avec soin au-dessus de la tempe droite, retombait en boucles naturelles de chaque côté de son visage ; son front était admirablement développé ; ses yeux noirs, vifs, pleins d'intelligence relevaient encore le charme de sa physionomie avenante, de son sourire rempli de finesse et de bienveillance. La légère moustache

noire, qui couvrait sa lèvre supérieure, rendait plus vive la blancheur de ses dents. Le comte portait une redingote et un pantalon noirs dont la coupe gracieuse aidait à faire ressortir l'élégance de sa taille et la distinction de sa tournure ; sa cravate de satin noir, effleurée de moire, rendait plus vive la blancheur de son gilet et la netteté de sa chemise, attachée sur le devant par trois étincelles de diamant; des gants frais, une chaussure fine et très-soignée, complétaient cette mise d'un goût parfait.

La duchesse paraissait émue. Lucien comprit qu'il était convenable que, le premier, il rompît le silence.

—Vous m'avez fait demander, Louise, dit-il, et, vous le voyez, j'ai été exact à me rendre à vos ordres.

— Et vous avez bien fait, Lucien, reprit la duchesse... sans doute, ajouta-t-elle en fixant son beau regard sur le comte, vous avez prévu quel doit être le sujet de notre entretien.

— Je crois en effet le connaître, répondit Lucien, et je m'attends à des reproches justement mérités.

— Expliquez-vous, interrompit la duchesse.

Lucien était presque confus.

— Ne suis-je pas coupable d'une légèreté inexcusable? reprit-il... cette légèreté Louise ne vous a-t-elle pas exposée à un grand danger ?... Oh ! je frémis en songeant que de Frensberg ou ses deux

compagnons auraient pu nous rencontrer dans l'escalier... nous reconnaître... pardon, Louise, je suis bien coupable, j'aurais dû prendre des renseignements.

— Lucien, interrompit de nouveau la duchesse, ne vous repentez pas de votre imprudence; elle nous a sauvés. Tenez, mon ami, ajouta-t-elle, sans pouvoir retenir une larme, la voix de M. Vanlinden, saccadée, tourmentée par la douleur, plus que par la haine, bruit encore à mes oreilles. Cette scène, voyez-vous, m'a laissé une impression qui ne s'effacera jamais.

— Mais aussi pourquoi n'avez-vous pas voulu vous éloigner, quand nous nous sommes aperçus de ce fâcheux voisinage? Pourquoi surtout vous y êtes-vous exposée le lendemain encore?

— Pourquoi? Lucien, répondit vivement la duchesse : parce que à peine M. Vanlinden eut-il commencé son récit épouvantable, au point de vue des tortures morales dont il était tout imprégné, qu'aussitôt je compris que c'était une grande leçon que le ciel nous envoyait pour nous empêcher de commettre une faute grave... un crime!...

— Un crime!... Louise!

— Oui, Lucien, un crime. N'est-ce point un crime, en effet que d'exposer à la honte, au ridicule, un homme plus honorable encore que son nom, l'un des plus illustres cependant du con-

tinent? n'est-ce point un crime surtout que de tromper sa tendresse infinie, sa confiance noblement aveugle? N'est-ce point un crime, dites-le moi, que de faire saigner ce cœur toujours ouvert aux plus généreux sentiments?...

— Louise, vous êtes sévère...

— Non, Lucien, je suis à peine juste. Et aujourd'hui que notre faute commune m'apparaît dans toute son étendue, j'en puis mieux pénétrer toute la profondeur. — Ecoutez-moi, Lucien, et quoique mon jugement ne séparant pas votre cause de la mienne vous condamne également, vous vous y soumettrez entièrement, je l'espère.

Avant d'être mon mari, le duc, vous le savez, avait été l'ami de ma famille; il me recueillit au couvent, orpheline, sans fortune, pour m'élever jusqu'à lui et me doter de ses immenses richesses. Et en cela, Lucien, il ne cédait pas à une de ces passions extravagantes qui poussent certains vieillards à faire ce qu'on appelle dans le monde un mariage de folie: en m'unissant à lui, le duc adoptait une enfant isolée, sans soutien; il se donnait une fille qu'il voulait protéger de son expérience, de sa tendresse toute paternelle. Et, je vous le demande à vous-même, Lucien, comment depuis a-t-il accompli cette noble mission qu'il s'est donnée?

Le comte était visiblement ému.

— Je le reconnais avec vous, Louise, répondit-il, le duc a le plus beau caractère que je connaisse.

— Vous, Lucien, fils de la sœur de ma mère, reprit la duchesse, dont les regards et la voix s'animaient de plus en plus, vous étiez presque le seul parent qui me restât. Le duc vous accueillit avec joie, malgré votre jeunesse et votre mérite; bien plus, il laissa s'établir entre nous une intimité qne ses efforts mêmes tendaient à resserrer encore. Vous devîntes non seulement mon meilleur ami, il vous traita bientôt comme son enfant, si bien qu'aujourd'hui nous ne pourrions dire pour lequel de nous deux sa tendresse est la plus vive. Incapable lui-même d'une mauvaise action, d'une mauvaise pensée, plein de foi dans ma vertu, dans ma reconnaissance, plein de confiance, Lucien, dans votre loyauté, jamais un soupçon jaloux n'a effleuré son cœur, n'a rembruni la sérénité de son front; — et nous, comment avons-nous justifié cette confiance? — en la trahissant tous deux.

— Ah! Louise dit le comte, jamais l'idée d'une trahison....

— Je le sais, interrompit la duchesse, et c'est là notre seule excuse; nous suivions à notre insu une pente dangereuse; nous avons failli devenir

coupable avant d'avoir envisagé notre faute, et sans en avoir sondé toute l'horreur. — Notre respectueuse affection, notre reconnaissance pour le duc, laissaient une place libre dans notre âme jeune et pleine de force; nous nous en sommes emparés mutuellement et comme malgré nous. Nos relations de chaque heure, notre intimité que rien n'entravait, notre part égale dans la tendresse du duc, tout enfin semblait se réunir pour nous entraîner vers ce torrent, où nous avons été si près de tomber. Mais aujourd'hui, Lucien, que le danger nous est connu, aujourd'hui que nous avons touché l'abîme, il convient à notre dignité, il importe à notre repentir, à nos devoirs de l'éviter. Et c'est parce que j'ai compté et que je compte sur votre concours pour atteindre ce but, que je vous ai demandé cet entretien.

L'émotion, les remords de la duchesse avaient pénétré jusqu'à l'âme du comte.

—Merci, Louise, merci, s'écria-t-il, de m'avoir ainsi rappelé à moi-même; merci, surtout, de m'avoir jugé digne de partager vos regrets.

—Ainsi, Lucien, désormais....

—Désormais, je vous le jure, j'aurai pour le duc le respect d'un fils pour son père... et pour vous, Louise, l'affection d'un frère pour sa sœur.

Louise, levant ses yeux pleins de larmes vers le ciel, s'écria avec transport :

—Je vous rends grâces, ô mon Dieu! je ne m'étais donc pas trompée. Et, tendant sa main à Lucien, elle ajouta : Lucien, oh! vous me rendez bien heureuse.

Tenez, mon ami, ajouta-t-elle presque aussitôt, maintenant que me voici rassurée pour l'avenir, et que dès-lors je puis, sans crainte, reporter mes regards sur le passé, laissez-moi vous dire qu'il a fallu que j'eusse perdu la raison pour consentir à votre projet de louer une chambre à l'hôtel Cluysenaar....

—Louise, voulez-vous m'adresser un nouveau reproche?...

—Non, Lucien, non, il est bien convenu que nous ne considérerons plus le passé que comme un temps d'erreur et de folie.

—Je suis obligé d'en convenir, Louise, cette idée de nous réunir quelquefois à cet hôtel était bien la plus extravagante de toutes.....

—Et c'est cependant la seule qui ne me laisse aucun regret.

—Voulez-vous railler, Louise?

—Je parle très-sérieusement, je vous assure.

—Me direz-vous alors le motif...

—Dites les motifs, il y en a deux.

—Le premier?

— N'est-ce pas à cette folie je que dois de

connaître l'histoire de M. Vanlinden, et n'est-ce pas cette histoire qui m'a dessillé les yeux? — Mon Dieu! Lucien, savez-vous bien que si ma faute, tôt ou tard découverte, eût causé au duc une partie des douleurs que cet infortuné a souffertes et souffre encore, j'en serais morte de désespoir.

—Louise, ce retour vers le passé est vraiment pénible.

—Pardon, Lucien, j'ai tort de vous affliger....

—Passez donc au second motif.

—Avant de vous le dire, laissez-moi vous adresser plusieurs questions. Que savez-vous du chevalier de Bleeden?

—Je ne le connais pas intimement, mais je l'ai rencontré souvent dans le monde. Il est gros joueur, il a un grand luxe de voitures, et fait très-bonne chère. On se perd en conjectures sur la source où il puise les sommes nécessaires à toutes ces dépenses, car son père, qui habitait Namur, ne lui a laissé en mourant qu'un très-modeste patrimoine.—Il a, dit-on, une sœur fort jolie dont il est le tuteur; elle vit retirée, par ses ordres, on ne sait où. La réputation du chevalier est d'ailleurs assez mauvaise et je la crois méritée.

—Et le comte de Frensberg? demanda la duchesse.

—Le comte de Frensberg, reprit Lucien, appartient à l'une des familles les plus recommandables de la province de Liége. Quoique à peine âgé de vingt-cinq ans, il jouit déjà d'une fortune considérable dont il fait un assez mauvais usage. Le comte a une imagination ardente; un besoin d'agir le tourmente et l'agite incessamment. Il a de l'instruction, de l'esprit et quelques bonnes qualités; mais le germe s'en détruit au milieu des plaisirs, des excès de toute nature auxquels il s'abandonne sans réserve. Bien guidé, le comte eût fait un homme remarquable; livré à ses passions, il peut devenir très-dangereux.

— Quand à monsieur Vanlinden...

—Je le connais beaucoup moins, interrompit le comte, car il n'habite Bruxelles que depuis six mois. Il passe, en effet, pour avoir fait à Anvers une fortune très-rapide, résultat qu'on attribue à sa grande aptitude et à son habileté réelle dans les affaires. Quoique d'une raison et d'un esprit supérieurs, depuis son arrivée à Bruxelles, M. Vanlinden recherche la société des jeunes gens les plus dissipés. On le voit tour à tour triste sombre, livré à la dissipation et aux plaisirs. Ses malheurs domestiques, que tout le monde ignore, m'expliquent aujourd'hui cette bizarrerie d'humeur et de conduite.

La duchesse avait écouté ces renseignements avec la plus grande attention.

— Maintenant, reprit-elle, quelles sont vos idées sur cette étrange association dont le hasard nous a donné le secret?

— De ses trois membres, répondit le comte, un seul est véritablement dangereux, c'est le chevalier de Bleeden; il aime en effet le vice pour le vice lui-même; son immoralité est froide, égoïste, raisonnée, cynique, et par conséquent d'autant plus à craindre.

Le comte est un jeune fou débordé par l'effervercense de son imagination. Il a pris une fausse voie, il s'y précipite avec fougue; qu'on le mette sur une nouvelle route et il y marchera plus rapidement encore, car je le crois aussi capable de bonnes actions que de mauvaises.

M. Vanlinden est malade, son âme est vivement ulcérée, et il croit ne trouver d'allégement à ses souffrances que dans le désordre d'une vie déréglée. Il a souffert, il veut faire souffrir les autres. Sa douleur a altéré son cœur, elle l'égare. Cet homme est bon, j'en suis sur. Son récit lui-même en est une preuve certaine. Chez une nature comme la sienne le bien seul peut effacer le mal.

Ainsi tous trois, mus par des causes différentes recherchent la dissipation, les plaisirs, le liber-

tinage. Bruxelles encore sévère à sa surface, rigide dans son maintien, est une scène difficile à tenir pour qui veut y jouer un pareil rôle. Ils ont compris tous trois qu'ils avaient besoin d'appui pour s'y soutenir : membres d'un même club, fréquentant le même monde, ils se sont rapprochés comme par une sorte d'instinct, et ils en sont venus graduellement à former une société, dont ils ont établi le siége à l'hôtel Cluysenaar. Isolés, le comte et M. Vanlinden me sembleraient incapables de produire le mal; guidés par le chevalier, entraînés par son influence, ils peuvent devenir très-redoutables.

La duchesse avait pris un intérêt toujours croissant aux paroles de Lucien.

— Alors! mon cousin, dit-elle quand il eut achevé de parler, notre dernière folie, et c'est là le second motif qui m'oblige à ne plus la regretter, peut être la cause d'un bien et empêcher un grand mal.

— Que voulez-vous dire?

— Ecoutez, Lucien, reprit Louise, depuis hier je médite un grand projet; vous seul pouvez m'aider à l'exécuter.

— Disposez de moi, Louise, en tout et pour tout.

— Sans aucune restriction?...

— Sans aucune restriction.

— Eh bien ! Lucien, cette association, il faut la détruire ; il faut empêcher le mal qu'elle peut produire ; il faut même en prendre occasion pour faire tout le bien possible.

— Louise ! Louise ! que ce projet est bien digne de votre belle âme !

— Vous l'adoptez donc ?

— Sans doute ; mais comment arriver à son exécution ?

— J'ai songé à tout. Il s'agit d'abord de vous faire recevoir membre de cette association.

— Et le moyen ?...

— Je laisse à votre sagacité le soin de le trouver. D'ailleurs présentez-vous et, j'en suis certaine, vous serez accueilli avec un enthousiasme unanime. Une fois membre, vous connaîtrez tous les mauvais projets des associés et vous vous mettrez à leur travers tout en paraissant les seconder.

— Louise, cette idée est vraiment admirable, d'une exécution difficile peut-être..., mais qu'importe ? je dois, je veux la tenter.

— Ce n'est pas tout, Lucien, continua la duchesse : dans cette lutte tacite vous aurez à suivre vos *associés* (en prononçant ce mot elle fit un léger sourire) partout où ils vont s'agiter et se mouvoir. Vous ne pourrez manquer alors de ren-

contrer sur votre route quelque misère à soulager, quelque faiblesse à soutenir, quelque infortune à consoler. Ah ! promettez-moi, je vous en supplie, de m'abandonner cette part de votre tâche. Car, Lucien, notre faute a été commune, et notre expiation doit l'être. A vous d'empêcher le mal, et à moi de faire le bien.

— J'accepte, Louise, mon amie, ma sœur, répondit le comte profondément touché; et, ajouta-t-il en souriant, comptez que je ferai tous mes efforts pour vous donner beaucoup d'occupation.

— Ainsi dès aujourd'hui, reprit Louise, vous prendrez vos mesures...

— A l'instant même je vais dresser mes plans, et travailler à nous ménager des intelligences dans le camp ennemi. Adieu donc, et à bientôt les bonnes nouvelles, je l'espère.

Le comte s'était levé. Au même instant, le duc de Wladimont parut à la porte du salon qui était restée entr'ouverte.

— Bonjour, Lucien, dit-il en s'avançant et en serrant affectueusement la main au jeune comte. Et, jetant sur la duchesse un regard accompagné d'un sourire, il ajouta : — Eh bien, Louise, l'avez-vous beaucoup grondé ?...

— J'ai fait mieux que cela, mon ami ! je l'ai engagé dans une conspiration.

— Silence, Louise, s'écria Lucien en portant le doigt à sa bouche ; gardez-moi le secret, je vous en prie, tout au moins jusqu'à ce que j'aie pu vous annoncer ma réception officielle parmi nos adversaires.

— Je vous le promets.

— Ainsi, dit le duc en riant, d'ici-là je ne saurai rien ?

— Rien absolument, répondit la duchesse... j'ai promis.

— Mais aussi, ajouta Lucien, alors serez-vous instruit de tout... peut-être même entrerez-vous dans le complot...

— L'idée est heureuse, Lucien, interrompit la duchesse, le duc serait en effet une excellente acquisition.

— Nous y songerons sérieusement, répondit le comte en riant ; et ayant pris congé de Louise et du duc, il s'éloigna.

« Je ne connais personne au monde de meilleur et de plus noble que ton cousin, » dit le duc à Louise quand Lucien fut parti.

— Excepté vous, pensa la duchesse en posant ses lèvres sur le front du vieillard.

V.

Un Magasin de tabac.--Les lions au petit pied.

Le magasin de tabac où nous allons introduire le lecteur, estsitué au centre de la rue de la Madeleine.

Il s'annonce au dehors par un immense losange quadrilatère en tôle peinte en rouge, ayant la forme d'une carotte de tabac.

Une montre placée à hauteur d'appui dans toute la largeur du vitrage, contient, symétriquement arrangées, des pipes allemandes et françaises, des porte-cigares, des blagues en perles et d'autres en forme de limaçon, des boîtes en bois de Spa, enfin tout un assortiment complet d'articles de bimbeloterie à l'usage des fumeurs.

Au-dessus, un rayon d'acajou étale aux regards, des bottes de cigares-planteurs et impériaux mêlés

à une quantité variée de paquets d'un tabac rare et précieux.

On entre à gauche par une porte vitrée dans un carré long assez régulier; on est alors dans le magasin. — De chaque côté de nombreux rayons supportent une quantité infinie de petites caisses de cigares superposées avec art, et sur lesquelles on distingue entr'autres noms de planteurs et désignations d'espèces de tabac, ceux de *Régalia, Rencurrel, Panetelas, Uguf, Juan Matiheu,* etc.

Sur le comptoir à droite, un grand nombre de boîtes ouvertes offrent aux consommateurs depuis le modeste demi-havane jusqu'au somptueux *Lord-Byron.*

A gauche, en face du comptoir, on a placé à l'usage des acheteurs quelques chaises à fond de paille et à dos de mérisier verni.

Au fond du magasin, une petite porte vitrée garnie de rideaux de mousseline brochée, donne accès dans une arrière-boutique éclairée sur la cour.

En ce moment, le comptoir était tenu par une femme de quarante ans environ, qui était debout afin d'être mieux à portée de servir ses pratiques. Mme Wauters, propriétaire du magasin, est la même personne dont le lecteur se rappelle sans doute avoir entendu prononcer le nom à l'hôtel

Cluysenaar par la Tantje. Mlle Thérèse, sa fille, jeune personne de dix-huit ans, assise non loin d'elle, était occupée à un ouvrage de tapisserie.

Mme Wauters, déjà sur le déclin de l'âge, n'était pas jolie; mais l'expression de bonté, l'air de souffrance et de résignation répandus sur ses traits, appelaient l'intérêt et la sympathie.

Un bonnet de mousseline claire, garni de rubans ponceau, une robe de mérinos, un tablier noir de taffetas uni composaient sa mise peu recherchée, mais très-convenable à son âge et à sa position.

Quant à Mlle Thérèse, l'imagination créerait difficilement un ensemble plus ravissant.

Qu'on se représente une chevelure d'un châtain-clair lustré, retombant en grappes onduleuses et chatoyantes de chaque côté d'un ovale frais comme la feuille d'une rose, velouté comme le pétale d'une pensée; un front uni et d'une blancheur lactée, des yeux gris-bleu d'une expression angélique, un nez de la forme la plus gracieuse, des lèvres vermeilles, purpurines, qui semblaient emprisonner dans un sourire perpétuel deux rangées de petites dents blanches comme l'albâtre, transparentes comme l'opale.

Qu'on ajoute à toutes ces beautés un menton et des joues à fossettes, un cou plein d'élégance dans ses mouvements, une poitrine à mettre en

extase le peintre et le statuaire, et l'on aura le portrait frappant de la fille de Mme Wauters.

La mise de cette charmante personne n'était pas moins simple que celle de sa mère.

Un col de batiste à petits plis couvrait ses épaules en retombant sur le haut du corsage de sa robe en étoffe de laine noire. Les cordons de soie tressée d'un tablier de taffetas gris-perle garni d'une ruche à dents d'étoffe pareille, entouraient sa taille légère et dégagée.

Une paire de manchettes unies, relevées avec soin autour de ses poignets, le disputaient en blancheur à ses jolies peties mains qui semblaient folâtrer avec les laines de sa tapisserie, tant il y avait de grâce et de légèreté dans leurs mouvements.

En face du comptoir une partie des chaises était occupée par trois jeunes gens, types remarquables parmi les *lions au petit-pied* qui forment à Bruxelles une classe à part aussi curieuse que comique.

Cette catégorie de lionceaux se recrute d'ordinaire parmi les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, appartenant à la petite bourgeoisie, au commerce de détail et à la finance de troisième ordre. Le plus grand nombre doit à la sollicitude trop souvent inintelligente de leurs parents une fausse éducation et une instruction insuffisante

pour en faire des hommes réellement utiles, mais bien propre à les éloigner de la sphère où ils sont nés et de laquelle ils n'auraient jamais dû sortir, au point de vue de leur propre intérêt et de celui de la société qu'ils inondent de leurs nullités prétentieuses.

A peine candidats en lettres, ces petits messieurs encombrent les ministères et les administrations publiques en qualité de surnuméraires. Quelques-uns estimant leur bavardage au prix de l'éloquence, se prennent à suivre les cours de droit, persuadés, ainsi que leur bénigne parenté, qu'ils sont appelés à laisser bien loin derrière eux, les Philippe Dupin, les Barbanson, les Chaix-d'Est-Ange, les Vervoort.

D'autres qu'un hâtif héritage a rendus maîtres de quelques capitaux, achètent tout d'abord un cheval, un tilbury, s'organisent une demeure assez confortable, frètent un ou deux bateaux de petit cabotage et s'affublent orgueilleusement du titre de négociant.

Ainsi grotesquement juchés sur ce fragile échelon social, le point important pour eux est de s'y soutenir et d'y faire bonne contenance. Aussi, pour atteindre ce but déploient-ils une constance à toute épreuve, une activité infatigable. On les rencontre partout et sans cesse; les théâtres, les concerts, les

cafés, les promenades fournissent toujours une variété très-satisfaisante de l'espèce. Cependant les magasins de tabac sont leur asile de prédilection. l'arène où ils s'ébattent avec le plus de complaisance. Grâce à eux, ces magasins sont à Bruxelles ce qu'étaient à Paris, au siècle dernier, les boutiques des perruquiers-chirurgiens ; c'est-à-dire le rendez-vous des oisifs, des beaux du jour et des diseurs de riens, mais avec cette différence que l'esprit et la verve qui se dépensaient autrefois avec profusion sont aujourd'hui remplacés par un ton et des airs de vanité et d'outrecuidance.

Les lions dont nous parlons affichent par-dessus tout des prétentions excessives aux bonnes fortunes. Il faut à tout prix que l'on croie à leurs prouesses, à leurs exploits amoureux. En outre de leur adresse à se donner de l'importance pour les plus petites choses, ils ont un génie tout particulier à faire valoir les petits moyens, à ménager les détails, à profiter des occasions, à faire naître les circonstances de nature à leur assurer le renom de Lovelace. Il leur importe peu de posséder une femme quand ils ont réussi à la compromettre. La galanterie n'est jamais pour eux une affaire de cœur ou de sensualité; c'est toujours une question de vanité, de sottise. On est rarement dupe de leur manège ; mais si parfois ils s'imaginent avoir

réussi à donner le change au sujet d'une conquête, ils se croient grandis de six pouces, ne marchent plus que sur la pointe des pieds, et se dandinent en tenant fièrement le haut du pavé.

Ridicules et de mauvais goût en toutes choses, leur mise excentrique est ordinairement un assemblage malheureux de couleurs vives et tranchantes. Ils clignotent des yeux en manière de regard assassin et saluent d'un air insolemment protecteur.

Belle comme elle était, mademoiselle Thérèse devait avoir et avait en effet le privilége peu avantageux d'attirer dans le magasin de sa mère, cette clientèle le plus onéreuse que profitable; car, assez parcimonieux à l'endroit de la consommation, les lions ne compensaient pas par leurs dépenses le tort réel que leurs groupes bruyants et babillards faisaient à madame Wauters en éloignant de son magasin le consommateur paisible et sérieux.

Les trois personnages assis vis-à-vis du comptoir fumaient à longues bouffées, les jambes croisées, le corps nonchalamment renversé en arrière, tenant leur cigare de la main droite, et le pouce gauche prétentieusement appuyé à l'entournure du gilet. Leur mise et leur figure à tous trois étaient à l'avenant et parfaitement appropriées au rôle qu'ils s'étaient donné, ce point étant admis que

l'homme prétendu à bonnes fortunes est de son essence fort laid et très-ridicule.

Tous trois portaient, en outre, des gants jaunes d'une fraîcheur très-douteuse, et sur lesquels un œil un peu exercé eût facilement reconnu les ravages occasionnés par un usage trop fréquent de la gomme élastique.

Mme Wauters, soucieuse, absorbée dans ses réflexions, prêtait peu d'attention à leurs paroles. Mlle Thérèse elle-même paraissait inquiète, et, selon son habitude, elle les écoutait sans les entendre.

L'un d'eux, depuis plus d'une demi-heure, tourmentait dans ses mains une bourse neuve en perles et à coulants d'acier, avec l'intention bien marquée d'attirer sur elle les regards des assistants, pour en faire admirer l'élégance et le bon goût. Ce petit manége obtenant peu de succès, il se décida à la laisser tomber à terre, ayant grand soin de la ramasser lentement et du bout des doigts, pour lui donner tout le temps et tous les moyens d'être remarquée.

Il en eût encore été pour les frais de cette nouvelle tactique, si Mme Wauters, malgré sa préoccupation, n'eût vu ses efforts et surtout ne les eût pris en pitié.

—Vous avez là une bien jolie bourse, M. Theys-

sens, dit-elle. — Qu'en penses-tu, Thérèse?

M. Theyssens était dans l'enchantement.

— Vous trouvez? Madame, répondit-il avec un air d'indifférence parfaitement joué, tout en plaçant sa bourse sous les yeux de Mlle Wauters.

— Elle est vraiment charmante, dit celle-ci, en accompagnant ses paroles d'un geste d'admiration.

M. Theyssens ne put retenir un sourire de vanité satisfaite.

Des mains de Mlle Thérèse la bourse passa successivement dans celles des deux lionceaux.

— Oui, elle n'est pas mal, dit l'un d'eux — combien vous a-t-elle coûté, Theyssens? ajouta le même.

— Deux guillaumes, je crois; trouvez-vous que cela soit cher, Sterneels?

M. Sterneels fit une petite moue de connaisseur et répondit :

— Un peu; après cela votre bourse est assez jolie, — elle ressemble beaucoup à celle que j'ai perdue en allant au dernier concert de la *Philharmonie* (1).

— Tiens, vous avez perdu une bourse? dit

(1) Expression néologique usitée pour désigner une société particulière du genre philharmonique.

Theyssens; vous ne m'aviez pas dit cela. — Contenait-elle de l'argent?

— Dix guillaumes, mon cher.

— Ah! c'est fâcheux, s'écria Mme Wauters.

Monsieur Sterneels prit un air langoureux, poussa un soupir au milieu de quelques bouffées de tabac et reprit.

— Ce ne sont pas les guillaumes que je regrette. J'en donnerais volontiers encore vingt pour retrouver ma bourse.

— Je parie que c'était un souvenir de femme, dit Theyssens.

— Hélas! oui.

— Mon Dieu! alors le mal n'est pas si grand, dit le troisième lionceau, votre belle vous donnera un nouveau souvenir, et tout sera dit.

— Si cela se pouvait, reprit Sterneelsen livrant passage à un nouveau soupir.

— Elle est donc absente? demanda le même.

— Elle est retournée à Paris, il y a environ quinze jours, mon cher Tervooren.

— Ah! c'est une Parisienne! est-il heureux ce diable de Sterneels, — dit Theyssens.

— Une créature ravissante, messieurs, reprit celui-ci. Oh! j'aurais volontiers donné dix femmes pour conserver celle-là.

Mlle Thérèse détourna la tête pour cacher un petit sourire moqueur.

Les lionceaux Theyssens et Sterneels venaient de se poser; le lionceau Tervooren ne pouvait rester ainsi dans une position inférieure, sans courir le risque de se compromettre gravement aux yeux de la belle Thérèse; aussi depuis quelques minutes s'ingéniait-il, et se mettait-il l'esprit à la torture pour découvrir un moyen de regagner le terrain perdu. Un sourire contracta ses lèvres; sans doute il avait trouvé ce qu'il cherchait, car ôtant doucement le gant de sa main gauche, il montra à mademoiselle Thérèse une bague chevalière qu'il portait à l'index :

— Cette bague est-elle de votre goût? lui demanda-t-il.

— Elle est fort belle, répondit la jeune fille.

Les lionceaux Theyssens et Sterneels s'étaient levés :

— Voyons, — s'écrièrent-ils ensemble.

Monsieur Tervooren triomphait.

— Voyez, dit-il en étendant fièrement sa main.

— Est-ce un brillant? demanda Sterneels, qui examinait attentivement la pierre.

— Quelle question! répondit Tervooren, ah! mon cher, vous faites tort à vos connaissances... c'est un pur-sang et de la plus belle eau encore.

— Ah! fit Sterneels d'un air d'incrédulité, — est-il monté à jour? ajouta-t-il en cherchant à

retirer la bague du doigt de Tervooren.

— Peste, mon cher, vous me brisez le doigt, s'écria celui-ci tout en rougissant. Lâchez donc. Vous n'en viendrez jamais à bout. Depuis trois jours j'ai fait de vains efforts....

— Tiens, interrompit Theyssens, c'est bien désagréable, une bague que l'on est obligé de porter jour et nuit.

— C'est selon, fit Tervooren d'un petit air mystérieux.

— Je suis crtaine, dit avec malice la jeune Thérèse, que cette bague vient d'une jolie femme.

— Vous avez deviné, mademoiselle, et d'une femme mariée encore.

— D'une femme mariée? répétèrent ensemble Sterneels et Theyssens.

Décidément le lionceau Tervooren l'emportait.

— Oui, messieurs, reprit-il en se rengorgeant, et le plus charmant de l'histoire c'est que le jour même où cette femme m'a fait cadeau de cette bague, elle l'avait reçue en présent de son mari.

—Tiens, tiens, fit Sterneels toujours incrédule.

—Voyons donc votre main, mon cher, ajouta-t-il en s'emparant du bras de Tervooren —Savez-vous. dit-il en l'examinant, qu'elle est d'une grosseur satisfaisante.

—Qu'est-ce que cela prouve? dit Tervooren.

— Très-peu en faveur de la main de votre belle, reprit l'impitoyable Sterneels, puisque ses bagues vont parfaitement à votre plus grosse phalange.

Cette fois Mlle Thérèse fut obligée de se pincer les lèvres pour ne pas éclater.

Le lionceau Tervooren comprit sa bévue, et le rouge lui monta au visage; mais, heureusement pour lui, l'entrée d'un nouveau personnage empêcha ses compagnons de jouir de sa confusion.

— Ah! ah! voilà Studler, s'écrièrent-ils à la vue du nouvel arrivant. Bonjour Studler!

— Bonjour, messeigneurs, répondit celui-ci d'une voix doucereuse, et en portant délicatement le bout de ses doigts aux bords de son chapeau. Comment se portent la charmante Thérèse et son aimable maman? ajouta-t-il en se tournant du côté des deux femmes et en laissant reposer son regard langoureux sur le beau visage de la jeune fille. — Avons-nous toujours de bons cigares? continua-t-il, tandis que ses yeux parcouraient lentement les différentes caisses ouvertes sur le comptoir.

Il prit deux cigares à quinze centimes et sortit une pièce d'or pour payer.

C'etait l'habitude de M. Studler de ne jamais payer qu'avec de l'or. Mais nous devons dire qu'il ne payait pas souvent.

En ce moment, une jeune fille passa dans la rue,

devant le magasin. Thérèse échangea avec elle un sourire presque imperceptible. Cependant Mme Wauters s'en aperçut.

—Qui salues-tu? demanda-t-elle tout bas à sa fille.

—C'est Adèle, répondit Thérèse en rougissant.

—Tu sais pourtant, reprit Mme Wauters, que je t'ai défendu de faire la moindre attention à elle.

—Ma mère!... dit Thérèse en levant ses beaux yeux suppliants vers Mme Wauters.

—C'est inutile, répliqua celle-ci, c'est une vilaine fille, je n'en veux pas entendre parler.

En détournant la tête pour cacher une larme, Thérèse aperçut une vieille femme arrêtée sur l'autre côté de la chaussée, presque en face du magasin. Cette femme, qui paraissait âgée, avait la tête enveloppée dans une faille et dirigeait de temps à autre ses regards vers le magasin.

Thérèse se pencha à l'oreille de sa mère, pour lui dire quelques mots.

—Oui, c'est elle, répondit Mme Wauters.

VI.

M. Studler. — Le camélia blanc.

M. Studler avait allumé un cigare, et s'était placé au fond du magasin, debout, le corps appuyé sur le comptoir, et de manière à dominer la scène.

M. Studler est le prototype du genre. Certaines gentillesses qui lui sont particulières, son aplomb, son esprit artificieux, ses roueries, en font un personnage non-seulement ridicule, mais souvent dangereux.

En fait M. Studler, qui ne cueille ses amours que dans les lieux suspects et de bas étage, a cependant réussi à compromettre gravement la réputation de plusieurs femmes qui peut-être même ne s'en doutent pas.

Ce doyen des lionceaux se donne vingt-cinq ans, bien que sa figure en accuse trente. La nature

l'a doué d'une chevelure et d'une paire de favoris du plus beau roux ardent, et il réclame de l'art les autres conditions aptes à en faire un anglomane parfait. Il porte des habits courts et étriqués, un chapeau à petite forme et à petits bords; son menton s'ensevelit dans un immense col de chemise — et notez qu'avec cela, — M. Studler a un long visage, un long nez, de longues dents, de longues mains, de longues jambes, — il est enfin tout en longueur. — Sa démarche est lente et guindée, sa parole est lourde et traînante.

M. Studler est enfin de ces hommes qui déplaisent au premier abord, soit qu'ils parlent, soit qu'ils se taisent soit qu'ils agissent, soit qu'ils se tiennent immobiles.

Cependant, malgré ses efforts, depuis quelque temps, M. Studler restait presque inaperçu — et cela à sa grande mortification; or, voici le moyen qu'il imagina pour sortir de cet état anti-normal d'obscurité.

Tous les soirs, à l'heure où le *Café des Mille Colonnes* se remplit de consommateurs, M. Studler s'y rendait pour prendre son café; un instant après arrivait près de lui un commissionnaire porteur d'un petit carton. Cette manœuvre attirait naturellement tous les regards. Alors M. Studler, dans toutes les félicités de son âme, de se voir ainsi le

point de mire de la curiosité générale, tirait de ce petit carton un camélia blanc de la plus grande espèce l'attachait à sa boutonnière, et, au milieu de l'ébahissement de tous, se dirigeait au Théâtre, se tenant la tête droite et les jambes roides. Ce camélia, qui partageait la célébrité de son maître, avait excité l'attention et peut-être même la jalousie des lionceaux; aussi était-il en ce moment à l'ordre du jour de leurs conversations; cette fois encore l'occasion était trop belle pour qu'ils ne s'empressassent pas d'en profiter.

—Savez-vous, mon cher Studler, dit Sterneels tandis qu'il allumait un second cigare, que vous aviez hier un camélia magnifique? Il a fait un effet superbe au théâtre.

M. Studler fit un mouvement de contrariété.

—Allons! bon! s'écria-t-il, il faut encore que l'on me parle de ce malheureux camélia.

Il était enchanté.

—Tiens, reprit Sterneels, si vous ne voulez pas qu'on en parle, vous n'avez qu'à ne pas le mettre. Cela vous dispensera d'ailleurs de vous fâcher.

—Je ne me fâche pas, mon cher, loin de là, fit M. Studler en fronçant légèrement le sourcil, afin de cacher toute la joie qu'il éprouvait de voir la conversation tomber sur ce nouveau chapitre de ses exploits. —Mais vous me parlez précisément

de l'effet que mon camélia a produit hier soir au théâtre, et jamais peut-être position ne fut plus embarrassante que la mienne en ce moment même... c'est vraiment désolant.

— Bah! fit Theyssens, racontez-nous donc cela, Studler?

— Ça doit être plaisant, ajouta Tervooren.

— D'abord, messieurs, reprit Studler, il est bon que vous sachiez pour quelle raison je porte tous les soirs un camélia blanc.

— N'est-ce donc pas un caprice? dit Theyssens.

— Si fait, parbleu! répondit Studler; mais je n'en suis pas l'auteur, ajouta-t-il en souriant.

— Ah! ah! fit Sterneels, et quel est-il donc?

— Comment, vous ne devinez pas?

— Non, assurément.

— Figurez-vous, messieurs, le plus joli petit minois, une petite femme charmante, mais capricieuse, extravagante au dernier point.

— Et, dit Tervooren, qui aime les camélias blancs?

— Elle en est folle, mon cher; si bien que, tous les soirs, il faut que je lui en envoie un, qu'elle place à son côté...

— Gauche ou droit? interrompit Sterneels.

— Gauche, mon cher, toujours! toujours! Le côté du cœur, reprit Studler; mais ce n'est pas

tout, ajouta-t-il, — la drôle de petite femme, ne s'imagine-t-elle pas de vouloir que j'en place un tout pareil à ma boutonnière.

— Du côté gauche... interrompit de nouveau Sterneels.

— Certainement! farceur de Sterneels va, fit Studler en hochant la tête.

— Continuez, dit Tervooren, et n'ayez aucun égard à ses interruptions.

— Hier donc, reprit Studler, je savais que madame au camélia blanc irait au théâtre.

— Et voilà pourquoi, dit l'incorrigible Sterneels, vous aviez mis le plus large camélia que l'on vous ait jamais vu.

— Précisément, mon cher! mais écoutez-moi donc un peu sans m'interrompre, vous serez bien gentil.

— Sterneels est vraiment insipide avec ses interruptions, fit Tervooren, en haussant les épaules.

— J'arrive donc au théâtre, reprit Studler, et, selon mon habitude, je vais me placer debout à l'entrée des stalles de balcon. — D'abord je porte mes regards aux premières de face et j'aperçois ma dame au camélia; elle était ravissante! Je lui lance un coup-d'œil; elle y répond, — et, pour ne pas fixer l'attention, je laisse mes regards continuer leur promenade sur la galerie. — Voilà que juste en face de moi j'aperçois...

— Une autre maîtresse, je parie, interrompit de nouveau Sterneels.

— Précisément, mon ami, reprit Studler... Une femme mariée avec qui je m'étais brouillé il n'y avait pas huit jours... elle n'était venue au spectacle que dans l'espérance de m'y voir et de faire la paix...

— Oh! la diablesse de petite femme...

—Vous comprendrez que j'étais dans une situation fort embarrassante.— or, sans faire attention aux regards dont elle me foudroie, je détourne insensiblement les yeux.

— La position devient charmante, dit Theyssens; que fîtes-vous alors, Studler?

— Alors je me décidai à regarder la scène. Vraiment ce soir-là je jouais de *guignon*. Vous connaissez bien la petite Mariette?

— Oui, dit Sterneels, la maîtresse du chevalier de Bleeden.

— Que je lui ai soufflée il y a quinze jours à peu près, s'empressa d'ajouter Studler. Tiens, vous ne saviez pas cela? Sont-ils arriérés! Dieu de dieu — le sont-ils.

— Ah! fit Tervooren.

— Tiens! tiens! dit Sterneels.

— Après, après... ça chauffe, dit Theyssens, continuez donc, Studler?

— Eh bien, reprit celui-ci, figurez-vous qu'en ce moment, comme si c'était un fait exprès, la petite Mariette dansait *un pas de deux*, tout en braquant ses yeux sur moi — c'était à n'y pas tenir, parole d'honneur. Je ne pouvais regarder ni à droite ni à gauche, ni devant ni derrière moi, sans m'exposer à une explosion de jalousie. Ce que j'avais de mieux à faire, c'était de m'esquiver tout doucement; c'est aussi ce que je fis, et j'allai tranquillement au cercle, m'asseoir à une table de bouillote, où je fis mentir ce proverbe : « Heureux en femme, malheureux au jeu, » car toute la soirée j'eus un bonheur insolent. Mais ce matin...

— Ah! ah! voilà l'orage— dit Tervooren...

Ce matin, reprit Studler, j'ai reçu quatre lettres toutes quatre fulminantes, c'est effrayant, parole d'honneur! — Me voici brouillé à mort. Tenez messieurs, jugez-en par vous mêmes.

Et en prononçant ces derniers mots, monsieur Studler avait porté une main à sa poche tout en jetant un regard en coulisse pour s'assurer de l'effet qu'il produisait sur mademoiselle Thérèse. Mais celle-ci, demeurée complétement étrangère à tout ce qui se disait autour d'elle, continuait à porter alternativement ses yeux sur sa mère, et à l'endroit où la vieille femme apparaissait toujours de temps à autre.

Monsieur Studler, un peu désappointé, n'en tira pas moins un portefeuille d'où s'échappèrent quatre lettres prétentieusement pliées et parfumées. Toutes quatre passèrent successivement des mains des lionceaux Tervooren et Theyssens dans celles du lionceau Sterneels. Celui-ci les prit une à une, les flaira, les examina avec soin à l'aide de son lorgnon.

— Tenez mon cher, dit-il ironiquement en rendant l'une d'elles à Studler, je vous engage à conserver cette lettre, — c'est un très beau modèle de *coulée*.

Passant à une seconde :

Cette *bâtarde* a également son mérite.

A une troisième :

Quant à cette *anglaise* elle est de main de maître.

Passant enfin à la quatrième :

Pour cette *ronde*, ajouta-t-il, elle est de toute perfection.

Theyssens et Tervooren riaient aux éclats. Le rouge de la colère montait au visage de Studler.

— Que semblez-vous prétendre par cette mauvaise plaisanterie?

— Oh! rien, mon cher, répondit Sterneels avec un impertubable sang-froid, si ce n'est que vous m'obligeriez infiniment en me donnant l'adresse

du calligraphe qui écrit ces lettres. Cela peut servir au besoin.

L'explication entre Sterneels et Studler menaçait d'être vive. Theyssens, d'une nature très-pacifique, voulant l'empêcher, proposa de se rendre au cercle pour *faire une cave.*

Studler, à qui l'explication ne pouvait être que fort peu favorable, se calma facilement et suivit Sterneels qu'entraînaient Theyssens et Tervooren.

Le bruit de leur conversation se perdait à peine dans la rue que la vieille femme couverte d'une faille entra dans le magasin, puis pénétra de suite dans la pièce du fond, où madame Wauters la rejoignit à l'instant.

VII.

Madame Wauters.

— Eh bien! fit Mme Wauters en forme d'interrogation, quand elle entra dans larrière-magasin.

— Eh bien! répondit la vieille en laissant tomber sa faille sur ses épaules, l'affaire est terminée.

— Ah! Dieu soit loué, s'écria Mme Wauters en levant les yeux au ciel. Excellente Mme Lenaerts, ajouta-t-elle en prenant les mains de la vieille qu'elle serrait avec transport, comment vous témoigner toute ma reconnaissance?

— Allons! allons! s'il n'y a que cela pour vous tourmenter, Mme Wauters, dormez bien tranquille.

— Si Dieu nous a mis sur terre, c'est pour nous entr'aider, n'est-ce pas?

— Oui, sans doute, répondit Mme Wauters; mais

pouvions-nous espérer de votre part tant de bonté, tant de dévouement, nous qui vous sommes à peine connues?

— Rien n'est pourtant plus simple; j'aime les honnêtes gens, moi, voyez-vous, c'est ma passion, ma faiblesse. Vous m'avez fait l'effet d'être une si brave femme et votre fille une si charmante créature, qu'en vous voyant dans la peine je me suis dit tout de suite : « Mère Lenaerts, en avant ton bon cœur. Voilà deux honnêtes femmes dans l'embarras. Vite à la besogne pour les tirer de là. » — Et grâce à quelques bonnes connaissances qu'on a toujours soin d'avoir dans sa manche, ça a été comme sur des roulettes. Et maintenant que j'ai pu vous obliger, vous m'en voyez aussi bien aise que vous-mêmes.

Madame Wauters versait des larmes de joie et d'attendrissement.

— Tenez, continua la vieille, voilà un petit chiffon de papier qui n'a mine de rien du tout, et qui cependant vaut soixante-quinze guillaumes en bel et bon or, qu'on vous comptera de suite et sans se faire prier, savez-vous?

Où devrai-je me présenter, madame Lenaerts? dit la marchande de tabac en prenant le papier.

— A la Banque de Belgique, rien que ça, mon enfant.

— Ah! ça, reprit Mme Wauters, vous savez qu'il me sera de toute impossibilité de payer mon billet à son échéance..... c'est si court deux mois.

— Que ça ne vous chiffonne pas l'esprit savez-vous? Tout cela est bien arrangé et pour le mieux donc.

— Ainsi, il est bien convenu qu'en acquittant l'intérêt, on renouvellera mon billet jusqu'à ce qu'il me soit possible de payer...

— Ta, ta, ta, en v'la-t-il des paroles pour rien! Puisqu'on vous dit que tout ça est arrangé.

— Pardon, Mme Lenaerts, mais vous comprenez combien notre position serait affreuse, si ce billet n'était pas renouvelé...

— Allons! Mme Wauters, puisque l'on vous répète qu'il n'y a pas le plus petit danger...

— J'ai tort; pardon, ma bonne Mme Lenaerts, mes craintes sont chimériques. Je me fie entièrement à vous...

— V'là qu'est plus raisonnable; à la bonne heure donc! — Maintenant, Mme Wauters, parlons peu-z-et parlons bien! C'est moi maintenant qu'a un petit service à vous demander, savez-vous?

— Dites, dites. Oh! si vous saviez quel plaisir vous me faites. Que je serais heureuse de trouver l'occasion de me montrer reconnaissante de toutes vos bontés!

— Eh bien! c't'occasion j'vas vous la donner. Après cela, rien n'est plus simple. Figurez-vous qu'une jeune fille s'est sauvée, il y a quelques jours, de l'intérieur de sa famille, qui est de mes parents. La sûreté publique l'a arrêtée la nuit comme vagabonde, et elle va passer ces jours-ci au correctionnel; sa famille qui, comme je vous le dis, est de mes parents, a des raisons à elle pour ne pas la réclamer; mais comme on ne veut pas que c't'enfant aille pourrir *à la Cambre* (1), il faudra, madame Wauters, que ce soit vous qui en fassiez la réclamation à la justice.

— Mais avec le plus grand plaisir, Mme Lenaerts; cette pauvre enfant, j'en aurai soin comme de ma propre fille...

— Ça, fit la vieille, c'est pas nécessaire; faut pas, voyez-vous, vous mettre de nouvelles charges sur le corps, ça ne serait pas le moyen d'arriver à payer votre billet. — D'ailleurs, la famille à la petite Mieke Radelers a encore des raisons à elle pour qu'aussitôt que la justice vous l'aura confiée, vous m'en fassiez la remise. C'est moi qu'est chargée de son éducation.

— Qu'à cela ne tienne, Mme Lenaerts, d'autant mieux que cette enfant, j'en suis sûre, sera mieux

(1) Lieu de dépôt des vagabonds et des mendiants.

encore entre vos mains qu'entre les miennes.

— Vous êtes bien bonne, Mme Wauters, dit la vieille en faisant une révérence. Ainsi, reprit-elle, c'est convenu que vous réclamerez à la justice la petite Mieke Radelers ?

— Sans doute ; mais que devrais-je faire pour cela, Mme Lenaerts ?

— Une personne qui est entendue en affaires, reprit la vieille en sortant un papier de sa poche, a préparé une espèce d'acte qui est comme qui dirait un pouvoir que vous n'avez qu'à signer, et que l'on remettra à M. l'avocat qui se chargera de l'affaire, — ça fait que vous n'aurez pas même besoin de vous déranger.

- Donnez Mme Lenaerts je vais le signer.

Quand Mme Wauters eut apposé sa signature sur la procuration que la vieille lui présentait, celle-ci la remit dans sa poche, le cœur rempli d'une joie satanique.

— Allons, je ne vous dis pas adieu, Mme Wauters, reprit-elle en se dirigeant vers le magasin ; je viendrai bientôt savoir comment vont les petites affaires.

Au bonheur qui s'épanouissait sur le visage de sa mère, aussitôt que Thérèse l'aperçut, elle comprit de suite quelle avait été l'issue de son entretien avec la vieille.

— Thérèse, lui dit madame Wauters, viens embrasser madame Lenaerts. C'est notre bon ange, notre sauveur.

En un instant la jeune fille fut dans les bras de la vieille, et ses lèvres humides de fraîcheur se collèrent sur ses joues sèches et ridées.

— En v'là une enfant chérie du bon Dieu, dit la vieille en pinçant le joli menton de Thérèse de ses doigts maigres et décharnés. Et dire que c'est aussi sage que jolie !

Et bientôt elle disparut accompagnée des bénédictions de la mère et de la fille.

— Excellente femme, dit madame Wauters en la voyant s'éloigner.— Et, pressant ensuite sa fille contre son cœur :

— Thérèse, mon enfant, lui dit-elle, demain tous nos créanciers seront satisfaits ; maintenant plus de tristesse, plus de larmes — mais de l'espérance, mais du courage.

Disons quelques mots sur Mme Wauters.

Cette dame était veuve depuis quatre ans.— Son mari, mort à la fleur de l'âge, ne lui avait laissé aucune fortune.—Restée seule, sans ressource, avec deux enfants, un garçon et une fille, l'avenir ne se présentait pas à elle sous de bien riantes couleurs. En effet, ni elle, ni ses enfants ne connaissaient aucun métier qui pût les faire

vivre. Son mari, animé lui-même de cette fausse tendresse si préjudiciable à tant d'intéressantes familles, avait employé les revenus de la place qu'il occupait dans l'administration des douanes, à donner à ses enfants une éducation supérieure à leur condition. Quand son père mourut, le jeune Wauters venait de subir avec distinction ses examens de candidat en lettres et sa sœur peignait déjà fort agréablement, et touchait assez bien du piano.

Mais aujourd'hui que les lettres, les sciences et les arts ont tracé des limites aussi reculées, aujourd'hui que tant d'esprits et d'organisations supérieures se présentent en foule pour les atteindre et même les dépasser, il ne suffit pas de s'être engagé dans la même voie pour y trouver tout d'abord des moyens d'existence. — Les arts et la littérature, source immédiate et infinie de jouissances pour le riche, ne sont pour le pauvre une cause de produit qu'après un labeur difficile et soutenu, qu'après de longues luttes, qu'après de grandes difficultés vaincues. — En un mot, l'artisan médiocre vivra largement là où l'artiste d'un ordre inférieur languira dans le besoin. — Que celui donc qui est dans la nécessité de se créer des ressources pour vivre se fasse artisan, à moins que le génie de l'artiste ne se révèle en lui par des signes in-

faillibles; mais qu'il se garde bien alors de prendre l'étincelle pour le foyer, l'ombre pour la réalité.

Cependant, nous devons le dire, l'espérance assez légitime d'une grande fortune pour ses enfants, avait surtout engagé M. Wauters à leur donner une éducation si peu en rapport avec leur position présente : Mme Wauters avait un frère resté célibataire, qui avait fait une fortune considérable dans l'exploitation de plusieurs entreprises qui lui étaient échues par voie d'adjudication. Ce frère, atteint de l'avarice la plus sordide, n'était d'aucun secours à sa famille. M. Wauters s'en consolait en pensant que toutes ces richesses, accumulées avec tant de soin, seraient un jour l'héritage de ses enfants; son beau-frère n'était en effet ni d'âge ni d'humeur à se marier, et son caractère bizarre, égoïste les tenait à l'abri de toute affection qui eût pu détourner sa succession de sa route naturelle. On ne lui connaissait d'ailleurs d'autre intimité que celle d'un vieillard de son âge, qui le surpassait encore en richesse et en avarice.

M. Hurmans, tel était le nom du frère de Mme Wauters, quoique âgé de soixante-cinq ans, avait un de ces tempéraments secs, nerveux, qui conduisent à la longévité; il jouissait donc d'une parfaite santé quand il succomba subitement à

une espèce de choléra sporadique. M. et Mme Wauters ne connurent sa maladie qu'en apprenant sa mort.

Déjà on avait levé les scellés apposés à la suite de ce décès si imprévu; déjà la famille Wauters était sur le point d'entrer en possession du riche héritage de leur parent, quand un notaire de Bruxelles fit connaître qu'il était dépositaire d'un testament par lequel le défunt instituait pour son légataire universel le vieillard devenu son ami depuis quelques années. Ce testament olographe ne contenait aucune clause stipulant des dons particuliers. Très-parfaitement en règle, d'ailleurs, il ne pouvait donner lieu à aucune contestation raisonnable.

Plusieurs personnes examinant ce qu'il pouvait y avoir d'extraordinaire dans ce rapprochement de la maladie subite de monsieur Hurmans et de son testament en faveur de ce vieillard étranger à sa famille, firent bien naître dans l'esprit de M. Wauters quelques soupçons sur la cause réelle de la mort de leur parent. Mais, d'un caractère naturellement faible, abattu par ce coup imprévu qui dépouillait sa famille d'un héritage sur lequel elle fondait tant d'espérances, effrayé en outre des débats à soutenir, des procès, des dépenses à faire pour arriver peut-être à un résultat négatif monsieur Wauters ne tenta aucune démarche pour

éclaircir ses soupçons. Son désespoir se changea en un état de langueur qui hâta sa fin prématurée, et encore eut-il en mourant la nouvelle douleur de laisser une veuve et deux orphelins sans aucune fortune et sans le moindre appui.

A la mort de son père, le jeune Wauters ne se dissimulant pas l'impossibilité où il était de tirer le moindre parti de son instruction trop peu avancée encore, et ne voulant pas être un surcroît de charge pour sa mère, prit du service dans un régiment d'infanterie.

Mme Wauters avait bien quelques amis; mais tous pauvres d'argent et riches en conseils, ils l'engagèrent à réunir ses faibles ressources et à monter un magasin dont le produit servirait à ses besoins et à ceux de son enfant. Mais quel commerce entreprendre? Le petit capital dont la pauvre veuve pouvait disposer et son défaut de connaissances spéciales rendaient ce choix très-difficile. —On lui conseilla d'établir un débit de tabacs. — Ce commerce, peu considéré à Bruxelles répugnait bien un peu à Mme Wauters, mais c'était le seul qui pût lui convenir — car il faut peu de science commerciale pour tenir le détail des pipes et des cigares; — elle dut donc vaincre sa répugnance et céder devant la nécessité.

Mme Wauters s'aperçut bientôt que son modeste

avoir ne suffirait pas à ses dépenses d'établissement. Déjà elle se désolait quand des fournisseurs, confiants dans son honnêteté et dans le succès de sa petite entreprise, lui ouvrirent un crédit qui la mit à même de s'organiser complétement. Mme Wauters accepta avec joie, et, aidée de son adorable fille, elle se mit à l'œuvre le cœur plein d'espérance.

Tout d'abord le petit commerce prospéra. Les chalands arrivèrent, attirés de toutes parts par l'affabilité de la mère, les grâces et la charmante figure de la fille. Mais, malheureusement, avec eux vinrent en foule les lionceaux du genre de ceux dont nous avons essayé de donner une légère esquisse. Le voisinage de ces petits individus est généralement peu goûté. Chacun aime assez à se tenir à l'écart de leurs éclats et de leur bruit. Bientôt Mme Wauters fut victime du fâcheux privilège qu'ils ont de faire évacuer sans conteste toutes les places où ils se présentent.

Réduite à cette clientelle peu lucrative, en raison surtout des petits crédits indéterminés qu'elle nécessite, Mme Wauters réussissant à peine à couvrir les frais courants, se vit promptement dans la nécessité de manquer à ses engagements vis-à-vis des fournisseurs qui avaient aidé à son installation. Ceux-ci, assez patients au commencement, con-

sentirent à des renouvellements ; mais comme la clientelle de Mme Wauters restait la même, sa position ne changeait pas, et de nouvelles échéances se succédaient avec de nouvelles impossibilités de paiement.

Si le crédit accordé aux pratiques de Mme Wauters était indéterminé, la patience de ses créanciers ne l'était pas. Aussi des poursuites rigoureuses furent-elles dirigées contre elle, et elle était menacée de la saisie de ses meubles et de ses marchandises ,quand la femme Lenaerts vint la tirer de cette fâcheuse position en lui apportant la somme nécessaire pour contenter ses différents créanciers.

Cette femme Lenaerts, le lecteur l'a déjà compris, n'est autre que la Tantje, qu'il a déjà vue à l'Hôtel Cluysenaar et, depuis, à la Cour aux Seigles; il nous reste à expliquer maintenant les causes qui ont amené des rapports entre cette femme, le chevalier de Bleeden, et par suite Mme Wauters.

La femme Lenaerts était appelée dans son entourage Tantje soit à cause des deux jeunes filles que la mort de sa sœur avait placées sous sa déplorable tutelle, soit aussi en raison de l'infâme métier auquel elle se livrait, métier qui n'est hélas ! que trop commun, et sur lequel on nesaurait trop appeler la sévérité des magistrats.

Ces misérables proxénètes, caméléons à toutes

couleurs, chenilles venimeuses, quelquefois reptiles rampants, souvent hyènes audacieuses, jettent de préférence leur bave empestée au milieu de la classe du peuple et de la petite bourgoisie, dont elles étudient les besoins, la misère, la faiblesse et les passions, qu'elles exploitent ensuite au profit de la lubricité du riche et du libertin. La Tantje, la plus adroite, la plus astucieuse des femmes de son espèce, devait nécessairement se rencontrer avec le chevalier de Bleeden, roué, libertin jusqu'au cynisme.

Si, le soir, la Tantje se glissait haletante et affairée dans les rues de Bruxelles; si encore elle se tapissait sournoisement, faisant le guet, toute béante, auprès de l'humble réduit d'une jeune femme belle, mais pauvre, mais torturée par le besoin, et dès-lors accessible à la séduction, il était rare qu'alors elle ne fût pas en voie d'exécution d'un crime conçu par le génie corrupteur du chevalier.

L'avilissement, la dépravation de cette femme étaient tels qu'elle avait offert au chevalier de lui livrer sa nièce, la fille de sa propre sœur, la pauvre Mieke enfin, restée pure au milieu d'un antre de corruption, et qui avait préféré la prison à son déshonneur, à la prostitution.

Le chevalier qu'aucun débordement n'effrayait, avait accepté et conclu ce marché honteux; il at-

tendait avec impatience que cette jeune fille, encore éloignée de l'âge nubile, fût livrée à sa concupiscence, quand la fuite de Mieke vint déranger ce projet criminel.

A peine la femme Lenaerts se fut-elle aperçue de la disparition de sa nièce, qu'elle fit prendre des informations qui lui apprirent l'arrestation de la jeune fille et sa prévention du délit de vagabondage.

Peut-être cette misérable eût-elle abandonné l'idée du crime qu'elle avait médité, si en même temps il ne lui eût fallu renoncer au profit qu'elle comptait en tirer. Sa rapacité sans bornes lui fit donc concevoir le dessein de ramener la jeune fille en son pouvoir ; un moyen se présentait naturellement, pour y arriver, c'était d'aller la réclamer à la justice; mais ce moyen elle se serait bien gardée de s'en servir, dans la crainte de s'exposer ainsi aux investigations des magistrats. Cette femme si audacieuse à concevoir et à exécuter les méfaits de la plus ignoble immoralité, tremblait à l'aspect d'un commissaire de police : la vue de la toge d'un procureur du roi l'eût fait rentrer sous terre.

Il nous reste maintenant à dire comment la Tantje en était arrivée à se montrer aussi bienfaisante, nous avons vu comment, habile à tirer parti des plus petites circonstances, elle avait mis à contri-

bution la bonne volonté toute confiante de Mme Wauters, qui, bien innocemment, se faisait l'instrument d'un sinistre projet. Cette excellente femme paraissait même heureuse de saisir une occasion de témoigner sa gratitude pour le service signalé que la femme Lenaerts venait de lui rendre en lui procurant la somme qui devait la délivrer des obsessions de ses créanciers.

Un jour que le hasard avait conduit le chevalier dans le magasin de madame Wauters pour y faire quelques emplettes de cigares, il fut frappé de l'angélique beauté de la jeune Thérèse et aussitôt il tressaillit à l'idée d'un dessein infernal; le soir même, la Tantje fut mandée près de lui pour recevoir ses instructions.

La vieille Lenaerts, alléchée par le lucre que lui promettait ce nouvel exploit, prit ses informations, rumina ses plans, et, plaquée de son double visage, cachant avec soin les dards empoisonnés de sa fourberie, elle épia le moment où sa proie était seule pour entrer dans le magasin de tabac.

Insinuante, cauteleuse, elle gagna peu à peu du terrain dans l'intimité de la mère et dans celle de la fille. Toutes deux aimantes, toutes deux communicatives, lui confièrent bientôt leur fâcheuse position. Un instant la hyène bondit en flairant sa proie ; mais sa joie dura peu, car elle put en même

temps se convaincre que ses paroles acérées, incisives, corruptrices devaient s'émousser contre la sagesse de la charmante Thérèse, fortifiée encore par la vertu austère de sa mère.

Pour la première fois peut-être, désespérant du succès, humiliée, honteuse, elle s'était rendue chez le chevalier de Bleeden pour lui rendre compte de sa défaite.

Le chevalier l'avait écoutée tranquillement en apparence, quoiqu'il eût la rage au cœur de ne pouvoir assouvir un caprice qui, cette fois semblait prendre tous les caractères d'une violente passion.

— Il me faut cette femme, Tantje, il me la faut m'entendez-vous? s'était-il écrié en se levant, les yeux étincelants.

La vieille, désarçonnée, en désarroi, ne savait que répondre, et ses lèvres violacées cherchaient, en balbutiant, à excuser son impuissance.

Le chevalier s'était rassis. La tête cachée dans ses deux mains, il réfléchit quelques instants.

— Cette femme est dans le besoin, s'écria-t-il tout à coup. Les huissiers vont la saisir...

— Oui, répondit la vieille, mais...

— Et bien! interrompit-il, sa fille est à moi...

Et il se mit à se promener dans la chambre, les cheveux hérissés, le regard fauve, se frottant les mains et poussant des rires sataniques. Un in-

stant, la vieille fit le mouvement de se prosterner croyant avoir devant elle le démon de la luxure.

—De quelle somme madame Wauters a-t-elle besoin? demanda-t-il à la vieille encore dans son attitude admirative.

—Environ soixante-quinze guillaumes, répondit-elle.

—C'est bien!

Le chevalier s'était rapproché.

—Ecoutez moi attentivement, Tantje, reprit-il en donnant à ses accents une expression impossible à d'écrire.—Vous avez pour ami un homme qui s'occupe d'escompte...—vous avez rendu des services à cet ami... il ne peut vous refuser de vous escompter un effet de... soixante-quinze guillaumes, je crois...

—Oui, soixante-quinze...

—Bien! vous faites faire un billet de pareille somme à madame Wauters qui vous comble de bénédictions...

—Je le crois bien...

—Attendez! vous faites ce billet à deux mois de date, avec promesse de renouvellements successifs de deux en deux mois... Vous me comprenez, n'est-ce pas?

—C'est là, depuis le commencement jusqu'à la fin, répondit la vieille.

Et en disant ces mots, elle portait la main à sa tête, et accompagnait son geste et ses paroles d'un rire convulsif.

C'était à faire frissonner le marbre.

—Vous me remettez ce billet, reprit le chevalier, et vous aurez eu soin de laisser en blanc le nom du bénéficiaire et,—à l'échéance, je me charge du reste.

—Tout ceci est admirable, monsieur le chevalier, dit la vieille quand il eut achevé; mais j'y vois une petite difficulté, savez-vous?

Le front du chevalier se rembrunit.

—Laquelle? s'écria-t-il en frappant la table de son poing.

—C'est que je ne sais pas écrire, répondit-elle en recommençant ses affreux ricanements.

—Qu'à cela ne tienne, répondit le chevalier.

Il prit une plume et se mit à dresser le billet.

—Décidément cet homme est mon maître, se disait la vieille en le voyant écrire.

C'était en effet un coup de maître que le chevalier venait de faire; il s'adjoignait un auxiliaire plus puisant, plus terrible que l'infâme Tantje; car la nouvelle complice qu'il venait de choisir pour le nouveau crime qu'il méditait, C'ÉTAIT LA LOI ELLE-MÊME..

VIII.

Le tribunal de police correctionnelle. — Une vagabonde.

« Le vagabondage est un délit (Code pénal 269).

» Les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession. (Code pénal 270.)

Les vagabonds, légalement déclarés tels, seront pour ce seul fait punis de trois à six mois d'emprisonnement, et demeureront après avoir subi leur peine à la disposition du gouvernemant pendant le temps qu'il déterminera, eu égard à leur conduite. (Code pénal 271).

Le prévenu de vagabondage ne peut être excusé par le motif qu'il n'est âgé que de QUINZE ANS ; que son état de vagabondage est L'EFFET DU MALHEUR DE SA CONDITION. Les juges NE PEUVENT SE DISPENSER d'appliquer les peines prononcées par l'art 271, sauf à les modérer à raison des circonstances. (Cour de cassation. Arrêt du 21 mars 1823, Dalloz, tome XXVIII, page 48.)

Deux personnes, marchant côte à côte, débouchèrent de la rue Ruysbroek dans la rue de la

Paille. Quand elles furent arrivées au milieu de cette rue, elles entrèrent sous une porte à cintre vitré d'assez mauvaise apparence, et enfilant à droite un corridor long, étroit, malpropre elles poussèrent une seconde porte et se trouvèrent dans la salle des audiences de la police correctionnelle, dans l'enceinte réservée au public.

En ce moment, l'audience était ouverte; elle offrait l'ensemble ordinaire à toutes les chambres de police correctionnelle : — au fond le tribunal composé de deux juges et d'un président, — à gauche, le fauteuil du ministre public, occupé, par un jeune substitut du procureur du roi à peine sorti des bancs de l'école, — à droite, le greffier assis et écrivant, — près de lui se tenaient debout un interprète et l'huissier chargé de l'appel des causes.

Un prévenu gisait sur un banc placé tout près et en face de l'estrade occupée par les juges. — Non loin de ce banc et un peu à droite une chaise était destinée aux témoins, qui déposent étant assis fort commodément, et cela en raison sans doute de l'extrême politesse de messieurs les magistrats, qui ne se dément pas même à l'audience. — Cette mesure est peut-être fort louable au point de vue de la civilité; mais ne semble-t-elle pas tout-à-fait de nature à compromettre

l'attitude digne et solennelle qui convient à toute assemblée d'hommes auxquels la société et la loi ont confié la grande mission de juger d'autres hommes ?

Et non seulement les témoins déposent assis sans façon sur leur chaise, — les prévenus eux-mêmes répondent dans la même position aux interpellations qui leur sont faites par les membres du tribunal. Il paraîtrait en vérité qu'il ne s'agit pour tous que d'une conversation fort ordinaire. — Ne désespérons pas de voir bientôt le ministère public et les avocats, — l'un *narrer* son réquisitoire et les autres *raconter* leurs plaidoiries en se dandinant fort à l'aise sur leur fauteuil — les audiences ne seront bientôt plus, il faut s'y attendre, qu'une causerie intime fort agréable ; — il y aura bien par ci par là quelques condamnations prononcées à cinq et même à dix ans d'emprisonnement, — plus d'un causeur se sera retiré avec une recommandation spéciale pour la haute police ; mais qu'importe ? on se sera passé la tabatière — on aura échangé des petits mots — on se sera dit bon jour en entrant et salué en sortant, et il faudrait être bien difficile pour que, toutes ces formes de politesse étant ainsi religieusement observées, tout le monde ne fût pas complètement satisfait.

Maintenant, continuons :

Deux gendarmes armés de pied en cap se tenaient de chaque côté de la balustrade qui séparait l'enceinte publique de la partie où se tenaient les témoins entendus, les avocats et les habitués privilégiés.

Nos deux personnages avaient été se placer dans un coin, vraisemblablement pour ne pas fixer l'attention, que n'eût pas manqué d'exciter leur mise, qui, simple cependant, avait un cachet de bon goût faisant contraste avec les haillons du menu peuple auquel ils étaient venus se mêler.

Ces deux personnages n'étaient autres que le chevalier de Bleeden et le comte d'Epinoy, devenu membre de l'association dont le chevalier était l'âme, ou plutôt le mauvais esprit. Nous expliquerons plus loin comment le comte réussit à s'y faire admettre.

Tous deux portaient un paletot court, de couleur sombre et boutonné jusqu'au col ; le reste de leur mise était très-soigné.

La régularité des traits du chevalier était loin d'être satisfaisante. Les bosses de son crâne ressortaient légèrement à la surface du front ; ses yeux noirs, petits, mais vifs et perçants — son teint pâle et même un peu bilieux, — ses lèvres fortes, ironiques, dédaigneuses, — son visage, beaucoup trop long, formaient un ensemble très-reprochable ; mais

le chevalier avait une magnifique chevelure noire, bouclée, dont il savait tirer le meilleur parti ; ses favoris, taillés en collier, sa moustache légère et habilement dessinée étaient également d'un beau noir brillant et lustré. Ses dents étaient en outre les plus belles du monde. Il avait la taille haute et bien prise, le geste hautain et les manières du grand monde, et, somme toute, il passait avec raison pour un cavalier fort agréable à l'endroit des qualités extérieures.

Le comte et le chevalier levèrent la tête et dirigèrent leurs regards sur le banc des prévenus. L'homme que l'on jugeait en ce moment parut les intéresser fort peu, car à peine l'eurent-ils aperçu qu'ils se mirent à continuer à voix basse une conversation commencée pendant leur trajet.

— Ainsi, de Bleeden, dit le comte, vous ne l'avez jamais vue ?

— Non, mon cher, avait répondu le chevalier ; mais, je vous le répète, la Tantje affirme qu'elle a la plus jolie tête que l'on puisse voir, aussi me voyez-vous impatient de la connaître.

—Etes-vous bien certain, reprit le comte, de réussir à vaincre ses scrupules... sa répugnance?...

—Toutes mes mesures sont prises, poursuivit le chevalier ; aussitôt que la petite aura été remise entre les mains de Mme Wauters...

—Mais à propos, interrompit le comte, savez-vous que cette marchande de tabacs a une fille d'une beauté admirable!

—Il y a longtemps que telle est mon opinion, mon cher d'Epinoy, continua le chevalier, aussi ai-je déjà combiné le plan le plus habile... Mais plus tard je vous expliquerai tout cela, d'autant que j'aurai peut-être à requérir votre assistance.

Le comte s'inclina sans répondre; le chevalier avait jeté ses vues impudiques sur la jeune Thérèse:—c'était pour le moment tout ce qu'il lui importait de savoir.

—Aussitôt donc, avait repris le chevalier, que la petite aura été confiée à Mme Wauters, elle sera immédiatement conduite sous bonne escorte dans une petite maison que j'ai fait louer au faubourg de Schaerbéek, et une fois entre mes mains...

—Elle s'en échappera difficilement, interrompit de nouveau le comte, ceci n'est pas douteux —mais, poursuivit-il en cherchant à faire pénétrer ses regards à travers la foule déguenillée, je ne vois pas la Tantje, n'est-elle pas ici?

—Elle se serait bien gardée d'y venir, répondit le chevalier.

—Pourquoi donc?

—Elle est aussi effrayée des gens de la justice

que je le suis moi-même des femmes laides et pudibondes.

—Vous m'avez dit cependant, je crois me le rappeler, qu'elle a reçu une assignation pour donner des renseignements sur sa nièce, et la réclamer, s'il y a lieu.

—Sans doute; mais comme elle craint que sa présence ne donne lieu à des explications qui fassent soupçonner son honorable métier, la prudente commère s'abstient; et, malgré sa cupidité, elle préfère de s'exposer à payer une amende qu'à subir les investigations de la justice.

Cette conversation fut interrompue par le bruit confus qui s'élève ordinairement après le prononcé d'un jugement, lorsque le prévenu, acquitté ou condamné se retire.

Le comte et le chevalier jetèrent de nouveau les yeux sur le banc des prévenus; il était vide.

— Appelez une autre affaire, dit au même instant le président du tribunal.

Monsieur le procureur du roi contre la fille Mieke Radelers, prévenue de vagabondage, répondit aussitôt, en élevant la voix, l'huissier auquel cet ordre s'adressait.

Et une porte de communication ayant été ouverte, la pauvre Mieke apparut toute confuse, toute émue.

L'huissier la conduisit près du banc des prévenus.

Quand elle entra, le comte et le chevalier s'étaient dressés sur la pointe des pieds afin de mieux l'examiner.

— C'est vraiment une créature délicieuse, dit le chevalier, — et lorsqu'elle sera un peu débarbouillée...

— Elle est en effet fort jolie, interrompit le comte : une robe de soie ou de lin lui conviendrait beaucoup mieux que cette mauvaise souquenille.

Les misérables vêtements que Mieke portait quand elle s'enfuit de la Cour-aux-Seigles n'avaient il est vrai, subi qu'un très-léger changement. En ce moment, ses pieds nus s'abritaient dans une paire de souliers troués et éculés. Un mouchoir de coton déteint lui ceignait la tête et emprisonnait sa blonde et belle chevelure; et encore devait-elle ces objets à la commisération d'une pauvre mère de famille détenue avec elle *à la prison des Petits-Carmes*.

La petite infortunée était restée debout devant le tribunal. Sa poitrine battait avec force, tous ses petits membres tremblaient.

— Asseyez-vous, lui dit le président.

Mieke, éperdue, hors d'elle-même, tomba à genoux, les mains jointes, et fondant en larmes.

Sa douleur était si vraie, ses pleurs si touchants que l'émotion gagna les juges et tout l'auditoire.

L'huissier, attendri lui-même, vint la relever et l'aider à s'asseoir sur le banc.

— Calmez-vous, jeune fille, lui dit le président.

L'air de bonté du magistrat redonna quelque courage à la malheureuse enfant; elle passa ses petites mains sur ses yeux pour essuyer ses larmes, et laissa s'échapper les derniers soupirs qui l'oppressaient.

— Quels sont vos noms? lui demanda le président.

— Mieke Radelers, répondit-elle avec timidité.

— Votre âge?

— Bientôt quatorze ans.

— Mieke, poursuivit le président, dans la nuit du 4 de ce mois, la patrouille vous a trouvée endormie sous les arcades du théâtre Royal.—Vous n'avez donc pas de domicile?

Mieke, la tête baissée, gardait le silence.

— Répondez avec assurance, dit le président : que font vos parents?—Où demeurent-ils?

— J'avais sept ans quand j'ai perdu mon père, et je venais d'atteindre ma onzième année quand ma mère est morte, répondit Mieke. Ma sœur et moi, nous habitions chez la sœur de ma mère...

Le moment était arrivé où le ministère public

devait faire montre de son zèle et de ses soins à coopérer à la bonne administration de la justice; il interrompit donc la jeune fille et dit en s'adressant au tribunal :

— Il résulte en effet des renseignements que nous avons pris, que la fille Radelers est orpheline et a été recueillie, ainsi que sa sœur, par la femme Leenaerts, sa tante maternelle. Nous avons fait assigner cette femme à comparaître par devant vous, messieurs, mais nous ne pensons pas qu'elle soit présente à l'audience.

— Huissier, demanda le président, la femme Leenaerts a-t-elle répondu à l'assignation que M. le procureur du roi lui a fait signifier?

— Non, monsieur le président, répondit l'officier ministériel.

— Appelez de nouveau ce témoin, reprit le président.

La femme Leenaerts, chevrota l'huissier.

Il n'y eut aucune réponse.

« Vous pourrez l'appeler longtemps et souvent avant qu'elle se rende à vos ordres, » murmura le chevalier de Bleeden.

Le substitut du procureur du roi s'était levé de nouveau ; son air était grave et important.

— Attendu, dit-il, que la femme Leenaerts ne comparaît pas, bien que duement assignée, nous

requérons qu'il plaise au tribunal lui faire l'application de l'article 80 du code d'instruction criminelle.

La réclamation était de toute justice ; aussi y fut-il fait droit sans opposition et le tribunal condamna la Tantje à 25 francs d'amende.

—Diable ! dit en riant le chevalier en s'adressant au comte, quand ce jugement fut prononcé, cet honorable tribunal ne se doute guères que c'est moi qu'il vient de condamner à l'amende.

Le substitut s'était rassis, Le corps penché en arrière, il promenait sur l'auditoire un regard triomphateur.

Le président reprit l'interrogatoire.

—Mieke, demanda-t-il à la jeune fille, pourquoi avez-vous quitté le domicile de votre tante ?

Mieke, la tête baissée, ne répondit pas.

—Répondez, reprit le président.

—Ça, je ne pourrais vous dire, dit alors la pauvre enfant.

— Est-ce que votre tante vous maltraitait ?

—Je n'ai rien à dire contre ma tante, savez-vous, monsieur.

—Avez-vous un état ? Savez-vous travailler?

—Hélas ! non, monsieur. Oh ! je serais si heureuse de gagner ma vie en travaillant.

— Ce serait en effet beaucoup plus louable que

de courir les rues, la nuit, et d'être ramassée comme une vagabonde.

Accablée sous le poids de ce reproche qu'elle sentait ne pas mériter, Mieke allait tout avouer ; mais son généreux instinct lui dit que la Tantje était la sœur de sa mère, et qu'elle ne devait pas l'accuser pour se défendre. Elle se tut, mais de nouvelles larmes baignèrent sa jolie figure.

—La fille Radelers, dit en ce moment le substitut, toujours avec le même accent magistral, nous paraît d'autant moins digne d'intérêt, qu'il faut que sa conduite soit ordinairement bien mauvaise pour que sa tante, la propre sœur de sa mère, l'abandonne ainsi aux rigueurs de la loi, sans venir la réclamer.

L'observation était magnifique, resplendissante de sagacité. Aussi l'œil du substitut brillait-il alors de tous les rayons de l'intelligence.

Hélas! c'est ainsi malheureusement que trop souvent les faits sont appréciés. Respectons la justice, mais déplorons ses erreurs!

Le chef de la patrouille, qui avait arrêté Mieke, fut le seul témoin à entendre. Quand il eut fait sa déposition sur le fait de l'arrestation de la jeune Mieke, le président donna la parole à Monsieur le substitut du procureur du roi.

« Messieurs, dit ce magistrat, la fille Mieke

Radelers, que vous avez à juger, a été ramassée la nuit sur la voie publique; elle est sans domicile, — personne ne la réclame; — elle est sans moyens d'existence; — elle vous a d'ailleurs déclaré elle-même, si notre mémoire est fidèle, qu'elle n'a pas d'état, qu'elle ne sait pas travailler, ce sont ses propres expressions. Or, messieurs, toutes ces différentes circonstances constituent essentiellement le délit de vagabondage, tel que le législateur l'a sagement défini dans l'article 270 du code pénal. Ainsi, messieurs, pas le moindre doute à cet égard, pas la plus petite incertitude.

Une autre question, messieurs, se présente cependant dans cette cause, c'est celle d'excuse légale. La prévenue, en effet, n'a que quatorze ans; elle est conséquemment âgée de moins de seize ans. Peut-elle être considérée comme ayant agi sans discernement, et dès lors le bénéfice de la loi doit-il lui être appliqué? Evidemment non, messieurs! »

L'instant était venu d'étaler une profonde érudition. Le substitut s'empara d'un in-quarto, qu'il feuilleta pendant quelques instants; puis il reprit :

« Nous trouvons en effet dans Dalloz, tome vingt-huit, page quarante-huit, un arrêt de la cour de cassation du 21 mars 1823, qui décide en

substance que le prévenu de vagabondage ne peut être excusé par le motif qu'il est âgé de moins de seize ans; que son état de vagabondage est l'effet du malheur de sa condition. Les juges ne peuvent se dispenser, disent les termes formels de cet arrêt, d'appliquer les peines prononcées par l'article 271. »

Le substitut posa son Dalloz et continua :

« Rien messieurs, n'est plus rationnel, et nous dirons plus, rien n'était plus nécessaire que cette exclusion introduite contre le délit de vagabondage par la jurisprudence éclairée de cette cour souveraine. Ce délit réunit en effet, messieurs, des caractères particuliers dont les conséquences pourraient être terribles pour les intérêts de la société, si une législation sévère, si une jurisprudence prévoyante ne tendaient par leurs efforts communs à en arrêter les affreux résultats. Nous nous expliquons, messieurs... »

Et, tandis que le jeune substitut développa cette thèse avec toute l'emphase que son exorde avait fait espérer, la jeune fille, toujours tremblante sur son banc, croyait y avoir été oubliée, ne pouvant jamais penser qu'elle fût la cause et le sujet de si grandes et de si solennelles paroles.

Quand ce sublime réquisitoire fut achevé, non sans avoir obtenu plus d'une fois l'approbation

tacite du greffier, de l'huissier et des gendarmes, le tribunal ordonna qu'il en serait délibéré.

En voyant les juges entrer en délibération, le chevalier de Bleeden exprima son inquiétude et son étonnement au comte.

— Je ne vois, disait-il en promenant ses regards dans toutes les parties de la salle, aucun avoué se présenter pour réclamer cette petite Mieke au nom de Mme Wauters. La Tantje m'aurait-elle joué ?

Tandis que le chevalier de Bleeden s'inquiétait de l'absence de l'avoué et que le tribunal délibérait, Lucien faisait de tristes et graves réflexions.

Voici,—disait-il,—une jeune fille encore toute enfant privée de son père et de sa mère,—et livrée à la corruption vénale d'une parente ignoble et dépravée, corruption à laquelle sa malheureuse sœur a déjà succombé. — Elle, la pauvre enfant, battue, tourmentée, torturée, n'ayant d'autre appui, d'autre soutien que sa nature vertueuse et pudique, a su résister aux séductions,—aux mauvais traitements, et rester pure au milieu de la fange;— craignant de tomber dans quelque piége, ou qu'à la fin, haletante, épuisée, ses forces et son courage ne l'abandonnent, elle s'enfuit avec la foi, avec l'espérance que donne aux belles âmes la conscience d'un devoir noblement rempli.

La voici donc perdue, — égarée, — sans abri, — sans ressources, — sans protection. — La société, tutrice naturelle de chacun de ses membres, et dès lors protectrice surtout des enfants, des faibles et des malheureux, a dû la recueillir—elle a sans doute des institutions bienfaisantes dont les portes vont s'ouvrir pour l'angélique enfant, et où se développeront les germes de sagesse et de vertu, dont Dieu, intègre dans la distribution de ses bienfaits, l'a si richement douée en compensation des misères et des tourments qui lui étaient réservés au début de sa vie;—sans doute la société, heureuse de féconder les instincts généreux de cette jeune fille,—perle précieuse restée pure et blanche au milieu des immondices—ne cessera de la couvrir de son égide puissante et tutélaire.

Bien évidemment cette société étendra sur elle toute sa sollicitude, car elle la doit principalement aux enfants. En les secourant, en les guidant, en les améliorant surtout, ne répand-elle pas d'ailleurs ses bienfaits jusques sur les races futures dont ces enfants sont le principe et l'origine?

Mais non, la société ne fait rien de tout cela—car elle est essentiellement égoïste et imprévoyante. —Elle est sévère, souvent cruelle, et jamais compatissante ou consolatrice,—car c'est une insensée qui, lorsqu'elle est blessée, croit se guérir en

se faisant elle-même de nouvelles blessures—car c'est une folle vaniteuse qui se pare, se parfume les cheveux et laisse la gangrène lui ronger le cœur. —Elle a des lois qui punissent le crime, elle n'en a pas qui tendent à le prévenir.—Elle a des magistrats qui sévissent contre les coupables, elle n'en a pas qui soutiennent, encouragent et récompensent la vertu.—Son bras se lève quand il faut frapper; il s'abaisse quand il s'agit de protéger ou de secourir—et encore les coups qu'il porte sont-ils souvent aveugles; car dans son insuffisance à venir en aide à l'honnêteté malheureuse, la société la confond avec le vice, avec les méfaits, et elle croit s'en débarrasser en les jetant pêle-mêle dans son inexorable balance d'airain.

Ainsi, Mieke, cette charmante enfant, si digne d'intérêt, de pitié, de tendresse même, est tout d'abord jetée dans les prisons pour avoir cédé aux impulsions d'une sainte indignation, la voici maintenant devant un tribunal qui va lui demander compte de sa conduite—elle a été trouvée endormie sur la voie publique; elle est sans ressources, —sans état,—sans aucun moyen d'existence : elle est vagabonde dans le sens de la loi.

Que peuvent pour elle ses juges, en leur supposant les intentions les plus bienveillantes?

Le ministère public, ce grand phraséologue de

la société, vient de le dire, —sa jeunesse, la condition de ses malheurs ne sauraient être une excuse aux yeux de la loi : il faut qu'elle soit impitoyablement condamnée. Cette conséquence, ajoute-t-il, résulte d'ailleurs de la jurisprudence de la cour suprême.

Etrange et singulière jurisprudence !

L'homme provoqué, attaqué, qui tue son adversaire pour protéger sa vie, est excusable. L'enfant mineur, battu, torturé, ou exposé à la prostitution, qui fuit le lieu de son supplice ou celui de la honte qu'on lui prépare, ne l'est pas. Il y a acquittement honorable pour le premier ; il y a condamnation flétrissante pour le second.

Quelle pitoyable antinomie !

Et en admettant que les juges, s'éclairant de leurs propres lumières, et, repoussant une jurisprudence peu en rapport avec leurs généreux sentiments, s'emparent en les appliquant, des dispositions de la loi qui leur donnent la latitude d'acquitter, quand l'enfant, âgé de moins de seize ans, leur paraît avoir agi sans discernement.— Qu'adviendra-t-il ?

Mieke, si l'infâme Tantje la réclame, sera livrée de nouveau entre ses mains dégoûtantes de fiel, de vices et de corruption ; et alors, ou la jeune fille succombera au retour de ses horribles tentatives,

ou elle fuira de nouveau, poursuivie par les circonstances aggravantes d'une récidive morale, qui cette fois rendront ses juges implacables.

Si, — et c'est encore ce qui peut lui arriver de plus heureux, — Mieke n'est pas réclamée par cette abominable femme, qu'en feront les juges ? — ils ordonneront, selon le vœu formel de la loi, qu'elle soit enfermée dans une MAISON DE CORRECTION. Et ainsi, malgré eux sans doute, ils la stygmatiseront; ils la flétriront implicitement. Comme hommes, leur cœur saignera peut-être, mais comme juges ils devront prononcer un jugement dont la conséquence sera d'envoyer cette intéressante nature s'étioler, s'éteindre au milieu de ce réceptacle de tous les vices que l'on appelle LA CAMBRE (1). — Ce mot seul donne froid au cœur.

Le chevalier de Bleeden, toujours poursuivi par ses inquiétudes, s'était depuis un instant séparé de Lucien, pour découvrir quelque robe noire, sous laquelle il espérait reconnaître l'avoué, instrument involontaire de son odieuse machination. — Lucien lui-même semblait chercher quel-

(1) Nous ne saurions trop reconnaître que le directeur de cet établissement dont nous aurons à reparler, apporte à son administration un zèle et une intelligence des plus louables, surtout si l'on considère l'exiguité des ressources mises à sa disposition et les entraves qui s'opposent sans cesse aux améliorations qu'il tente d'y introduire.

qu'un des yeux, — personne n'apparaissait, et cependant à l'attitude des juges il était facile de voir que leur délibération touchait à sa fin.

Un jugement allait décider du sort de Mieke, lorsqu'un homme, ouvrant la porte avec fracas, fendit la foule et se présenta à la barre, l'air affairé, le nez au vent, la toque rejetée en arrière, et tenant sous le bras un volumineux dossier.

Le chevalier respira mieux à l'aise, car il venait de reconnaître l'homme de loi chargé du pouvoir de madame Wauters. Ce fut au tour de Lucien de promener ses regards inquiets au milieu de l'auditoire.

Le président allait prononcer le jugement, l'avoué l'arrêta.

— Je demande pardon au tribunal de me présenter aussi tardivement, dit-il en ôtant sa toque avec une outrecuidante suffisance, *une affaire de la plus haute importance* m'a retenu jusqu'à ce moment à la première chambre du tribunal.

Le président, fort au courant des manéges de Me Van Kerberghen très-adroit à faire croire à sa belle clientelle, fut cependant surpris cette fois. Il crut que l'avoué se trompait de chambre, le ministère des avoués étant en général peu employé en police correctionnelle, surtout dans des causes de vagabondage.

— Que voulez-vous ? maître Van Keerberghen, lui dit-il, vous n'êtes pas en cause.

— J'en demande bien pardon au tribunal, reprit maître Van Keerberghen en se décoiffant et en se recoiffant de nouveau, j'ai l'honneur de représenter madame Wauters.

— Madame Wauters ? fit le président tout étonné.

— Madame Wauters, continua l'avoué en se découvrant pour la quatrième fois, est une très-honorable femme....

— Mais maître Van Keerbergen..

— Animée des meilleurs sentiments...

— Le tribunal ne conteste pas...

— Marchande de tabacs, mère de famille elle-même, sa position sociale est certainement de nature...

— Je vous le répète, il y a erreur...

— A inspirer toute confiance au tribunal..

La patience du président était à bout.

— Maître Van Keerberghen, interrompit-il en articulant avec une rare précision chaque syllabe de ce nom, le tribunal va prononcer un jugement veuillez faire silence.

Maître Van Keerberghen salua le tribunal pour la cinquième fois.

— C'est précisément, dit-il, au prononcé de ce jugement que je viens m'opposer, monsieur le pré-

sident, en réclamant au nom et pour le compte de ma cliente la jeune Mieke Radelers.

« A la bonne heure donc! » murmura le chevalier qui s'était rapproché de Lucien, « je croyais vraiment que le bélitre n'en finirait pas. »

Nous ne saurions dépeindre l'étonnement, la surprise de Mieke en s'entendant réclamer au nom d'une personne dont elle n'avait jamais entendu parler.

Le président commençait à se rendre compte de cette intervention inattendue de Me Van Keerberghen.

— Vous réclamez, dites-vous, au nom d'une dame Wauters, cette jeune fille prévenue de vagabondage, reprit-il, en s'adressant à l'officier ministériel.

— Oui, monsieur le président, répondit celui-ci.

— Cette dame Wauters est-elle une de ses parentes ?

— Non, Monsieur le président, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le dire au tribunal, la dame Wauters est une personne fort honorable, mère de famille elle-même, la pitié, la charité...

— Quelle est sa profession ? interrompit le président.

— Marchande de tabacs, M. le président.

Les trois têtes des juges se rapprochèrent; ils

parurent se concerter. Le tribunal avait repris sa première position.

Ce mot de marchande de tabacs ! dit le chevalier à Lucien, ne me paraît pas avoir produit un très-bon effet. — Ce diseur de paroles aurait bien pu se dispenser de le prononcer, ajouta-t-il en faisant un mouvement d'épaule.

— Maître Van Keerberghen, dit le président, le tribunal ne doute ni de la moralité ni des charitables intentions de votre cliente ; mais comme elle n'est connue d'aucun de ses membres, le tribunal ne peut lui confier cette jeune fille qu'après avoir fait prendre des renseignements...

— J'ai déjà eu l'honneur de faire observer au tribunal, dit maître Van Keerberghen, que, marchande de tabacs et mère de famille elle-même, ma cliente...

— Le maraud ! fit le chevalier en frappant du pied avec impatience, je le fouetterais volontiers de ma cravache.

— Maître Van Keerberghen, répondit le président en dissimulant un sourire partagé par ses deux collègues, le tribunal vous fait observer à son tour que cette position de marchande de tabacs ne lui semble pas une garantie suffisante... Nous allons remettre à huitaine et pendant ce temps on prendra des informations précises sur votre cliente.

Et se tournant du côté du ministère public, le président ajouta :

— Monsieur l'avocat du roi a-t-il quelques observations à faire ?

— Nous partageons entièrement l'opinion du tribunal, répondit le jeune magistrat en s'inclinant, sans cependant se lever.

Pendant ce temps, un homme d'un extérieur très-respectable, vêtu de noir, cherchait à fendre la foule. Comme il avait le bras levé, une lettre à large cachet rouge, qu'il tenait à la main, dominait toutes les têtes. — Ses efforts à parvenir jusqu'à la barre fixèrent l'attention du président.

— Que veut cet homme? demanda-t-il à haute voix.—Qui êtes-vous, monsieur? ajouta-t-il quand l'homme se fut approché et eut salué respectueusement.

— J'ai l'honneur d'être attaché à la maison de M. le duc de Wladimont, répondit celui-ci, et je suis chargé de remettre à M. le président de l'audience une lettre de Mme la duchesse. Cette lettre, je crois, a rapport à cette jeune fille, ajouta-t-il en désignant la prévenue.

L'huissier s'approcha, et prit la lettre qu'il remit au président.

L'intérêt, la curiosité générale, poussés au plus

haut point, n'égalaient pas encore la stupéfaction du chevalier.

— Que peut avoir à faire dans tout ceci la duchesse de Wladimont? demanda-t-il au comte.

— Cela est en effet fort étrange, répondit Lucien avec un sang-froid imperturbable — mais écoutons :

Le président ayant brisé le cachet, parcourut d'abord la lettre des yeux, puis jetant un regard ému sur Mieke, il lut à haute voix :

« Monsieur le président,

» Les motifs les plus honorables ont forcé la » jeune Mieke à fuir la maison de sa tante. Cette » jeune fille est un ange; je demande au tribunal » comme une grâce, comme une faveur insigne de » me la confier. Il peut être bien persuadé que » j'aurai *pour elle tous les soins, toute la tendresse* d'une mère.

» Louise, *duchesse de Wladimont.* »

La lecture de cette lettre ne fit qu'accroître l'intérêt de cette scène, que chaque nouvel incident contribuait à grandir. Tous les yeux attendris se tournèrent vers Mieke qui se tenait tou-

jours les yeux baissés, et se croyait le jouet d'un bon rêve.

Le substitut s'était levé.

— Messieurs, dit-il en s'adressant aux juges, madame la duchesse de Wladimont nous est connue, ainsi qu'à tous les membres du tribunal sans doute; son nom seul nous dispense de toute observation sur la confiance qu'il doit lui inspirer. Nous pensons donc qu'il y a lieu de faire droit à la réclamation de madame la duchesse de Wladimont, et de lui confier la jeune Mieke Radelers.

Maître Van Keerberghen se leva à son tour, et, saluant pour la sixième fois, il s'écria :

— J'aurai cependant l'honneur de faire observer au tribunal que ma cliente, honorable mère de famille...

Le président l'interrompit d'un geste et prononça un jugement conforme aux conclusions du ministère public.

Maître Van Keerberghen, maugréant, reprit sa liasse volumineuse, enfonça sa toque sur sa tête, et, au milieu du frôlement de sa vaste robe agitée par ses grands mouvements, il murmura en se retirant: Cependant ma cliente est une bonne mère de famille, une honorable marchande de tabacs....

Comme il passait près du chevalier en balbutiant ces derniers mots, celui-ci les entendant,

faillit lui faire un mauvais parti,—il se contenta par prudence de le foudroyer de son regard.

Après le prononcé du jugement, le président s'était adressé à Mieke :

— Jeune fille, lui avait-il dit avec bonté, le tribunal ignore les motifs qui vous ont obligée à quitter le domicile de votre tante; mais il suffit qu'ils soient attestés louables par Mme la duchesse de Wladimont pour que le tribunal partage tout son intérêt, toute sa sollicitude pour vous. Il est heureux, en outre, de vous remettre entre ses mains; car elle est aussi généreuse, aussi charitable qu'elle est noble et grande dame. Aimez-la et respectez-la, mon enfant, et remerciez Dieu qui vous envoie cette protectrice.

Mieke s'était levée, de grosses larmes roulaient sur son visage; ses mains étaient jointes, ses yeux levés vers le ciel.

— Ça je ne saurais croire, monsieur, dit-elle; quoi! je pourrai apprendre à travailler, pour gagner honnêtement ma vie!

L'appel d'une autre cause mit fin à cette scène aussi simple qu'attendrissante.

Le chevalier et Lucien avaient quitté l'audience. Le saisissement du premier ne pourrait s'exprimer.

—Eh bien, qu'en dites-vous ? dit-il à Lucien.

—Vous me voyez aussi surpris que vous, mon cher! répondit Lucien dont le sang-froid ne se dément pas un instant.

—Mais, reprit le chevalier, cette duchesse n'est-elle pas quelque peu votre parente?

—Sans doute, et à un degré assez rapproché, répondit Lucien; nous sommes cousins germains.

—Cependant vous vous voyez peu depuis quelque temps.

—Depuis mon intimité avec vous, mon cher, la duchesse, il paraît, n'est pas de vos amis, et elle nous déclare la guerre.

—Qu'elle n'est pas de taille à soutenir, répondit le chevalier avec une ironie pleine d'amertume, — mais qui a pu l'informer?..

—L'or, mon cher, interrompit le comte, pénètre dans bien des secrets.

—Est-ce que la Tantje...

—Qui sait....

Ah! ah! madame la duchesse, reprit le chevalier en signe de menace, vous nous barrez la route! Eh bien soit! nous acceptons la lutte! Mais, ajouta-t-il, il y a là-dessous un mystère que nous pénétrerons. Mon cher Lucien, bien que madame la duchesse de Wladimont soit votre parente, nous comptons sur vous, — vous ne reculerez pas.

—Loin de là, chevalier, j'entends bien au con-

traire me trouver toujours sur la route que suivra ma noble cousine.

Le comte et le chevalier étant arrivés à la Monnaie, ils se séparèrent en se serrant la main. Le chevalier monta au Bac, et le comte se dirigea vers la prison des Petits-Carmes.

VIII.

MIEKE.

Nous transporterons de nouveau le lecteur à l'hôtel de Wladimont, au moment où le duc, sa femme et Lucien étaient réunis dans le salon de la duchesse. Louise occupait seule *la marquise* placée au fond, — à quelque distance Lucien était assis sur un fauteuil. — Le duc se tenait debout appuyé contre la cheminée. — Lucien a appris à M. de Wladimont comment le hasard l'a rendu maître du secret de l'association établie par le chevalier, tout en lui cachant, on doit bien le penser, la présence de la duchesse à l'hôtel Cluysenaar. Non-seulement M. de Wladimont a demandé avec

instance à entrer dans la conjuration méditée par Louise, mais encore en est-il devenu le membre le plus zélé.

— Mon Dieu ! Lucien, disait la duchesse, que je regrette que les convenances, — et aussi la prudence nécessaire au succès de notre conspiration, — ajouta-t-elle en souriant, ne m'aient pas permis d'assister à cette audience de police correctionnelle ! Rien n'est plus drôle que le tableau que vous venez d'en faire; — mais peut-être votre imagination en a-t-elle chargé les couleurs?

— Non, je vous assure; il est de la plus grande vérité, répondit Lucien.

— Quel a dû être l'étonnement du chevalier, dit le duc, lorsque le président donna lecture de la lettre de la duchesse.

— Il était anéanti, répondit Lucien, — mais savez-vous, Louise, ajouta-t-il en s'adressant à la duchesse, que j'ai été moi-même un instant fort inquiet en ne voyant pas paraître votre intendant.

— Je lui avais recommandé, répondit Louise, de ne donner ma lettre au président qu'après la réclamation de l'avoué chargé de représenter Mme Wauters, je crois...

— Oui, c'est bien le nom... mais quel était votre but?

— Comment, vous ne devinez pas?

— Vous vouliez sans doute tourmenter le chevalier et lui arracher sa proie au moment où il croyait le mieux la saisir?

— Précisément.

— C'est de bonne guerre, et votre manœuvre a parfaitement réussi — mais prenez garde, ma cousine — le chevalier est furieux contre vous.

— Le chevalier se presse un peu, ce me semble, répondit la duchesse. Nous n'en sommes encore qu'aux escarmouches, — que sera-ce donc quand nous en viendrons aux combats!

— Alors il tremblera, dit le duc en souriant.

— Vous riez, mon ami, reprit Louise en jetant sur son mari ses regards pleins d'une noble animation. — Eh bien, je vous assure que le chevalier a sujet de craindre et de trembler, car, je vous le dis, il succombera dans cette lutte. — Mais êtes-vous sûr mon cousin, continua-t-elle en se tournant du côté de Lucien, que le chevalier n'a aucun soupçon de notre intelligence.

— Je suis certain qu'il ne se doute de rien.

— Cependant notre parenté...

— Lui est connue, interrompit Lucien, mais ne lui porte aucun ombrage; il est même convaincu de la froideur de nos rapports par suite de ma nouvelle liaison avec lui.—Cette liaison est devenue à ses yeux une cause de vos hostilités et du soin que

vous prenez à connaître ses actions et les miennes.

— C'est on ne peut mieux, répondit avec joie la duchesse.

— Ne craignez-vous pas, dit le duc, que tôt ou tard les idées du chevalier ne prennent une autre direction...

— Cela me semble difficile et même impossible, interrompit Lucien, tous mes efforts et ma conduite d'ailleurs tendent à le maintenir dans cette croyance; jugez en vous-même : — Quelques jours après celui où il fut décidé entre ma cousine et moi que je devais me faire recevoir sociétaire, je me rendis *au Bac*, j'y trouvai le chevalier, le comte de Frensberg et M. Van Linden réunis à une table d'écarté — on jouait fort gros jeu — je pariai contre eux, et la veine s'attacha avec une telle persévérance au côté que j'avais choisi qu'avant une heure j'avais gagné deux cents guillaumes...

— Seriez-vous joueur, Lucien? interrompit la duchesse avec un accent de reproche.

— Non, Louise, assurément; c'était un moyen de me rapprocher de l'ennemi, afin de mieux l'examiner.

— Et de lui faire payer les premiers frais de la guerre, tout en diminuant ses munitions, reprit Louise en souriant; c'est très-adroit.

— Telle n'était pas mon intention, continua

Lucien, car à peine m'étais-je aperçu que le jeu avait épuisé tout l'or que le chevalier avait apporté sur lui, que je lui offris cent guillaumes. — Il refusa d'abord ;—j'insistai, et il finit par accepter. La fortune ne lui devint pas plus favorable, il perdit de nouveau; et je le forçai de prendre à diverses reprises deux cents autres guillaumes. — Cependant, fatigués de perdre, le chevalier, le comte et M. Van Linden quittèrent le jeu et se firent servir du punch dans la petite pièce en forme de rotonde qui se trouve entre la salle de lecture et celle destinée aux joueurs de whist. Le chevalier m'invita à y prendre part.

— Et vous n'eûtes garde de refuser, dit la duchesse.

— Sans doute, reprit Lucien, l'occasion était trop belle pour n'en pas profiter. — Le chevalier parut enchanté du plaisir que je manifestai en acceptant son invitation. Car, jusqu'à ce jour, nos relations s'étaient bornées aux simples convenances de politesse, de rigueur entre gens qui se rencontrent souvent dans le monde, et j'avais toujours évité ses avances, souvent renouvelées sans succès.

— Et que fîtes-vous, que dîtes-vous dans cette rotonde? interrompit Louise.

— D'abord, mon aimable cousine, répondit Lu-

cien, nous bûmes beaucoup de punch... grâce à moi qui ne cessais de remplir les verres.

— Que les autres ne cessaient de vider, répondit Louise, — c'est un admirable début!

— Évidemment, Louise, fit le duc, c'était le meilleur moyen de disposer les esprits à l'épanchement.

— Allons! reprit Louise, décidément, Lucien, vous êtes un excellent diplomate. Continuez, je vous prie.

— Je connaissais la théorie et les principes du chevalier très-peu orthodoxes, vous le savez, en matière de morale; je l'amenai insensiblement à nous les développer, je parus ravi, — je battis des mains, — j'en vins à me faire le héros de quelques épisodes mensongers et scandaleux, — enfin je renchéris si bien sur les prouesses et hauts faits de chacun, j'affichai une telle dépravation, que j'obtins les honneurs de la soirée.

— Je vous en adresse mes félicitations, mon cousin, dit Louise en s'inclinant en forme de plaisanterie.

— Et vous avez raison, Louise, je les mérite.

Oh! je n'en doute pas. — Et vous avez, j'en suis persuadée, gagné beaucoup de crédit auprès du chevalier.

— Plus que je ne devais l'espérer, reprit Lucien;

car tandis que j'allumais un cigarre, je le vis se pencher entre le comte et M. Van Linden et leur glisser quelques mots à l'oreille, auxquels ceux-ci répondirent par un signe de tête affirmatif. « Mon cher comte, dit-il après en se tournant vers moi, serez-vous assez aimable pour venir souper demain avec de Frensberg, Van Linden et moi? nous avons à vous faire une communication de la plus haute importance. »

J'acceptai avec empressement, sans chercher à pénétrer les motifs de cette invitation dont je me doutais parfaitement, et comme un homme heureux de saisir l'occasion d'une joyeuse partie.

— Et quel lieu fut choisi pour ce souper? demanda Louise.

— Je vous le laisse à deviner, ma belle cousine, répondit Lucien.

— Cela n'est pas difficile... n'est-ce pas l'hôtel Cluysenaer? dit la duchesse.

— En vérité, reprit Lucien, votre perspicacité ne peut jamais être mise en défaut.

— Et cela doit être, dit le duc.

— Comment cela, mon ami? fit la duchesse.

— N'êtes-vous pas le chef de notre conjuration? reprit M. de Wladimont.

— Vous voulez plaisanter?

— Non, Louise, je parle très-sérieusement;

Lucien et moi nous nous plaçons sous vos ordres. Vous commanderez et nous exécuterons.

— Sans doute, dit Lucien; et quelle autorité, ajouta-t-il, peut être plus puissante, plus efficace que la vôtre, quand il s'agit de faire le bien et d'empêcher le mal?

— C'est de la flatterie, Lucien; mais elle est de si bon goût que je ne puis m'en fâcher.

— Vous acceptez donc le commandement suprême, reprit le comte.

— Vous le voulez absolument tous les deux? dit Louise en regardant alternativement son mari et son cousin.

— Sans aucun doute, répondirent ensemble le duc et Lucien.

— Eh bien soit, répliqua Louise, et pour premier acte de mon autorité, ajouta-t-elle en se tournant vers Lucien, je vous ordonne, mon cousin, de nous dire ce qui s'est passé à ce souper...

— Je suis à vos ordres, mon gracieux capitaine, fit Lucien en portant la main au front en forme de salut militaire.

— Parlez donc! dit Louise en affectant le ton du commandement.

— Je vous dirai d'abord que le souper était délicat, les vins choisis...

— Passez ces détails...

— Et qu'il n'était pas terminé, poursuivit Lucien, que déjà, sur la proposition du chevalier lui-même, j'étais admis à l'unanimité membre de l'association, et initié à tous les secrets et à tous les projets de mes nouveaux affidés; que depuis ce moment le chevalier m'a choisi pour son bras droit. Mon habileté à remplir mon rôle, — pardonnez-moi de faire ainsi mon éloge, — m'a gagné ses bonnes grâces, il me quitte à peine. Et sa confiance et son dévouement me sont surtout acquis depuis que je lui ai persuadé que ma liaison avec lui m'a valu votre disgrâce, mon aimable cousine.

— Lucien, dit le duc, c'est très-adroit à vous d'avoir ainsi fait prendre le change au chevalier sur la cause des hostilités de Louise. Cela peut nous être très-avantageux...

— D'autant, interrompit Lucien, que plus la duchesse fera d'efforts pour le contrarier dans ses projets, plus ses soupçons s'éloigneront de moi.

— Sans doute, dit Louise, puisqu'il en attribue surtout la cause à mon mécontentement d'une liaison.....

— Qui, après tout, n'est pas sans danger, interrompit le duc en souriant et en hochant la tête.

— Expliquez-vous, mon cousin, dit Lucien. Quel est, à vos yeux, le danger qui me menace?

— Le point important, reprit le duc, pour que nous obtenions un plein succès, n'est-il pas de n'éveiller en aucune manière les soupçons du chevalier sur notre intelligence?

— Évidemment répondit la duchesse.

— Eh bien! continua le duc, Lucien aura beau s'escrimer du geste et de la voix, se donner les airs du roué le plus fieffé, s'il s'en tient aux apparences, croyez-le, il finira par devenir suspect au chevalier...

— Je vous comprends parfaitement, M. le duc, interrompit Lucien. En acceptant le rôle que m'a donné ma cousine, j'en ai senti de suite toutes les difficultés; elles ne m'ont pas effrayé, et vous pouvez vous fier à moi du soin d'arriver à ne point exciter les soupçons, sans pour cela être obligé de prendre une part active aux débordements d'une association que nous nous sommes proposé de détruire. — Nous sauverons des victimes, mon cousin; mais je n'en ferai pas, je vous en donne ma parole.

— Allons, Lucien, dit le duc, votre confiance me gagne, et je commence à croire à un succès complet.

La réponse de Lucien avait fait un plaisir bien vif à Louise, mais elle s'abstint de l'exprimer, même par un regard.

— Oui, reprit-elle, Lucien a raison, nous sauverons des victimes, et déjà nous pouvons rendre grâce au ciel d'avoir délivré la plus digne et la plus intéressante peut-être. — Mon cousin, cette charmante Mieke a dû paraître bien heureuse quand vous êtes allé la chercher à sa prison.

— Plus qu'on ne saurait croire, répondit Lucien. — Quand je me présentai aux Petits-Carmes, le directeur de cette maison s'offrit à m'accompagner au préau où il supposait que Mieke devait être : nous l'y trouvâmes en effet s'y promenant avec une femme d'une quarantaine d'années ; les traits amaigris, le regard flétri par les douleurs et la misère, et le corps de cette femme couvert de haillons, produisirent surmoi une impression pénible.

Le directeur dit à Mieke que je venais la chercher pour la conduire auprès de vous, et qu'elle eût à se disposer à me suivre. — La pauvre enfant tourna alors vers moi ses grands yeux pleins de joie; son teint pâle se colora des plus vives couleurs, sa bouche resta béante de bonheur.—Quant à sa compagne, elle porta à ses yeux une main desséchée pour essuyer une larme.

« — Pardon, Monsieur, me dit-elle, de pleurer ainsi comme un enfant, mais vous me voyez toute attendrie. — Ah ! c'est que, voyez-vous, il nous arrive si rarement à nous autres, pauvres gens,

qu'on ait pitié de nous! C'est bien beau, savez-vous de la part de cette grande dame, continua-t-elle d'avoir eu pitié de cet enfant. Dieu l'en bénira pour sûr. Dites-moi, Monsieur, ajouta-t-elle, voulez-vous vous charger d'une petite commission de ma part pour cette bonne duchesse?

« — Très-volontiers, répondis-je attendri moi-même de tant de misère unie à tant de sensibilité.

— C'est de lui dire poursuivit-elle que la pauvre Jeanne Covens ne l'oubliera jamais dans ses prières, et que, si Dieu m'exauce, il la rendra aussi heureuse qu'elle est bonne et généreuse. — Va, Mieke, ajouta-t-elle en pressant la jeune fille contre sa poitrine, et continue à être sage; tu as trouvé une protectrice; c'est pas pour dire, mais tu le mérites bien. »

Mieke répondait avec effusion aux caresses de la pauvre femme.

Ce langage religieux, presque saint dans la bouche d'une prisonnière, m'avait surpris au dernier point; quand Mieke se retourna vers moi elle lut sans doute sur mon visage ce qui se passait en moi, car, serrant avec effusion les mains de cette infortunée, elle me dit :

« — Oh! monsieur! je puis bien l'embrasser sans rougir, allez; ma bonne Jeanne Covens est en prison depuis plus de deux ans, c'est vrai, — mais c'est une honnête femme, savez-vous? »

— Comment, interrompit vivement la duchesse, cette malheureuse était prisonnière depuis deux ans, sans avoir commis aucun crime, aucune faute grave?

— Laissez-moi achever, je vous prie, répondit Lucien, et vous partagerez bientôt l'indignation dont je fus saisi: — Mieke m'avait expliqué toutes les bontés, tous les soins que cette femme avait eus pour elle depuis son arrivée à la prison. J'en étais vivement touché, et dès ce moment, je résolus d'employer mon crédit, le vôtre, monsieur le duc, pour obtenir quelque soulagement à sa position.

« — Ma brave femme, lui demandai-je, êtes-vous encore pour longtemps dans cette maison?

» — Hélas! mon bon monsieur, me répondit-elle, probablement pour toute ma vie. »

Je crus qu'un épouvantable forfait allait m'être révélé.

« — Mieke vous l'a dit, monsieur, me répondit-elle, Jeanne Covens est une honnête femme, mais elle est pauvre, bien pauvre, puisqu'elle n'a pu, et que sans doute elle ne pourra jamais payer une amende de quarante francs à laquelle elle a été condamnée pour ce que la justice appelle une contravention.

» Comment, m'écriai-je, vous êtes en prison de-

puis plus de deux ans pour une amende de quarante francs ?

» — Hélas, oui ! mon bon monsieur. »

Je crus un instant que cette femme mentait; je me tournai vers le directeur, — il me fit un signe qui m'apprit qu'elle disait la vérité (1).

— Mais c'est une horreur, interrompit de nouveau Louise — et que fîtes vous mon cousin?

— Ce que je fis? Louise, ah! vous vous en doutez, n'est-ce pas? — Je tirai cinq pièces d'or que je mis dans les mains de cette femme, j'en donnai dix au directeur en le priant de faire remplir les formalités pour rendre, dans le plus bref délai, la liberté à cette malheureuse, et en le chargeant de lui remettre l'excédant de ces dix pièces sur la somme nécessaire pour payer l'amende et les frais.

— Ah! je respire, fit Louise, — et sans doute, Lucien, cette brave femme vous combla de ses bénédictions.

(1) A l'heure ou nous écrivons un jeune homme, un enfant de SEIZE ans s'étiole et gémit dans la prison des Petits-Carmes, ou il est détenu depuis deux ans, pour défaut de paiement d'une amende de quarante et quelques francs. Nous n'aurions jamais pu croire à la vérité d'un tel fait, si un haut fonctionnaire, aussi bienveillant qu'éclairé, n'avait eu l'obligeance de mettre sous nos yeux UNE PIÈCE OFFICIELLE où sont constatés tous les détails de cette monstruosité. Nous serions heureux, en signalant ce fait à l'indignation générale, d'intéresser en même temps les vrais philanthropes, au malheur de ce pauvre enfant.

— D'abord elle n'en eut pas la force, répondit Lucien, elle tremblait tellement que nous entendions le bruit de l'or qui se soulevait dans sa main; je crus un instant que la joie la rendrait folle. Heureusement des larmes qui se firent jour l'arrachèrent à cet état dangereux,

« — Quoi ! monsieur, c'est à votre charité, s'écria-t-elle en se jetant à mes pieds, que je devrai d'être libre, et d'embrasser mes enfants que je n'ai pas vus depuis que je suis en prison!

» — Et que sont-ils devenus? m'écriai-je épouvanté et craignant un plus grand malheur.

» — Le jour de mon arrestation, me répondit-elle, les pauvres petits ont été tous les deux se présenter au dépôt de mendicité de la Cambre, où ils sont eux-mêmes encore prisonniers. Ainsi, monsieur, votre charité rend la liberté non-seulement à la pauvre Jeanne Covens, mais encore à ses deux enfants. »

— Je remarquai alors, Louise, qu'en secourant de ma bourse cette pauvre femme, je venais d'empiéter sur la part que vous vous étiez réservée, et pour réparer ma faute, je promis, en votre nom, à cette femme, que vous vous chargeriez de l'avenir de ses enfants.

— Et vous avez bien fait, Lucien. Toute promesse de cette nature que vous ferez en mon nom

sera toujours sacrée pour moi. — Ces deux enfants, avez vous dit, sont détenus au dépôt de mendicité de la Cambre?

— Oui, ma cousine.

— Eh bien! mon ami, reprit Louise, en se tournant du côté du duc, voulez-vous vous associer à cette bonne œuvre, en m'accompagnant à ce dépôt de mendicité...

— Vous Louise, interrompit Lucien, vous à la Cambre !

— Et pourquoi non? Lucien, répliqua Louise; si ce lieu est en effet le refuge des malheureux, où puis-je mieux que là espérer rencontrer des misères à soulager.

— Aussi, reprit Lucien, mon exclamation n'était-elle point une critique, mais bien un témoignage de mon admiration.

— Mon cousin, poursuivit la duchesse avec une douce gravité, il n'y a rien là qui soit digne d'être admiré. Si l'on savait plus généralement le vrai plaisir, le charme que l'on éprouve à faire le bien, il y aurait moins d'infortunés et plus de bienfaiteurs. — Et, se retournant de nouveau vers le duc, Louise ajouta : — M'accompagnerez-vous à la Cambre, mon ami?

— D'autant plus volontiers, répondit le duc, que j'ai depuis longtemps le désir de visiter cet éta-

blissement, sur lequel tant d'opinions différentes ont été portées.

— Et ne serai-je point de la partie? demanda Lucien.

— Ce serait imprudent, répondit Louise.

— Comment!

— Ne devons-nous pas éviter de nous montrer ensemble en public.....

— Vous avez raison, ma cousine, répliqua Lucien, je tâcherai de me dédommager...

— En compagnie du chevalier de Bleeden... interrompit la duchesse avec malice.

— Non, Louise, en cherchant un nouvel aliment à votre charité insatiable.

En ce moment un domestique annonça M. Bassett, le professeur de musique de Mlle Mieke.

En entrant M. Bassett fit un salut successif à chacune des trois personnes qui se trouvaient réunies dans le salon.

Lucien et Louise échangèrent un regard et un sourire.

— Mme la duchesse m'a fait l'honneur de me demander, dit le professeur en recommençant un nouveau salut, et je me rends à ses ordres.

Louise l'invita d'un signe de main à s'asseoir.

A cette invitation M. Bassett tourna trois ou quatre fois sur lui-même, prit une chaise du bout

des doigts, s'assit de manière à en effleurer à peine le bord, et pour se donner une contenance, ne trouva rien de plus ingénieux que de balancer son chapeau dans l'espace laïssé vide entre ses jambes écartées.

— Je vous ai fait demander en effet, dit la duchesse, pour savoir si vous êtes satisfait de votre jeune élève.

— Enchanté, Mme la duchesse, enchanté!

— Ainsi vous continuez à reconnaître chez ma petite protégée de grandes dispositions pour le chant.

— Des dispositions admirables, Mme la duchesse.... et une voix!... divine! — L'expression n'est pas trop forte.

— Vous êtes enthousiaste, M. Bassett, fit Louise en souriant.

— Non, madame, reprit le *maëstro*, avec l'accent d'un homme qui veut donner aux autres sa propre conviction, je suis vrai : Mlle Marie (1), si son aptitude pour l'art musical est bien cultivée.

— Deviendra une Pasta, une Coldbrand, interrompit la duchesse avec un petit air de malice.

— Peut-être, Mme la duchesse, peut-être fit M. Bassett, en hochant la tête en signe d'affirmation.

— L'avez-vous entendue, Louise? demanda le duc.

(1) Le nom de *Mieke* est flamand, et se traduit, en français, par celui de Marie.

— Non, mon ami, répondit la duchesse; lorsque Lucien nous eut amené cette chère enfant, continua-t-elle, je la reçus moi-même et la conduisis dans le petit appartement que je lui avais fait préparer tout auprès des miens. J'assistai, j'aidai même à son changement de toilette.... J'étais si heureuse de contempler la charmante figure de cette enfant rayonnante d'une douce joie !... que j'aimais à la voir répondre à tous les soins qu'on lui prodiguait, par des regards humides de reconnaissance et de bonheur! — Le respect, la crainte retenaient ses paroles, mais n'arrêtaient pas les élans de son cœur qui se reflétaient partout, sur ses traits, dans ses mouvements....

—N'êtes-vous pas également un peu enthousiaste, Louise? interrompit le duc en accompagnant ses paroles d'un léger sourire.

—Enthousiaste ? non, mon ami, reprit la duchesse, mais je le répète, je suis heureuse, très-heureuse; car, je le sens, j'aurai pour Marie toute la tendresse d'une mère pour sa fille. —Je veux surveiller, diriger moi-même son éducation ; déjà j'ai réuni autour d'elle mes anciens maîtres, — ceux auxquels je dois le peu de talent qu'on veut bien m'accorder dans le monde, ajouta-t-elle en portant ses regards sur M. Bassett.

A ces mots celui-ci posa son chapeau à terre et s'inclina respectueusement.

—Oui, M. Bassett, mon digne maëstro, reprit la duchesse en lui tendant la main, il m'est bien agréable, je vous l'assure, de saisir cette nouvelle occasion pour vous exprimer mes remerciments, ma reconnaissance même...

M. Bassett ne savait plus qu'elle contenance tenir.

—Vraiment... madame la duchesse... en vérité... c'est trop de bonté, balbutiait-il tout enchanté de tant de gracieuse bienveillance.

—Et j'espère, continua Louise en serrant affectueusement la main du vénérable professeur attendri jusqu'aux larmes, que vous voudrez bien continuer à ma fille adoptive vos leçons si parfaites, si savantes, avec le même zèle, avec la même bonté dont vous étiez si prodigue envers moi.

—Pardon, madame la duchesse, répondit M. Bassett, mais vous me comblez !... n'est-ce pas au contraire à moi de vous offrir respectueusement toute ma gratitude... si j'ai quelque réputation, n'est-ce pas surtout à vos éloges que je la dois ?

—Non, non, interrompit vivement la duchesse, c'est à votre mérite, — à votre mérite seul,— mérite auquel chacun aime à rendre justice ; et si chaque jour je me plais à proclamer que votre méthode est la meilleure de toutes, c'est que cha-

que jour les progrès, la force supérieure de vos élèves viennent en fournir de nouvelles preuves,— m'en faire une nouvelle obligation.

—Eh ! bien, madame la duchesse, reprit M. Bassett, s'il est vrai que le mérite des élèves fait la gloire des maîtres, je persiste à dire que je vous devrai la plus grande part de celle qui m'est réservée, car je fonde les plus grandes espérances sur l'élève que vous venez de confier à mes soins.

— En vérité ? mais c'est donc une petite merveille !

— Si elle ne l'est pas encore, elle le deviendra assurément.

— Vous me donnez vraiment envie de l'entendre.

— C'est une grâce que je vous aurais déjà demandée, madame la duchesse; mais Mlle Marie, si je l'ai bien jugée, est d'une excessive timidité, permettez avant qu'elle prenne un peu d'assurance.

— Vous tenez, je le vois, interrompit Louise, à ce que votre nouvelle élève ait tous ses moyens quand nous l'entendrons.

— Oui, afin que vous ne m'accusiez plus d'être enthousiaste.

En achevant ces mots, M. Bassett ramassa son chapeau, et s'éloigna en s'inclinant respectueusement.

— Décidément, ma cousine, dit Lucien quand

M. Bassett fut sorti, votre protégée a fait la conquête de son professeur de musique.

— Il est si indulgent, si bon, dit la duchesse.

— Je m'aperçois, Louise, interrompit le duc en souriant, que vous n'avez pas une confiance bien grande dans l'espèce de prédiction de votre ancien maître.

— C'est qu'en effet, à l'entendre, dit Lucien, il ne s'agirait de rien moins que d'une future et célèbre prima dona.

— Je n'ose croire, répondit la duchesse, à tant de bonheur pour cette enfant et à tant de joie pour nous.

Et, se tournant vers le comte, elle ajouta :

— Mais vous ne m'avez pas rendu compte de vos démarches au sujet de la sœur de Marie.

— Il est vrai, ma cousine, c'est que je suis peu empressé d'apprendre les mauvaises nouvelles.

— Qu'y a-t-il donc?

— Depuis la disparition de sa sœur, Trinette, en butte aux mauvais traitements de sa tante, s'est enfuie pour s'y soustraire.

— Et qu'est-elle devenue?

— Personne n'en sait rien; tous les renseignements que j'ai fait prendre à cet égard ont été infructueux.

La duchesse avait pris un air sérieux.

— Malheureuse enfant! s'écria-t-elle, — il faut cacher cette nouvelle à Marie, ajouta-t-elle — évitons de renouveler sitôt ses douleurs. — Mon cousin, vous poursuivrez vos recherches, n'est-ce pas?

X.

M. Bassett.

Le comte n'eut pas le temps de répondre, car en ce moment la porte s'ouvrit avec fracas et au même instant parut M. Bassett, l'air tout effaré, le regard animé.

— Qu'y a-t-il? dirent ensemble le duc et la duchesse étonnés.

— Ah! Mme la duchesse! c'est ravissant!

— Mais enfin...

— Ah! M. le duc! quelle expression!...

— Mais expliquez-nous...

— Je vous assure, monsieur le comte, que cette jeune fille possède un instrument admirable.

— Nous n'en doutons pas, dit la duchesse un peu rassurée, mais veuillez nous expliquer la cause de cette émotion...

— Pardon! pardon! madame la duchesse, interrompit M. Bassett, tout à l'heure en m'éloignant je passais devant le cabinet de travail de mademoiselle Marie. Sa voix, d'une mélodie... mais je suis un fou de causer ainsi... venez... de grâce suivez-moi tous... mais bien doucement... sur la pointe des pieds... si elle se doutait que nous l'écoutons, elle cesserait de suite.

Le duc regarda en souriant et tous trois suivirent M. Bassett qui les précéda en levant les jambes comme s'il eût marché sur des épines. Ils traversèrent plusieurs pièces en évitant de faire le plus léger bruit, et s'arrêtèrent devant une porte entr'ouverte.

Tout était calme et silencieux. La figure de M. Bassett exprimait le désappointement le plus comique. Déjà une plaisanterie errait sur les lèvres de la duchesse, lorsque des sons d'une pureté, d'une fraicheur rares, se firent entendre.

C'était Mieke qui seule, toute à sa joie, toute à son bonheur, chantait les couplets populaires que sa mère lui avait appris dans son jeune âge. Nous en donnons les paroles en raison même de leur gracieuse simplicité.

DE KLEINE VISSCHER.

Des winters als het regent
Dan zyn de paetjes diep, ja diep.
Dan komt dat loose visschertje
Visschen al inne dat riet,
Met zynen ryfstok, met zynen strykstok,
Met zynen lapsak, met zynen knapsak,
Met zynen leerre, van dire domdeire,
Met zyne leere leerzen aen.

LE PETIT PÊCHEUR.

En hiver, quand il pleut,
Les petits sentiers sont profonds, oui, profonds.
Alors le malin petit pêcheur
Vient pêcher entre les roseaux.
Avec son rateau, avec sa radoire
Avec son sac, avec sa panetière,
Avec ses bottes, la deri, domdeire,
Avec ses bottes de cuir.

Dat loose molenarinnetje
Ging in heur deurtje staen, ja staen,
Omdat dat aerdig visschertje
Voorby heur henen zou gaen,
Met zynen ryfstok, met zynen strykstok,
Met zynen lapsak, met zynen knapsak,
Met zyne leere, van dire domdeire,
Met zyne leere leerzen aen.

La maligne petite meunière
Devant sa porte, se mit, oui se mit,
Parce que le gentil petit pêcheur
Allait passer près d'elle,
Avec son rateau, avec sa radoire
Avec son sac, avec sa panetière,
Avec ses bottes, la deri, domdeire,
Avec ses bottes de cuir.

— Wat heb ik u misdreven ?
Wat heb ik u misdaen, ja daen,
En dat ik niet met vrede,
Voorby uw deurtje mag gaen,
Met mynen ryfstok, met mynen strykstok,
Met mynen lapsak, met mynen knapsak,
Met myne leere, van dire domdeire,
Met myne leere leerzen aen.

— En quoi vous ai-je manqué?
Que vous ai-je fait, oui fait,
Pour que je ne puisse passer en paix
Devant votre petite porte ?
Avec mon rateau, avec ma radoire,
Avec mon sac, avec ma panetière,
Avec mes bottes, la deri, domdeire,
Avec mes bottes de cuir.

— Gy hebt my niet misdreven,
Gy hebt my niet misdaen, ja daen.
Maer gy moet my drymael zoenen,
Eer gy van hier meugt gaen,
Met uwen ryfstok, met uwen strykstok,
Met uwen lapsak, met uwen knapsak,
Met uwe leere, van dire domdeire,
Met uwe leerzen aen.

— Vous ne m'avez en rien manqué,
Vous ne m'avez rien fait, oui, fait;
Mais vous devez m'embrasser trois fois
Avant de passer outre.
Avec votre rateau, avec votre radoire,
Avec votre sac, avec votre panetière,
Avec vos bottes, la deri, domdeire,
Avec vos bottes de cuir.

A mesure que Marie chantait, l'étonnement de ses auditeurs indiscrets semblait croître avec leur plaisir. M. Bassett paraissait inondé de volupté.

—Eh bien ! fit-il en secouant la tête, après le dernier couplet.

—En effet, dit le duc, cette jeune fille a une assez belle voix...

—Qui a encore besoin de se développer, ajouta la duchesse.

—Il y a beaucoup d'imperfections qui cèderont peut-être à de sérieuses études, continua le duc.

Tout ceci fut dit surtout en vue de contrarier un peu l'engouement du bon professeur.

—Eh bien, monsieur le duc, interrompit celui-ci peu satisfait de ce jugement un peu sévère à son avis, que cette enfant reste seulement deux ans entre mes mains... et nous verrons...

—Ainsi, mon cher professeur, dit Louise tout en souriant, vous persistez toujours à nous promettre une Pasta, tout au moins.—

— Oui, madame la duchesse, une Pasta,— une Pizzaroni, — une Malibran, répondit M. Bassett un peu piqué de voir que son enthousiasme n'était pas entièrement partagé.

« Nous verrons ! — nous verrons ! » murmurait-il encore en descendant l'escalier après avoir pris congé de la duchesse.

Louise, le duc et Lucien étaient entrés dans le cabinet de travail de Marie. La jeune fille se leva, la rougeur au visage, et s'avança respectueusement

vers la duchesse qui l'embrassa au front. Grâce aux soins généreux de Louise, une métamorphose complète s'était opérée dans son extérieur. La misérable enfant couverte de guenilles avait disparu, et se trouvait remplacée par une jeune fille dont la mise simple et de bon goût, relevait encore la ravissante beauté.

A la manière dont Louise attachait ses regards sur elle, on eût dit qu'elle se complaisait à contempler son œuvre.

— Nous vous avons interrompue, Marie, lui dit-elle, mais votre professeur nous avait fait un tel éloge de votre voix, que nous avons désiré d'en juger par nous-mêmes.

— Oh ! madame, vous m'avez entendue ! dit la jeune fille en baissant les yeux et en rougissant de nouveau.

— Cela doit vous faire plaisir, Marie, reprit la duchesse, car vous avez une très-belle voix. Votre professeur vante vos dispositions pour la musique. Profitez, mon enfant, de ces dons de la nature; travaillez avec ardeur, cela peut vous servir un jour.

Marie ne répondit qu'en levant sur la duchesse ses beaux yeux pleins de reconnaissance. Le tact de Louise y découvrit encore un désir que le respect, la timidité de la jeune fille l'empêchaient d'exprimer.

— J'exige, je veux, mon enfant, continua-t-elle avec bonté, que vous effaciez de votre esprit tout souvenir, toute pensée triste, de nature à vous chagriner. Je m'occupe de votre sœur, et avant peu, espérons-le, elle se ressentira des effets de ma bienveillance.

— Oh! madame, combien vous êtes bonne!

— Quant à Jeanne Covens, ajouta la duchesse, elle est déjà sortie de prison, et j'ai acquitté votre dette pour toutes ses bontés pendant votre séjour auprès d'elle. Je l'ai mise à même de faire un petit commerce...

— Oh! je prierai bien Dieu pour qu'il réussisse, interrompit Marie en joignant ses deux mains.

— Vous êtes reconnaissante, Marie, reprit la duchesse. C'est bien, cela me fait le plus grand plaisir — demain, ajouta-t-elle, M. le duc et moi nous allons nous-mêmes à la Cambre chercher ses deux enfants... Nous leur ferons apprendre un bon état, et veillerons à ce qu'ils ne soient plus malheureux. — Et se retournant du côté du duc, Louise ajouta : Mon ami, il me prend une fantaisie, me permettez-vous de la satisfaire?

— Ne vous rappelez-vous donc pas nos conventions? répondit le duc.

— Comment? dit Louise.

— Mais, reprit M. de Waldimont, n'est-ce pas

à vous de commander, et à nous d'obéir?

— Ainsi mes fantaisies seront même des ordres?

— Sans doute.

— Eh bien, reprit Louise, je veux user largement de ce privilége. — Marie continua-t-elle, la Cambre, vous le savez peut-être, est un lieu de refuge pour une grande quantité de pauvres petits malheureux, que la misère, quelquefois aussi le défaut de sollicitude prive des soins et du bonheur de la famille. Eh bien, vous viendrez demain avec nous, vous choisirez vous-même deux enfants parmi les petites filles qui s'y trouvent, et je me chargerai également de l'avenir de celles que votre choix aura désignées.

— Vous êtes un noble cœur, Louise, dit le duc, en prenant affectueusement la main de sa femme.

Lucien s'était détourné pour cacher une larme d'attendrissement.

— Mon Dieu, rien de plus naturel, reprit la duchesse; j'aime cet enfant, — elle a, j'en suis certaine, une belle âme et je veux qu'elle partage avec moi le bonheur de venir en aide aux malheureux. — A demain, Marie, ajouta-t-elle en embrassant de nouveau la jeune fille sur le front, et d'ici là, travaillez bien.

XI.

Le quartier des Marolles.

Le cabaret de la Rose Blanche.

A partir de la rue de l'Épée et de la rue du Miroir jusqu'à la Porte de Hal, la rue Haute est coupée à droite et à gauche par une infinité d'autres petites rues étroites, tortueuses, immondes, qui forment différents quartiers, confondus généralement sous la dénomination de *quartier des Marolles*.

L'imagination la plus sombre créerait avec peine un tableau plus repoussant que celui offert par l'ensemble de ce quartier.

On dirait que de chaque côté des rues les maisons sans nivellement, basses, affaissées, s'enfoncent dans un bourbier infect, tant les chaussées sont malpropres, fangeuses et mal pavées.

Les égouts sont inconnus au milieu de ces étranges demeures, de sorte que les eaux, privées d'écoulement, y croupissent et exhalent des miasmes pestilentiels, morbifiques, qui empoisonnent l'air, dont la circulation est devenue impossible au milieu de cet amas de constructions ignobles, entassées les unes sur les autres.

Les ruelles, les passages, les cours et les impasses sont encombrés par des tas de fumier et d'immondices fétides, autour desquels les eaux pluviales et de lessive forment des mares stagnantes, noirâtres, méphitiques, dont les produits liquoreux s'infiltrent dans le sol d'où s'échappent incessamment des émanations épaisses et fiévreuses.

Aussi la population nombreuse qui pullule et fourmille au milieu de ces rues infectes paraît-elle arrivée à l'état complet de crétinisme.

Les hommes au visage hâve et famélique, d'une vieillesse précoce, quoiqu'à la fleur de l'âge, s'y traînent sous des vêtements en lambeaux recouverts de saletés, jetant autour d'eux une odeur

fade et nauséabonde, — odeur d'ordure, — odeur d'exsudations maladives.

Les femmes en guenilles, — débraillées, les cheveux ternes et en désordre, — les joues décharnées, — les pommettes saillantes, — le teint pâle, chlorétique, s'y tiennent accroupies sur le seuil des portes.

Quant aux enfants ils se roulent et s'ébattent sans force, sans joie, sans sourire au milieu des bâillements de la faim et des contorsions de la souffrance. — Les uns ont le ventre gros et les membres émaciés — les autres, maigres, chétifs, ont la colonne vertébrale recourbée, — presque tous ont le cou couturé, ou garni de glandes, les doigts ulcérés et les os gonflés et ramollis, — leur chair morbide sert de pâture aux insectes de toute nature.

Voila pour l'extérieur.

On pénètre à l'intérieur de ces masures par des trous voûtés de quatre à cinq pieds de haut. Chaque chambre est un taudis de six à huit pieds carrés environ, qui ne reçoit le jour et l'air que par une ouverture garnie de châssis à vitres noires, enfumées, et souvent remplacées par des morceaux de papier jaune et huileux.

Quelquefois deux familles, chacune de sept à

huit membres, grouillent pêle-mêle dans une seule de ces chambres (1), au milieu de quelques poteries brisées et de vieux meubles gras et vermoulus.

La cour de service, pour toutes les familles d'une même maison est un cloaque impur, rempli de pourriture et d'immondices de toutes sortes. A peine si l'épaisse obscurité permet d'apercevoir à droite le trou aux cendres — à gauche, le trou *à d'autres ordures!* — au milieu le trou aux eaux grasses et ménagères. La puanteur qui s'en exhale est telle, qu'il serait impossible aux personnes qui n'y sont pas habituées, d'y demeurer quelques minutes sans tomber asphyxiées.

Beaucoup de ces maisons contiennent plusieurs chambres où s'offrent les spectacles les plus hideux, où s'accomplissent les mystères les plus dégoûtants.

Ici une mère, jeune encore, pauvre créature déshéritée, dans un état presque complet de nudité, sans nourriture, sans feu, le sein desséché par la fièvre et la misère, presse son enfant entre ses bras amaigris, cherchant à communiquer un

(1) Dans son mémoire sur le recensement de Bruxelles, adressé à la commission centrale de statistique, M. Quetelet dit que sur 25,289 familles dont la ville se compose, 9,586 n'ont pour habitation qu'*une seule pièce*. Et encore M. Quetelet ne parle-t-il pas dans ce mémoire de celles qui pourrissent dans les caves et sèchent dans les greniers.

reste de chaleur à, ce pauvre malheureux qui expire sur ses lèvres.

Là un père de famille git sur un tas de chiffons, en proie à des chaleurs putrides, privé de tous secours et de tous remèdes ;—le cadavre déjà glacé de sa femme est étendu à ses pieds,—ses enfants haves, décharnés, brûlants de soif, dévorés par la faim, se traînent à ses côtés, en poussant des cris plaintifs qui n'obtiennent de leur père qu'un regard de désespoir.

Plus loin, père, mère, vieillards, adultes et enfants des deux sexes, tous ivres de genièvre ou d'eau-de-vie de grains, se pressent et s'entassent sur le même grabat... Ici nous nous arrêtons devant une peinture que notre plume se refuse à retracer.

Et n'est-on pas saisi d'indignation quand on songe qu'un pareil quartier existe non loin d'autres demeures élégantes, somptueuses, dont les habitants nagent au milieu du luxe et de l'abondance !

N'est-ce pas à désespérer de la société et de ses lois que de les voir tolérer, protéger même, l'infâme cupidité de ces propriétaires plus infâmes encore, qui ont créé et maintiennent cet enfer terrestre dont la mort, les vices et le crime se disputent l'empire.

Mais que l'on y prenne garde ! Le châtiment de tant d'insouciance et de sécheresse devant tant de misères et d'horreurs n'est peut-être pas éloignée. — Ces antres empestés sur lesquels l'égoïsme jette à peine un regard de dédain et de dégoût, ne semblent-ils pas ouvrir leurs bras à l'épidémie? — que cette louve vorace vienne à s'y jeter, et dans sa rage aveugle elle ne tardera pas à se précipiter au milieu des demeures splendides et dorées; alors la mort, agitant son squelette en signe de joie, viendra également s'asseoir implacable, terrible, au chevet du pauvre et à celui du riche.

Disons-le cependant les esprits philanthropes, les cœurs charitables, ne sont pas rares à Bruxelles. Un auteur très-recommandable (1) constate, en effet, que les secours distribués annuellement dans cette ville peuvent être évalués à la somme considérable de *deux millions de francs*.

Qu'en devons-nous conclure, si ce n'est qu'on donne à ces bienfaits une fausse direction?

Si ce n'est qu'il servent à adoucir les effets de la misère, et non à en prévenir, non à en anéantir les causes?

Si ce n'est qu'on arrache les feuilles de cette plante empoisonnée, sans en extirper la racine?

(1) M. Ducpétiaux, De *la mortalité à Bruxelles, comparée à celle des autres grandes villes.*

N'est-on pas forcé de reconnaître cette vérité lorsque l'on réfléchit qu'avec la somme consacrée aux œuvres charitables d'une seule année, on pourrait élever un quartier où la totalité des classes pauvres et ouvrières trouverait une habitation saine, agréable, commode, réunissant toutes les conditions d'hygiène et de salubrité, de nature à influer d'une manière si bienfaisante sur toute cette société malingre et souffreteuse (1)?

En vérité, ne dirait-on pas qu'une sorte de fatalité, qu'une puissance occulte ait voulu que tout fût triste et lugubre dans le quartier maudit dont nous venons d'essayer de donner une faible peinture? Les désignations des rues ne portent-elles pas elles-mêmes le cachet de sa hideuse excentricité? Ne frissonne-t-on pas involontairement en prononçant ces noms de : rue des Rats, — rue du

(1) M. Ducpétiaux, inspecteur-général des prisons de la Belgique, auteur d'un grand nombre d'ouvrages fort estimés dans toute l'Europe, et tous écrits dans le but d'arriver aux moyens d'améliorer la condition des classes pauvres et ouvrières, vient de publier, dans son traité sur la mortalité à Bruxelles, un projet pour la construction, aux environs de cette ville, d'un quartier modèle spécialement destiné à des familles d'ouvriers. Il résulte de cette publication et d'un plan dressé par l'architecte Cluysenaer que la construction de 136 maisons, réunissant toutes les conditions désirables d'hygiène et de bien-être, s'élèverait à peine à la somme de 204 mille francs, Nous engageons les véritables philanthropes à consulter cette intéressante publication; ils y trouveront des documents du plus haut intérêt.

Faucon, — rue du Bout du Monde, — Allée des Prêtres, — rue de l'Epée, — rue des Vers, — rue du Renard, et tant d'autres non moins sombres.

Et maintenant que notre faible voix doit se borner à dire notre vœu et notre espérance de voir bientôt tant de maux et tant d'horreurs disparaître sous des mesures éclairées et charitables, poursuivons notre récit.

La soirée était froide et sombre. Un épais brouillard enveloppait de sa couche humide, toutes ces tristes demeures du quartier des Marolles. Les réverbères criaient sous les efforts du vent et leur lumière rouge et blâfarde se réflétait tristement dans les eaux du bourbier dont chaque rue présentait le dégoûtant tableau.

Le silence était profond, sinistre.

Seulement de temps à autre, quelques plaintes, quelques cris de souffrance s'échappaient des maisons et formaient au loin un accord funèbre avec les chants obscènes des hommes et des femmes qui buvaient dans les cabarets.

Nous allons faire pénétrer le lecteur dans un de ces cabarets, situé au milieu de la rue de l'Epée.

Ce bouge occupe le bas d'une maison haute seulement d'un étage; la façade étroite en est telle-

ment inclinée sur le devant, qu'elle semble menacer à chaque instant de s'écrouler.

Au-dessus de la porte, une petite enseigne sale, noircie, représente une fleur grossièrement peinte, autour de laquelle sont écrits ces mots : *A la rose blanche.*

Cette devise, étrange pour un tel lieu, est répetée en lettres coupées au ciseau sur la tôle noire des quatres côtée d'une lanterne, d'où s'échappe une lumière timide et vacillante.

Cette taverne de la *Rose blanche* est divisée en deux salles, ou mieux en deux trous. Leurs plafonds sont enfumés, noirs; leurs murs ont une teinte de boue.

La première de ces deux salles est éclairée par deux quinquets accrochés aux murs; leurs rayons rougeâtres pénètrent à peine à travers l'épaisse fumée de tabac dont l'atmosphère est remplie.

La cabaretière est debout dans son comptoir placé à droite en entrant. C'est une femme de cinquante ans environ, petite, nerveuse, décharnée. Seule elle reste silencieuse au milieu du bruit qui l'entoure, et les manches retroussées, les bras nus, elle s'occupe à *pomper* la bière et à servir le genièvre et l'eau-de-vie de grains aux hommes, aux femmes, aux enfants même qui se pressent abrutis autour du comptoir.

La pompe à bière est placée derrière elle un peu à sa droite; au-dessus de sa tête sont étagées avec ordre des mesures en étain d'un brillant, d'une netteté qui contraste singulièrement avec la malpropreté de l'endroit. Sur la même ligne et tout le long de la muraille et à égale distance les uns des autres, des petits cadres en bois peint en noir offrent aux regards de mauvaises gravures coloriées représentant l'histoire de *Sainte-Geneviève de Brabant*, et celle du *prince Poniatowski*.

Au fond quelques individus en guenilles se sont endormis assis sur des bancs et la tête appuyée sur les tables.

Une porte placée vis-à-vis de la porte principale d'entrée donne accès dans la seconde salle.

Cette salle, plus petite que la première, était réservée aux habitués, aux privilégiés, aux amis du lieu. Elle est également éclairée par un quinquet qui répand une lueur pâle et blafarde. Quatre tables et leurs bancs touchent aux murailles, — deux à droite et deux à gauche. — Au milieu un poêle en tôle consume de la houille, qui répand une odeur et une chaleur insupportables. Une femme occupée a ravauder est assise près de ce poêle. Cette femme est la fille de la cabaretière, elle s'appelle Marie-Josèphe et est plus spécialement chargée du service de cette salle.

Marie-Josèphe paraît âgée de vingt-deux à vingt-six ans; elle est petite et corpulente; ses traits sont gros et communs, et la bouffissure de son visage d'un pâle luisant semble être le résultat de l'air vicié qu'elle aspire sans cesse. Elle porte un jupon de laine et une camisole d'indienne à petits carreaux; sa tête est coiffée d'un foulard de coton rouge et jaune.

A gauche, quatre hommes se tiennent attablés chacun devant un verre de genièvre. L'un porte une longue veste de drap brun, les trois autres sont vêtus d'une blouse bleue. Leur physionomie à tous quatre est sinistre et leurs regards sournois Ils causent tout bas, tout en fumant dans une pipe de terre blanche devenue noire par le jus de tabac infiltré par ses pores.

A droite, un homme de vingt-huit ans est assis près d'une table en face d'une jeune fille de quinze ans; cette jeune fille le lecteur la connaît déjà, c'est Trinette, — la nièce de la Tantje, — la sœur de Mieke.

L'homme dont nous parlons est d'une haute taille et d'une constitution vigoureuse, athlétique. Ses épaules sont larges, bombées et charnues, et tous ses membres gros et musculeux. Chose assez étrange, son visage, entièrement imberbe, serait presque enfantin, s'il n'était empreint du hâle et

des traces gravés par les rudes travaux auxquels il se livre. Ses cheveux blonds, fins et soyeux comme ceux d'un enfant, sont en partie cachés par une casquette plate à petite visière. Une paire de fortes bretelles passés par-dessus une jaquette de molleton rouge garnie de larges boutons noirs, soutiennent son pantalon de toile à voile goudronnée.

Deux grands verres sont placés sur la table; ils contiennent jusqu'à hauteur de deux doigts, une eau-de-vie liquoreuse presque rouge.

— Tu ne bois pas, Trine? dit cet homme en portant son verre à ses lèvres.

— Merci, Peeters, répondit la jeune fille, cette eau-de-vie est trop forte; elle me brûle les entrailles.... et puis je me sens mal (1).

— En effet, t'es bien pâle, ma pauvre Trine, — reprit Peeters, — t'as le desous des yeux tout bleu. — Ah! tu dois me dire où tu souffres, sais-tu?

— J'ai comme quéque chose qui me glisse par tous les membres, répondit Trinette en passant ses mains amaigries sur son corps frêle et délicat...

(1) Les habitants du quartier des Marolles parlent un langage composé moitié d'un mauvais flamand et moitié du patois wallon. Ce jargon est sans couleur et sans énergie. Nous nous abstiendrons de nous en servir dans la crainte de fatiguer le lecteur et de diminuer l'intérêt du drame.

et puis j'ai la tête si lourde, si lourde, que je voudrais toujours dormir.

— Faut te soigner, sais-tu? — continua Peeters en examinant la jeune fille d'un air inquiet; — c'est que la santé, vois-tu, ça ne badine pas.

— Ce n'est rien, va, mon Peeters, ne te chagrine, — c'est de la fatigue, v'là tout; — et puis un peu de crainte, ajouta Trine, en hochant la tête. — Si jamais Tantje me rattrape, elle me tuera, c'est sûr.

— Quoi que c'est que tu dis-là donc, ma pauvre Trine? est-ce que par hasard Peeters ne serait plus le terrible Peeters, le roi des athlètes belges?

— Ah! c'est qu'elle est si méchante, Tantje! fit Trine en levant les yeux au ciel.

— Eh ben, qu'elle y vienne, la vieille, maintenant que te vlà sous mon aîle — *Godferdekke* ça se passerait mal!

— Je serais si désolée, Peeters, que tu te fasses une vilaine affaire pour moi.

— Pour toi? ma pauvre fille, fit Peeters en prenant la main de Trine, mais pour qui donc que je m'en ferais une de mauvaise affaire si ce n'est pour toi?

— Bon Peeters!

— Tiens, veux-tu que je te dise, Trine? reprit Peeters, je t'aime d'abord parce que tu me plais et que t'es pas méchante... et puis encore parce que

t'es comme moi, t'as du malheur. On dirait *Godferdekke* qn'un sort maudit s'est attaché à nous.... à toi surtout ma pauvre fille.

— C'est vrai que je n'ai pas de bonheur, fit Trine en poussant un profond soupir.

— Si au lieu de tomber à une gueuse comme ta gredine de tante, t'avais eu une brave parente, qui t'aurait appris un bon état, qui aurait fait de toi une fille sage, laborieuse....

— Oh ! comme j'aurais été heureuse, mon Peeters !

— Et dire, reprit Peeters en montrant les poings, que c'est elle, la vieille avare, qui t'a perdue ; que chaque jour elle amassait *cents* sur *cents* le produit de...— Oh ! *Godferdekke,* je n'y puis penser sans que ça me démange jusqu'au bout des doigts. — Vois-tu, Trine, tu as bien fait de la quitter... de fuir.— Tu as bien fait que j'dis...

— D'ailleurs, y avait-il moyen de faire autrement ? Oh ! si tu avais vu sa fureur quand elle s'est aperçue que Mieke avait disparu... elle m'a battue comme plâtre, disant que je m'étais entendue avec elle... un peu plus, elle me tuait...

— Pauvre Trine, vas ? fit Peeters avec pitié.— Et la petite Mieke, ajouta-t-il sais-tu ce qu'elle est devenu?

— Hélas ! je crois qu'elle est toujours en prison.

— Eh bien ! elle est encore mieux là qu'entre ses griffes.

— C'est égal, c'est bien triste, fit Trine en poussant un grand soupir. — Pauvre sœur ! elle était si bonne, si douce.

— Allons, Trine, ne prends pas cette mine-là, vois-tu, ça me fait mal; et puis, après tout, elle n'y restera pas toujours en prison, ta sœur.

— Hélas ! où ira-t-elle si jamais elle en sort ?

— Nous verrons cela plus tard... j'ai là-dessus mon idée, fit Peeters en secouant la tête. — Quant à toi, Trine, ajouta-t-il, il ne s'agit pas d'amourette entre nous, tout cela c'est des bêtises, pour le moment, vois-tu, il faut d'abord que t'apprennes à travailler.

— Oh ! je ne demande pas mieux, mon bon Peeters.

— Je vas te louer une petite chambre où tu demeureras toute seule !

— Toute seule, Peeters !

— Sans doute, mais tous les jours je viendrai te voir... je veillerai sur toi.

— Bon Peeters !

— Et puis je te mettrai en apprentissage...

— Mais en apprentissage on ne gagne rien...

— Ça je le sais ! mais qué que ça fait, je travaillerai pour deux... et je gagnerai pour deux,

Godferdekke.— Et quand tu seras devenue une fille bien sage... bien travailleuse.

— Eh! bien alors, Peeters.

— Eh! bien alors nous verrons... Suffit, j'ai aussi là-dessus mon idée... donne-moi ta main, Trine, et promets-moi de faire tout ce que je te dirai... et tout ira bien.

— Oh! je te le jure, Peeters... tiens, il me semble que déjà je ne suis plus si malheureuse.

En ce moment l'un des quatre individus placés à l'une des tables de la gauche, cria à haute voix:

— Marie-Josèphe, verse-nous encore du genièvre.

— Quelle mesure? demanda Marie-Josèphe en se levant et en posant sur son tabouret les bas qu'elle était occupée à raccommoder.

—Toujours la même, pour douze cents en quatre verres.

Marie-Josèphe alla dans l'autre salle et revint bientôt avec une mesure remplie de genièvre; tandis qu'elle versait le liquide dans les verres, l'un des buveurs passa sa main autour de sa taille en faisant une laide grimace en façon de sourire galant.

— Avez-vous bientôt fini, Toone? dit Marie-Josèphe, tout en continuant de verser.

Toone ne tenait aucun compte de ces paroles

formulées en forme d'avertissement; Marie-Josèphe posa alors la mesure sur la table et de la paume de sa main devenue libre elle frappa Toone sur le bras en criant :

— A bas les pattes donc! — Handen van de koets (les mains à bas de la voiture).

— *Sappermillemente!* tu fais bien la difficile, dit Toone. Si c'était Lowie, tu ne serais pas si dégoûtée...

— Si c'était Lowie!... je ferais ce que je ferais, reprit Marie-Josèphe, ça ne regarde que moi...

— Eh bien ! ma *boulleque*, tu te figureras, si tu veux, que c'est ton amoureux, dit Toone en se levant... mais il faut que tu m'embrasses.

— Viens-y un peu, s'écria Marie-Josèphe en se redressant sur ses jambes et en s'emparant de la mesure comme d'une arme dont elle était disposée à se servir, pour repousser les caresses de Toone.

Peeters, qui écoutait cette scène, ne put s'empêcher de dire à demi-voix :

— Il ferait bien mieux de boire tranquillement son genièvre, que de vouloir embrasser une femme de force.

— Qué que tu dis toi là-bas ? demanda Toone, en se tournant du côté de Peeters.

— Ce que j'dis ? fit Peeters, en fronçant le sourcil.

— Oui, qué que tu dis ?

—J' dis que c'est mal, *Godferdekke*, de vouloir embrasser une femme de force.

— Quoi que ça te regarde ? fit Toone.

— Quoi que ça me regarde?

— Oui, quoi que ça te regarde?.. C'est toi qui ferais bien mieux de boire tranquillement, sans te mêler des affaires des autres.

— Vas! vas! reprit Peeters, n'aie pas peur! il n'y a pas de danger que je me mêle des vôtres.

— Tiens, dit un autre, v'là qu'il nous mécanise.

— Ça lui va drôlement, reprit Toone ; ne dirait-on pas qu'il est plus honnête homme que nous?

— Quoi que tu viens de dire à ton tour : reprit Peeters qui s'était levé rouge de colère.

— Tiens! ce que je viens de dire, crois-tu que j'vas me gêner pour le répéter, j'ai dit que t'étais comme nous!... un voleur!

— Un voleur ! cria Peeters, et tous ses membres tremblèrent, ses dents claquèrent, le sang lui vint aux yeux.

— Répète-le une fois, Toone, dit-il, en s'emparant d'un verre.

— Et ton jugement, répondit Toone, t'en as donc perdu la mémoire?

Il n'avait pas achevé ces mots que le verre de Peeters, lancé sur lui avec force, alla, sans l'atteindre, se briser contre le mur.

Toone et ses trois camarades s'étaient levés, — tous quatre jetèrent sur Peeters un regard oblique, d'une fureur muette, sournoise, et d'un même mouvement ils se précipitèrent brusquement sur lui.

Peeters, préparé à l'attaque, se tenait sur ses gardes, — et son poing musculeux, lancé avec force, résonna sur la poitrine de Toone, qui fut terrassé par la violence du coup.

Cependant saisi au corps et à la gorge par les trois autres, Peeters faisait des efforts inouis pour se dégager de leurs étreintes.

Quoique d'une force extraordinaire, la lutte était inégale en raison du nombre des assaillants, très-vigoureux eux-mêmes. Déjà le corps de Peeters ployait sous leurs étreintes, lorsque ses bras, rendus libres par un nouvel effort, se dégagèrent et retombèrent comme des masses sur la tête de deux de ses adversaires.

Ceux-ci, étourdis, lâchèrent prise un instant. Peeters en profita pour se dégager entièrement, et d'un bond il sauta au milieu de la salle, l'œil en feu, les poings en défense; mais, surpris par derrière par Toone, qui s'accrocha à ses jambes, il trébucha, et avant qu'il eût le temps de se raffermir, les trois champions se précipitèrent sur lui; alors il tomba, en les entraînant dans sa chute.

Il y eut pendant quelques instants une lutte acharnée, lutte sourde, silencieuse, terrible.

Aux premiers coups Marie-Josèphe était sortie pour aller prévenir sa mère.

Trinette, effrayée, suppliait, criait, gémissait en vain; la lutte continuait.

Saisie de terreur à la pensée que Peeters peut-être finirait par être étouffé sous les efforts de ses quatre adversaires, la jeune fille ne consultant que son cœur, sans réfléchir à sa faiblesse, se précipita parmi eux.

Soudain elle poussa un cri effroyable. La malheureuse, au milieu des secousses de la lutte, venait de recevoir un coup de pied dans le ventre. Souffrante, plaintive, à peine eut-elle la force de se traîner sur un banc.

A son cri, à ses plaintes, les forces de Peeters redoublèrent : il rugissait de colère.

— Ah! gredins, vous avez blessé ma pauvre Trine, dit-il avec une fureur concentrée; vous voulez donc que je vous étrangle?

Et, avec la souplesse et l'énergie d'un lion, il souleva son corps en s'arc-boutant sur sa tête et ses pieds; ses adversaires, surpris par la violence de ce mouvement, tombèrent de chaque côté. Peeters se redressa alors sur son séant, les cheveux hérissés, le regard en sang; ses mains s'em-

parèrent de deux têtes, dont il frappa violemment la terre.

En ce moment accoururent Marie-Josèphe et sa mère, suivies de la tourbe des buveurs.

— Ah ! ça, aurez-vous bientôt fini vos jeux ? cria la cabaretière d'une voix rauque et enrouée.

Les combattants ne répondirent que par des élans forcés de leur respiration, haute, saccadée, et par le cliquetis de leurs membres, qui semblaient se briser en se heurtant.

— Ah ! çà, vous autres, allez-vous les laisser s'éreinter comme çà? continua la cabaretière en se retournant du côté de cinq ou six hommes qui encombraient la porte pour mieux jouir de ce spectacle.

On répondit d'abord par un ricanement général.

— Pas si bête de m'y frotter, dit l'un.

— Pourquoi donc qu'on se mêlerait des affaires des autres? ajouta un second.

— Les bons comptes font les bons amis, continua un troisième, faut pas les empêcher de payer leurs dettes.

La cabaretière haussa les épaules, et s'adressant de nouveau aux champions.

— Vous ne voulez-pas finir, n'est-ce pas? leur cria-t-elle.

Cette interpellation resta sans réponse.

Cependant le sang commençait à couler, les gémissements devenaient plus plaintifs.

— Alors viens t'en avec moi, Marie-Josèphe, dit-elle en prenant sa fille par le bras.

— Allons gare! vous autres, cria-t-elle en se faisant jour à travers la foule qui grossissait.

Toutes deux, la mère et la fille reparurent presqu'aussitôt, tenant de chaque côté un baquet rempli d'eau, qui servait à rincer les verres.

A cette vue les spectateurs applaudirent.

— Taisez-vous, tas de poules-mouillées, leur cria la cabaretière, et elle s'approcha des combattants.

—Vous ne voulez pas cesser, n'est-ce pas? leur dit-elle, c'est bien convenu?... Non! pas de réponse.

— Allons, haut! fit-elle à Marie-Josèphe, en lui faisant signe de suivre son mouvement.

— Ça y est, répondit Marie-Josèphe.

Et toute l'eau du baquet ruissela à l'instant sur les champions acharnés.

Cette manœuvre eut un plein succès, car en un clin d'œil ils se trouvèrent tous les cinq dressés sur leurs jambes.

Les applaudissements et les rires des spectateurs recommencèrent.

Tout d'abord Peeters, Toone et ses compagnons

secouèrent leurs cheveux, et leurs vêtements couverts d'eau, lacérés, en désordre. Ils avaient tous le visage meurtri, les dents saignantes, les mains déchirées.

— Ah! ah! fit Peeters, en accompagnant ses paroles d'un geste menaçant, c'est pas encore quatre gaillards comme vous qui feront peur à Peeters!

Toone et ses compagnons ne répondirent rien à cette espèce de provocation; mais se rangeant l'un contre l'autre, ils reprirent une attitude offensive.

— Ah ça! allez-vous donc recommencer? cria la cabaretière.

— Peeters! mon bon Peeters! assez, je t'en prie! fit d'une voix suppliante Trinette, qui s'était réfugiée au fond de la salle.

Sa voix faible et souffrante, rappelant à Peeters que la petite malheureuse avait reçu un coup violent en se jetant au milieu de la mêlée, fut loin de calmer son irritation.

La lutte allait donc recommencer de plus belle, lorsqu'un nouveau personnage fendit la foule, et se précipita au milieu de la salle.

— Quel bonheur!—voilà Lowie! — s'écria Marie-Josèphe, dont le regard s'anima d'un double plaisir.

A la vue de ce personnage, Toone et ses cama-

rades changèrent d'attitude, et parurent embarrassés, presque confus.

Lowie, comprenant d'un regard ce qui se passait, alla à la porte, et s'adressant aux spectateurs, il les engagea d'un ton froid et calme à s'éloigner; après quoi il ferma la porte.

La cabaretière, qui parut entièrement rassurée, avait regagné son comptoir.

Toone et ses compagnons s'étaient remis à leurs places. Peeters seul restait debout.

— Qu'est-ce donc? dit Lowie, pourquoi cette lutte? — Quatre contre un ! c'est très-mal, Toone.

Toone et ses compagnons ne répliquèrent pas.

— Va! que ça ne t'inquiète pas, dit Peeters, je les vaux bien à moi seul.

Se retournant vers Toone, Lowie continua :

— Voyons ! quelle est donc la cause de cette dispute?

— Ah! pour ça, c'est Toone qui a eu tous les torts, se mit à dire Marie-Josèphe.

Lowie la regarda et lui dit froidement:

— Marie-Josèphe, vas un instant près de ta mère.

— Pourquoi, Lowie?

— Parce que j'ai à dire des choses que je ne veux pas que tu entendes.

Marie-Josèphe baissa la tête et sortit sans murmurer.

Ce nouveau venu, qui semblait exercer sur tous une influence et une autorité extraordinaires, portait la tête haute, et avait le regard perçant. Son teint fortement basané, ses cheveux épais et en désordre, ses énormes favoris d'un noir mat, tout en donnant encore plus d'éclat à la blancheur extrême de ses dents, imprimaient à son visage un caractère de dureté et d'audace. Une veste et un pantalon de drap pilote, une chemise à raies bleues, une casquette plate sans visière, et inclinée sur le côté droit, composaient son costume.

— Eh! bien, Toone, reprit-il, quand Marie-Josèphe fut éloignée, pourquoi êtes-vous tombés tous sur Peeters?

— Parce que..., répondit Toone en remuant la tête avec embarras.

— Parce que n'est pas une raison, reprit Lowie...

— Parce qu'il nous mécanisait, répondit un des trois compagnons.

— C'est impossible, Jean, dit Lowie, Peeters est un brave garçon incapable d'insulter qui ne le provoque pas.

— Pourquoi, dit Toone, qu'il m'a jeté un verre

à la tête, parce que je lui ai parlé de son jugement?

Lowie fronça le sourcil.

— Et pourquoi lui as tu parlé de ce jugement...?

— Et pourquoi que je ne parlerais pas de ce qu'est vrai?

— Pourquoi? — dit Lowie — parce que tu sais bien qu'il a été condamné à tort... que depuis ce jugement son innocence a été reconnue... parce qu'enfin tu sais que ça lui fait de la peine.

— Eh! bien, dit Jean, s'il veut faire l'honnête homme, il n'a qu'à ne pas venir ici!

— Peeters! cria Lowie.

Mais Peeters qui, après la sortie de Marie-Josèphe, s'etait rapproché de Trinette, ne l'entendit pas tout occupé qu'il était à consoler la jeune fille.

— Peeters! cria de nouveau Lowie.

— Que veux-tu? fit Peeters en levant la tête.

— Viens donc un peu ici, répondit Lowie.

— Non, répondit Peeters, je reste près de Trinette; elle aussi, la pauvre petite, a attrapé son atout pour venir me défendre.

— Ah! ah! tu es avec une jeune fille? je ne l'avais pas vue. Eh bien! qu'elle vienne avec toi s'asseoir à notre table.

— Non, répondit de nouveau Peeters, je te dis qu'elle souffre.

— Mais ce n'est plus rien, Peeters, dit Trine; ma douleur est engourdie.

— Allons, viens donc! reprit Lowie, est-ce que tu m'en veux à moi?

— Non, Lowie, non, je ne t'en veux pas, répondit Peeters en se levant, parce que toi tu ne blesses jamais personne; et si...

— Allons, achève.

— Enfin, suffit; j'ai mon idée...

— Et si j'étais honnête, veux-tu dire...

— Eh bien! tiens, je suis franc, moi, Lowie; tu as mis le doigt dessus.

— Allons, approche: nous allons causer.

Peeters, d'un caractère naturellement faible, d'ailleurs subissant lui-même l'influence que Lowie exerçait généralement, résistait faiblement à ses avances.

— Allons, viens donc t'asseoir auprès de moi, reprit Lowie.

Peeters et Trinette s'approchèrent lentement.

Lowie frappa plusieurs coups sur la table; Marie-Josèphe parut.

— Apportez de l'eau-de-vie, du sucre et sept verres, lui dit Lowie.

Marie-Josèphe s'éloigna.

— Merci, Lowie, je ne boirai pas, dit Peeters.

— Allons ne fais pas l'enfant et assieds-toi.

En disant ces mots Lowie avait pris Peeters par le bras. Celui-ci se laissa placer sur une chaise. — Trinette s'assit auprès de lui.

—Maintenant causons, dit Lowie. Tu disais donc que si j'étais honnête homme, tu te sentirais de l'amitié pour moi ?

—Ah ! pour ça oui — car, à part ça, tu es un bon garçon, je puis le dire.

—Tu es honnête toi, n'est-ce pas ? reprit Lowie.

—Cà, je puis le dire également.

—Eh ! bien, à quoi cela t'a-t-il servi ?

—A quoi cela m'a servi ?

—Oui !

—A être honnête homme, quoi ?

—Mais cela a-t-il empêché qu'un jugement ne t'ait condamné comme voleur.....

—Hélas ! malheureusement non. — Mais que veux tu que j'y fasse ?

—Que bien qu'on t'ait fait grâce, ton jugement flétrissant subsiste toujours.....

—C'est pas ma faute à moi.

—Que tu sois obligé de vivre comme un hibou, ou d'être avec nous, de fréquenter les mêmes lieux, de trouver à peine quelques cents dans ta poche quand nous sortons de l'or de la nôtre.

—Ah ! ça voyons, Lowie, y a-t-il de ma faute dans tout cela ?

—Oui, c'est ta faute. Tiens, Peeters, je ne dis pas ça pour t'offencer, mais tu es un imbécile.... Puisque l'on t'a traité et que l'on te traite encore comme un voleur, à ta place je ne leur en donnerais pas le démenti, je me ferais voleur.

—Ah ! pour ça non, par exemple.

—Tiens, tu me fais pitié, fit Lowie en haussant les épaules.

En ce moment Marie-Josèphe apporta une espèce de terrine pleine d'eau-de-vie ; un énorme morceau de sucre en dépassait les bords.

—Mets le feu à cela, Toone, dit Lowie, et buvons, cela rendra peut-être Peeters plus raisonnable.

—T'es malin, je le sais, répondit Peeters, mais pas encore assez pour me faire changer d'idée...

Il se fit un moment de silence pendant lequel chacun se mit à considérer les flammes bleuâtres de l'eau-de-vie qui pétillait. Seul, Lowie paraissait réfléchir.

—C'est assez brûlé, dit-il tout à coup. Toone, éteins et verse.

Toone s'empressa d'obéir.

—A ta santé ! Peeters, fit Lowie en choquant son verre contre les autres verres.

—Ah ! pour ça, je bois volontiers à la tienne. Lowie, répondit Peeters, en portant un verre à ses lèvres.

—C'est du chenu, fit Toone, tandis qu'il replaçait son verre sur la table, tout en passant la langue sur les lèvres.

—Tu trouves ça bon, Toone? dit Lowie.

—*Sappermillemente!* je t'en réponds.

—Trouverais-tu également bon que Peeters fût des nôtres? reprit Lowie.

—Oui, fichtre! car c'est un rude gas.

—Et toi, Jean?

—Moi aussi, répondit Jean; car s'il tape aussi fort sur la besogne qu'il m'a tapé sur le casaquin, ca ira rondement.

Lowie porta les mains à ses poches, et couvrit la table de guillaumes.

Au son de l'or, Peeters frissonna.

Les quatre voleurs ouvrirent des yeux avides.

—C'est le prix de notre dernière expédition, dit Lowie, affectant une sorte d'indifférence.

—Combien y a-t-il? demanda Toone.

—Cent guillaumes! répondit Lowie.

—*Sappermillemente!* fit Toone; c'est bien peu. De combien donc de montres l'avons-nous soulagé, l'horloger de la rue de la Montagne?

—De cent! répondit Jean, et d'un tas de brimborions d'or.

—Tu trouves que c'est peu Toone? dit Lowie en fronçant le sourcil. Veux-tu te charger à l'ave-

nir de la vente? Je serais curieux de voir si tu trouverais un aussi bon prix...

— Oh! je dis pas ça!... pour ça!... répondit Toone embarrassé.

Lowie se tut et divisa l'or en six parts.

— Tu te trompes, Lowie, dit Toone. Nous ne sommes que cinq et tu fais six tas.

— Et Peeters, répondit Lowie, s'il est des nôtres, est-ce qu'il n'est pas juste qu'il partage déjà avec nous?

Et tout en parlant, Lowie poussait les pièces d'or devant Peeters.

Celui-ci, comme épouvanté, recula sa chaise et se leva.

— Allons! prends et ne fais pas l'enfant.

— Non, je ne le prendrai pas.

— Il faut que tu sois fou, Peeters, car avec cet or et celui que nous gagnerions encore ensemble, tu vivrais si heureux avec cette jeune fille.

— Hein! fit Peeters la bouche béante et les yeux fixés sur l'or.

— Prends, te dis-je, dit Lowie souriant déjà au succès de ses manœuvres.

— Hein! répéta Peeters subjugué par une sorte de fascination.

— Faut-il donc que je te mette ces pièces dans la main! reprit Lowie.

Peeters, portant la main à son front, se recula de nouveau.

—Viens-t'en Trine—viens-t'en, murmura-t-il d'une voix étouffée.

La jeune fille se leva pour le suivre.

—Ah! ça, où vas-tu donc? demanda Lowie déjà désappointé.

—Je m'en vas.

—Allons, veux-tu rester.

—Non, je m'en vas que je vous dis!.. Viens! viens! Trinette. Adieu Lowie, adieu vous autres adieu! Je ne t'en veux pas, Lowie!.. mais vois-tu, c'est décidé... je n'ai pas d'idée là-dessus.

Et entraînant Trine avec lui, Peeters sortit précipitamment du cabaret de la *Rose Blanche*.

— Décidément il n'y a pas moyen! dit Lowie en appuyant sa tête sur ses mains.

— Tiens, veux-tu que je te dise, Lowie? fit Toone en hochant le tête, nous jouons-là un vilain jeu.

— Qu'entends-tu par là? dit Lowie en relevant la tête.

— J'entends, continua Toone, que ce Peeters finira par nous jouer un mauvais tour.

— Craindrais-tu par hasard qu'il nous trahît?

— Ça pourrait bien arriver.

— Allons! tu n'as pas le sens commun. J'ai

plus de confiance en lui à cet égard là qu'en vous autres. Il est honnête homme lui... — Mais assez là-dessus, ajouta-t-il; — dis-moi, Toone, tu n'as rien de nouveau à m'apprendre au sujet de l'hôtel de Wladimont, ni à celui de la jeune fille que la duchesse a recuillie, il y a quelques jours?

— Non, rien.

— Tu es toujours bien avec le cocher?

— Toujours! il aime à boire et moi aussi, nous avons été bientôt d'accord.

— Prends bien garde qu'il ne se doute de quelque chose.

— Il n'y a pas de danger; il a en moi une telle confiance qu'il m'en a dit plus que je n'en voulais savoir : ainsi encore aujourd'hui il m'a dit qu'il conduirait demain le duc et la duchesse à la Cambre. Voilà-t-il pas quelque chose de bien curieux!

— A la Cambre? fit Lowie en redoublant d'attention, et à quelle heure doivent-ils partir?

— Le cocher m'a dit qu'on lui avait ordonné d'atteler à deux heures.

— T'a-t-il dit si le duc et la duchesse feront seuls ce petit voyage?

— Je crois qu'ils doivent emmener avec eux la jeune fille, car ils ont commandé la calèche.

Lowie s'était levé.

— En es-tu bien certain? demanda-t-il à Toone. Rappelle bien tes souvenirs.

Toone se mit à penser.

— Oui, il m'a bien dit qu'elle viendrait, répondit-il presque aussitôt.

Lowie ne fit plus d'autres questions : il parcourut la salle de long en large absorbé dans ses réflexions. Après quelques minutes il revint s'asseoir à la table.

— Ah ! ça, vous autres, dit-il en emplissant les verres, achevez cette eau-de-vie et écoutez-moi bien.

— Demain, reprit-il, après que la terrine fut entièrement vidée, demain, à une heure, vous vous trouverez tous au cabaret de la *Maison Rouge*, d'où vous apercevrez facilement ce qui se passera sur le chemin.

— Ça c'est facile, dit Toone, après?

— Toi, Jean, reprit Lowie, tu te tiendras constamment sur ce chemin, et quand la voiture du duc de Wladimont passera, tu examineras bien s'il ne se trouve pas dans la voiture, une jeune fille blonde de quatorze ans environ.

— Ah! oui, fit Jean, la petite en question, — bien, après?

— Après, Jean, tu rentreras dans le cabaret, et vous m'y attendrez tous. J'irai vous y rejoindre, et

je vous dirai alors ce que vous aurez à faire.

— Est-ce que l'affaire sera bonne? demanda Toone.

— Demain vous le saurez, dit Lowie en se levant — allons bonsoir, et à demain, ajouta-t-il en s'éloignant.

— A demain, compte sur nous, Lowie, répondirent ensemble ses quatre compagnons.

XI.

La Cambre.

Il était environ deux heures de relevée. Deux jeunes gens sortirent du magasin de Mme Wauters et s'arrêtèrent quelques instants sur le seuil. Posés sur leurs hanches — la tête raide — le chapeau de côté et le cigare à la bouche, ils usaient largement de leurs regards assasins vis-à-vis de toutes les femmes qui passaient. Quand ce manège les eut suffisamment aidés à dépenser un temps qui pesait à leur oisiveté ils se dirigèrent — en se dandinant nonchalamment. — du côté de la rue de la Montagne-de-la-Cour.

On reconnaît facilement dans ces personnages

deux des lionceaux déjà connus — les lionceaux Studler et Theyssens.

— A propos, — dites-moi donc, Studler — demanda Theyssens, quand ils eurent fait quelques pas — y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Sterneels !

— Ah ! mon cher ! répondit Studler, si vous voulez me faire un grand plaisir, c'est de ne jamais me parler de lui !

— Que vous a-t-il donc fait ?

— Ce qu'il m'a fait ? Un tour pendable, mon cher ! — décidément je ne vais plus avec lui, — il est trop compromettant, parole d'honneur ! Figurez-vous qu'hier soir — pas plus tard — avant d'entrer au théâtre, je le rencontre sur la place de la Monnaie...

— Jusque là le mal n'est pas grand.

— Un instant ! je l'invite à venir au café avec moi, j'appelle le garçon, il vient et je demande à Sterneels ce qu'il veut prendre. — Ma foi ! un verre de kirsch, me répondit-il après un peu d'hésitation. — Son choix décide le mien. — Apportez-en deux verres, dis-je au garçon.

— Ce n'est pas si mauvais le kirsch !...

— Vous allez voir ! — Le garçon revient, — je ne remarque pas d'abord qu'il apporte deux carafons. Quand les verres sont remplis, voilà

que Sterneels porte le sien à ses lèvres et le repose immédiatement sur la table en faisant une grimace épouvantable.

— Est-ce que c'était du poison?

— Je le crus d'abord. Pour m'en assurer, je portai mon verre à mon nez. Je ne sentis rien.

— Bah!

— Parole d'honneur! — Du nez je le portai à mes lèvres. — Rien encore!

— Décidément, c'est drole!

— Mais ce qui me chiffonnait le plus l'esprit, c'est qu'un léger parfum de kirsch m'arrivait je ne sais d'où.

— Tiens! vraiment!

— Une idée me prend!

— Ca va être fameux alors.

— J'empoigne le verre de Sterneels et je le flaire.... c'était du kirsch, mon cher, du pur wasser.

— Oh! parole d'honneur, c'est charmant! mais pourquoi faisait-il la grimace alors?

— Vous allez le comprendre tout à l'heure. Il me reprend une seconde idée. Je reporte mon verre à mes lèvres et je goûte. C'était de l'eau, mon cher, de l'eau véritable, première qualité.

— De l'eau! — Ah! ah! ah! — C'est excellent.

— J'entre en fureur et j'appelle le garçon, poursuivit Studler; alors je vois Sterneels rougir et pâlir successivement; je m'imagine qu'il partage mon indignation, cela redouble ma colère. Je frappe la table de mes deux poings, je trépigne des pieds.

— Vous deviez être magnifique!...

— Le garçon accourt tout interdit.

— Il y avait de quoi!

— Je me lève, je crie, je tempête en lui demandant pour qui il me prend, pour se permettre de me mystifier. — Le garçon devient rouge et porte ses regards sur Sterneels, qui s'était baissé et faisait semblant de ramasser son mouchoir.

— Tiens, en voilà une idée! dans un pareil moment encore.

— La rougeur, le silence du garçon accroissant ma furie, je me lève les poings fermés, et je crie encore plus fort.

— Sacré Studler allez, vous avez toujours eu de l'énergie.

— Mes cris attirent quelques consommateurs et le maître du café.

— Ah! ah! voilà le moment de vous montrer.

— Le garçon dit un mot à l'oreille de son maître, et celui-ci, s'adressant à moi, me dit : Je sais ce que c'est, si vous voulez prendre la peine

de passer avec moi dans ce petit salon au bout de l'estaminet, je vais tout vous expliquer.

— Bravo ! mais c'était donc une conspiration ?

— C'était une atrocité, mon cher, reprit Studler, écoutez bien. « Monsieur, me dit le maître du café, quand nous fûmes seuls dans ce petit salon, l'eau qu'on vous a versée ne vous était pas destinée; c'était pour votre ami M. Sterneels.

— Ah ! par exemple, est-ce que les liqueurs lui font mal, à ce pauvre Sterneels ? dit Theyssens.

Studler ajouta :

« — Monsieur, repris-je, je ne souffre pas plus les mystifications pour mes amis que pour moi-même.

— Voilà ce qui s'appelle parler, interrompit de nouveau Theyssens.

« — Monsieur, me dit-il, continua Studler, ce n'est point une mystification, c'est une convention entre M. Sterneels et moi. Tenez, ajouta-t-il, je puis vous dire la chose, à vous qui êtes son ami : Voilà ce que c'est : M. Sterneels a fait ici une note de trente francs dont je ne pouvais pas obtenir le paiement.

— Ah ! le gredin de Sterneels !

Studler poursuivit :

« — Un jour, il me fit observer qu'ayant beau-

coup d'amis qui l'invitaient souvent à consommer avec eux, il y aurait un moyen pour lui de s'acquitter envers moi, si j'y voulais prêter les mains. Vous comprenez que je ne demandai pas mieux.— Eh ! bien, me dit-il, chaque fois que l'on m'invitera à prendre quelque chose, je demanderai un verre de kirsch, et l'on me servira...

— Un verre d'eau, je parie, interrompit Theyssens.

— Vous l'avez deviné.

— Mais c'est charmant, c'est délicieux, farceur de Sterneels va, fit Theyssens; et je suis sûr que l'on déduisait de sa note autant de trente-deux centimes qu'il avait avalé de verres d'eau.

— Précisément.

— Ah ! mon cher Studler, il faut écrire cela au ministre... Sterneels mérite un brevet d'invention, une médaille d'encouragement, parole d'honneur !

— C'est possible, mais vous m'avouerez que des amis comme cela sont furieusement compromettants !

— Moi, je trouve que c'est délirant ! Et quelle mine faisait-il lorsque vous êtes rentré au café?

— Parbleu ! il avait eu soin de disparaître.

— Et vous ne l'avez pas revu depuis?

— Non, certes ! et je n'ai pas envie de le rencontrer.

A cet endroit de leur conversation, les deux lionceaux étaient arrivés au point le plus rapide de la montée; un magnifique équipage la gravissait lentement.

— Tiens, dit Studler, c'est la livrée du duc de Wladimont.

— Est-ce que vous connaissez la duchesse? demanda Theyssens.

— Sans doute! elle est belle comme les anges.

Au même instant celle-ci baissa une des glaces de la voiture et mit la tête à la portière.

— Vous n'avez pas vu comme elle vient de me regarder? dit Studler.

— Non, ma foi! je n'ai pas fait attention.

Studler, précipitant son pas, s'approcha de la calèche et revint presqu'aussitôt auprès de Theyssens.

— Mon cher, lui dit-il, la duchesse est dans la voiture avec le vieux duc et une jeune fille charmante. Tenez! tenez, la voici qui regarde à son tour.

— Peste! mais elle est adorable! cette jeune personne, fit Theyssens.

— Voyez, voyez! reprit Studler, les voici maintenant toutes les deux qui nous examinent.

— L'aventure est excellente! Si nous les suivions! reprit Theyssens.

— Volontiers! mais cela nous sera difficile après la montée.

— Voici justement une vigilante qui s'en va à vide, dit Studler. Et il fit signe au cocher; celui-ci s'arrêta.

— Vous allez suivre cette voiture, lui dit Theyssens en montant dans la vigilante.

— Suffit, dit le cocher.

— Décidément, dit Theyssens en s'étendant dans le fond de la vigilante, il est plus agréable d'aller en voiture qu'à pied.

— Oui, répondit Studler, mais je n'aime pas les voitures publiques! Ah! quand mon oncle sera mort, ce sera bien différent, je veux damer le pion à tout Bruxelles pour l'élégance et la richesse des équipages.

— Vous avez un oncle, Studler! je l'ignorais.

— Et qui est riche à millions; je suis son unique héritier.

— Ah! ah!

— C'est lui qui m'a fait cadeau de la chaîne et de la montre que je porte; ça a dû lui coûter au moins huit cents francs. Mais c'est une bagatelle pour lui.

Theyssens ne répondit rien, et baissant une glace, il regarda dans la rue.

— Voyez-vous la duchesse? demanda Studler.

— Non mon cher, répondit Theyssens sans rentrer la tête ; mais je ne sais vraiment pas où nous allons, nous voici bientôt à Ixelles.

— Ce n'est pas possible, répondit Studler, et il se mit lui-même à baisser la glace du côté où il se trouvait. Ah! probablement, ajouta-t-il aussitôt, que le duc possède un château dans les environs.

Les deux lionceaux regardèrent quelques instants dans la rue sans se parler. La calèche du duc de Wladimont étant arrivée presqu'à l'extrémité du village, prit à droite et longea plusieurs étangs. — La vigilante suivit.

— Nous voici maintenant sur le chemin de la Cambre, s'écria Theyssens. Est-ce que le duc irait au dépôt de mendicité?

— Ce n'est guère probable, répondit Studler.

— Mais si, vraiment! reprit Theyssens. Voici la porte à gauche; la calèche détourne et s'y dirige tout droit.

— Je vais crier au cocher d'arrêter, répondit Studler, car nous ne pouvons pas l'y suivre.

Et, en effet, tandis que la vigilante s'arrêta, la calèche du duc de Wladimont entrait dans la cour de la Cambre, en passant par une grande porte cintrée, au haut de laquelle on lit cette inscription

écrite en lettres gothiques: PROVINCIAEL WERK-HUYS (1).

L'établissement de la Cambre est une nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres, de l'instabilité des choses humaines; pendant près de sept siècles abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, un décret de Napoléon le transforme tout à coup en dépôt de mendicité. Pendant sept siècles asyle mystérieux, refuge mystique de la piétié, de la ferveur et de l'abnégation, soudain la volonté d'un homme, la puissance des évènements, en font un triste réceptacle, une hideuse réunion de la misère, de l'abandon, de la paresse et du vagabondage. Là où les regards s'élevaient vers le ciel, pleins d'une sainte animation, les yeux se prosternent aujourd'hui vers la terre, inanimés, abattus ou abrutis par la débauche; là où l'âme s'épanouissait au milieu des douces joies de l'amour divin, aujourd'hui le cœur se sent rongé par la dégradation, la honte et la contagion du vice.

Quel étrange et fatal contraste? quel déplorable effet de cette cause plus déplorable encore que la vanité du siècle appelle : civilisation.

En entrant à la Cambre, l'œil est d'abord satisfait. La première et la principale des huit cours

(1) Maison de travail de la province.

de l'établissement est vaste, spacieuse, régulièrement pavée. Tout autour s'élèvent des bâtiments d'assez belle apparence, parfaitement récrépis et badigeonnés.

Le linceuil de ce tombeau de la moralité est d'une blancheur satisfaisante; les langes, dont les plaies sont bandées, cachent assez bien la gangrène qui les infecte et font augurer favorablement de leur guérison.

En face de la porte d'entrée se trouvent les appartements du directeur et les bureaux de l'administration intérieure. Un peu à gauche on a construit une chapelle dont le vaisseau est assez remarquable au point de vue de l'art. Les bâtiments, de chaque côté servent d'ateliers et de magasins. Tout, à l'extérieur, est convenable et d'une propreté remarquable; aussi nos visiteurs en descendant de la calèche, n'éprouvèrent-ils aucune émotion pénible. Le directeur, que le concierge était allé prévenir de la visite inattendue qui lui arrivait, s'était empressé de venir au devant d'eux et de les introduire dans son salon.

— Monsieur, lui dit le duc, il doit y avoir parmi les *pensionnaires* de cette maison deux enfants d'une brave femme à laquelle je m'intéresse, et que je vous prie de nous confier, après bien entendu, que toutes les formalités administratives

nécessaires à leur sortie auront été remplies.

— Quel est leur nom? demanda le directeur.

— Nicolas et Guillaume Covens, répondit la duchesse.

— Ces enfants sont en effet de mes *pensionnaires*, reprit en souriant le directeur; leur nombre qui, terme moyen, dépasse deux mille, ajouta-t-il, ne me permet pas d'avoir tous les noms classés dans ma mémoire, et si j'ai présents à l'esprit les deux que Mme la duchesse vient de citer, c'est que Guillaume Covens est celui, non plus d'un enfant, mais bien d'un jeune homme de seize ans, qui a excité mon attention par ses dispositions extraordinaires pour le dessin.

— Et malheureusement sans doute, reprit la duchesse, la position de cet enfant n'a pas permis que ces dispositions fussent cultivées.

— J'ai fait à cet égard tout ce qu'il m'a été possible, Mme la duchesse, répondit le directeur. C'est même au jeune Guillaume, ou mieux à la précocité de son talent que je dois l'idée de la création d'une école de dessin dans l'établissement; — déjà l'élève est aussi fort que le maître; mais je dois avouer, ajouta-t-il, que les faibles ressources mises à ma disposition ne me permettent pas de faire diriger la classe par de grandes illustrations.

— Et son jeune frère Nicolas, en êtes-vous satisfait? demanda la duchesse.

— C'est un petit lutin plein de turbulence et de vivacité, répondit le directeur; il a la plus jolie tête et le meilleur cœur du monde.

Nous vous remercions infiniment, M. le directeur, dit le duc, de vos excellents renseignements; nous sommes heureux qu'ils soient de nature à augmenter l'intérêt que déjà nous portions à ces deux enfants.

— Nous avons maintenant une prière à vous faire.

— Je suis à vos ordres, M. le duc.

Nous désirerions parcourir les parties principales de cette maison, et nous réclamons de votre obligeance de nous faire accompagner.

— C'est un honneur que je ne céderai à personnne, interrompit vivement le directeur en se levant.

Nos visiteurs, précédés du chef de l'établissement, parcoururent successivement le quartier des hommes, celui des femmes, et les deux quartiers séparés des jeunes garçons et des jeunes filles. Ils visitèrent avec la plus grande attention, la plus vive sollicitude, les nombreux ateliers, les magasins, les écoles, les dortoirs, l'infirmerie des vieillards, l'hôpital, les réfectoires et la cuisine.

L'ordre le plus parfait, la propreté la plus minutieuse qui régnaient partout en attestaient au plus haut point la bonne administration intérieure.

Pour tout esprit moins éclairé, moins observateur que celui du duc, ces signes extérieurs eussent été un témoignage irrécusable des effets bienfaisants produits par l'établissement de la Cambre. Ces effets matériels obtenus à l'aide des ressources les plus minimes (1) ne firent qu'exciter les regrets du duc en l'amenant à songer à tous les résultats heureux paralysés, annihilés par la mauvaise volonté ou l'inintelligence de la direction supérieure; il en vint à déplorer l'incurie du pouvoir, son insouciance coupable qui jette pêle-mêle dans ce gouffre immense des familles entières accablées par la misère et les maladies, — qui accouple des prostituées, des proxénètes et des jeunes filles entrées malheureuses et menacées de sortir corrompues, — qui assimile les ouvriers sans travail aux truands, aux ribauds, aux mendiants et aux vagabonds, — qui, sans distinction aucune et avec un

(1) Les communes où les reclus sont nés paient pour chacun d'eux 40 centimes par jour; cette somme s'élève à 60 centimes pour les malades et les septuagénaires. Cette modique subvention doit suffire et suffit en effet, non seulement à l'entretien, à la nourriture et en général à tous les besoins des reclus valides et invalides, mais encore à l'entretien des bâtiments et aux appointements des médecins, chirurgiens et de tous les employés, quels qu'ils soient.

aveuglement coupable, place côte à côte, souffle contre souffle, le jeune criminel déjà atteint par la loi, et l'enfant innocent encore, mais d'une nature malléable, ductile, prête également à recevoir l'impression du bien et du mal.

Il gémit en pensant qu'une interprétation dégénérée de la loi, que de fausses mesures, qu'un réglement vicieux, qu'une égoïste apathie, — de ce lieu destiné à être un asile pour le malheur, un refuge pour l'ouvrier sans travail, un temple de protection pour l'enfant abandonné, — aient fait le reposoir du vagabond — le lieu de halte du mendiant, l'auberge du fainéant, le va-et-vient hideux, incessant, fantasmagorique de toutes les plaies sociales, où chacun entre misérable et d'où chacun sort misérable encore et de plus dégradé, stygmatisé.

Quand les visiteurs furent arrivés au quartier des jeunes garçons, le directeur fit appeler Guillaume et Nicolas Covens.

La duchesse parut enchantée de l'allure espiègle et mutine du petit Nicolas et séduite par l'expression de la physionomie grave et intelligente de Guillaume.

Ce jeune homme n'avait pas les traits d'une régularité parfaite; le bas de sa figure assez long était peu en proportion avec son front large et

développé; mais son grand œil noir plein de feu, la douceur de son sourire plurent beaucoup à la duchesse.

Guillaume fut vivement ému en apprenant qu'il allait devoir à la bienfaisance de la noble dame de sortir de la Cambre et de revoir sa mère. Son cœur battit avec force, ses yeux brillèrent lorsque le duc lui assura qu'il recevrait des leçons de dessin et de peinture des premiers artistes de la capitale.

Quant à Nicolas, il reçut la nouvelle de son changement de position en pirouettant et en frappant ses deux petites mains l'une contre l'autre.

Du quartier des garçons, on passa à celui des filles. Le directeur que l'on venait d'initier à la faveur accordée à Marie par la duchesse, réunit devant elle toutes ces intéressantes petites créatures, et lui présenta celles qu'il croyait les plus dignes de fixer son attention. Parmi elles, deux jeunes sœurs orphelines de leur mère étaient sur le point de perdre leur père gravement malade à l'hôpital St-Jean — elles étaient toutes deux blondes — toutes deux souffrantes — toutes deux maladives. Ce fut sur elles que Marie fit tomber son choix, et lorsque sa bouche les désigna, son regard s'arrêta sur la duchesse avec une ineffable expression de respect et de reconnaissance.

Cette visite, faite avec soin dans toutes les par-

ties nombreuses de ce vaste dépôtde mendicité, avait demandé plusieurs heures. Quand les visiteurs se trouvèrent dans la première cour, la nuit approchait déjà sombre et épaisse; ils se disposaient donc à prendre congé du directeur, mais celui-ci leur fit remarquer, planant au-dessus de leur tête, des nuages gris, noirâtres comme la fumée qui s'échappe des machines à vapeur, et il les invita avec instance à attendre dans son salon que la grosse pluie, dont ces nuages étaient le signe précurseur, eût entièrement cessé.

Le duc, dont la bonté s'étendait également sur tous les gens de sa maison, accepta, plus en vue d'éviter à son cocher et à son chasseur de recevoir l'averse dont ils étaient menacés que de s'en garantir lui-même, sa calèche lui offrant, ainsi qu'à la duchesse et à Marie, un abri sûr et complet.

Tandis que le directeur leur fit de nouveau les honneurs de son salon, voyons ce qui se passait à l'extérieur de la Cambre.

Non loin du lac, un petit bouquet de bois s'élève à l'angle formé à l'endroit où deux chemins se rejoignent, dont l'un conduit directement au dépôt de mendicité. Lowie et ses quatre compagnons s'y tenaient cachés derrière une touffe d'arbres, cette précaution était, d'ailleurs inutile pour se dérober aux regards, tant la nuit était noire et

compacte. Le ciel et la terre se confondaient de telle sorte dans la même obscurité, que le monde ne semblait plus qu'un vaste souterrain.

— Quel chien de temps! disait Toone; on n'y voit pas à deux pas devant soi!

— Il ne faut pas nous en plaindre, répondit Lowie, notre succès n'en sera que mieux assuré. Tu es bien certain, ajouta-t-il en se retournant vers Jean, que la jeune fille était dans la voiture?

— Aussi sûr que de moi-même, répondit Jean. La duchesse a une robe de velours noir, celle de la petite est en soie brune — ou à peu près.

— C'est bien! reprit Lowie. — Maintenant, écoutez-moi, vous autres :—Le duc ne peut tarder à sortir. Or, rappelez-vous bien ce que vous avez à faire. — Toi, Jean, aussitôt que nous apercevrons la voiture, tu te mettras à crier en implorant la charité; — la duchesse est bienfaisante, elle te prendra sans doute pour un mendiant qui va à la Cambre; peut-être fera-t-elle arrêter la voiture pour te porter secours. Si cela se passe ainsi, Toone et toi, vous vous précipiterez sur les portières, et vous enlèverez la jeune fille, que vous transporterez où je vous ai dit. — François, lui, se chargera de tenir en respect le laquais de derrière.

— C'est entendu, répondirent Jean et François.

— Toi, Etienne, reprit Lowie, en s'adressant au quatrième de ses compagnons, tu te tiendras sur la route, à cent pas d'ici environ. Si la voiture parvient jusqu'à toi sans s'être arrêtée, tu te précipiteras sur les chevaux, et, présentant ton pistolet au cocher, tu le menaceras de lui faire sauter la cervelle, s'il fait un pas de plus. — Pour moi, ajouta-t-il, je me tiendrai en éclaireur, et, s'il survient quelque danger, comptez sur moi!

— Dis donc, Lowie, reprit Jean, il s'agit d'enlever la jeune fille, c'est une chose arrêtée. Mais si, par la même occasion, le duc et la duchesse avaient de l'or ou des bijoux qui les embarrasseraient, est-ce qu'on ne pourrait pas leur rendre le petit service de les en soulager?

— Ceci est votre affaire, répondit Lowie, seulement songez qu'il faut agir lestement. Ce chemin est loin d'être désert, et d'un moment à l'autre vous pouvez être surpris. — Il y a, vous le savez, dix guillaumes pour chacun de vous, si vous réussissez.

— Cela en vaut la peine, dit Toone,—dites donc, vous autres, ajouta-t-il, n'avez-vous pas remarqué les deux particuliers qui, lorsque nous sommes arrivés, se promenaient déjà de long en large dans le petit chemin à gauche?

— Oui, vraiment répondit Lowie, et leur pré-

sence m'a inquiété et m'inquiète encore, car je ne les vois plus, mais je les entends toujours.

— Veux-tu que je t'en débarrasse? dit Toone.

— Point d'imprudence, répondit Lowie, ils pourraient crier, et notre coup serait manqué...

— Bah! avec le temps qu'il fait, répondit Toone, je suis certain qu'il n'y a pas un chat à une lieue à la ronde : — d'ailleurs, s'ils restent, le coup risquera bien mieux d'être manqué.

— C'est vrai, répondit Lowie; mais voici la pluie qui tombe, peut-être cela va-t-il les chasser.

— Tiens! tiens! s'écria Toone, écoutez, les voici qui viennent de ce côté, c'est probablement pour se mettre à l'abri.

— Lowie, dit Jean, laisse-nous donc une fois leur donner leur affaire, sais-tu? — Rien que moi et Toone, ça ne sera pas long.

— Allons! faites ce que vous voudrez; mais prenez bien garde! dit Lowie.

Les lionceaux Studler et Theyssens, car c'était bien eux, venaient en effet de se mettre à l'abri, à une distance de vingt pas environ de l'endroit où se tenaient les bandits.

— L'aventure commence à ne pas être très-agréable, disait Theyssens; espérons cependant qu'elle finira mieux.

— Aussi pourquoi avez-vous renvoyé la *vigilante?* répondit Studler. Quelle idée !

— Est-ce ma faute si vous avez oublié votre bourse ? reprit Theyssens.

— Je vous conseille de vous plaindre, répondit Studler ; n'auriez-vous pas pu payer le cocher en changeant une des pièces d'or que vous dites avoir dans la vôtre?

—Mon cher, je n'aime pas à changer pour si peu de chose.

— Vous appelez cela peu de chose, vous! fit Studler. — Au surplus, ajouta-t-il, maintenant que la liqueur est versée, il faut la boire. Tenez, Theyssens, si vous voulez, quand la voiture du duc viendra de ce côté, je ferai signe au cocher d'arrêter, et, m'approchant de la portière, je demanderai respectueusement *au vieux* la permission, pour vous et moi, de monter dans sa calèche.— Hein ! comment trouvez-vous mon idée?

— Allons ! vous êtes fou !

— Non, du tout, je dirai au duc qu'en revenant de visiter une de mes fermes nous avons été surpris par la pluie, et que nous réclamons de son obligeance un abri dans sa voiture jusqu'à Bruxelles.

— Et la duchesse, et la jeune personne qui nous ont remarqués...

— Eh bien ! mon cher, tant mieux,— les fem-

mes n'aiment rien au monde autant que les aventures ! Cette rouerie nous fera gagner cent pour cent dans leur esprit... Elles seront les premières à appuyer notre demande... et enfoncé le vieux !

— Eh ! eh ! ce n'est pas si bête tout de même,.. mais vraiment, est-ce que vous aurez *le toupet* de faire arrêter la voiture du duc ?

— Pourquoi non ? — j'en ai fait bien d'autres, ma foi ! — Ces sortes de moyens m'ont toujours réussi, mon cher, — les femmes ont une nature si étrange.... Tenez, il faut que je vous raconte cela, Theyssens. Figurez-vous qu'un jour la plus belle femme de Liége était venue passer quelque temps à Brux...

Ce dernier mot ne fut pas achevé, car un coup d'une force extrême, frappé simultanément sur le chapeau de chacun des lionceaux, l'enfonça jusqu'à leur col.

Terrifiés, abasourdis, ceux-ci restèrent immobiles pendant que des mains exercées parcouraient leurs poches et visitaient leurs goussets. Quand ils retrouvèrent le sentiment, sans rien perdre cependant de leur effroi, une agitation nerveuse s'empara d'eux, et ce ne fut pas sans peine qu'ils réussirent à extraire leurs chapeaux que dans leur trouble ils laissèrent tomber à leurs pieds.

Une nouvelle panique s'emparant de leurs esprits

en même temps que l'air s'offrait à leur respiration, — muets, haletants, — fous de terreur, ils prirent leur course vers Ixelles, et ne s'arrêtèrent qu'arrivés à la porte de Namur, alors que la vue des employés de l'octroi leur fit sentir que tout danger avait cessé pour eux.

Toone et Jean avaient été rejoindre leurs camarades.

— Je suis volé, dit Toone, mon grigou n'avait rien dans ses poches.

— J'ai bien la bourse et la montre du mien, répondit Jacques, mais je crois que je suis volé aussi.... il n'y a que quelques cents dans sa bourse et je crois que sa montre et sa chaîne sont en cuivre.

— Comment peux-tu le savoir ? dit Etienne, — on n'y voit goutte.

— Je l'ai flairée et ça me suffit, reprit Jacques... Il n'y a pas de pierre de touche qui vaille mon nez.... Je suis volé, que je te dis.

— Qu'importe ? dit Lowie, l'essentiel est qu'ils se soient éloignés

— D'autant, reprit Toone, qu'en m'avançant un peu j'ai vu des lumières à la porte de la Cambre. C'est sans doute la voiture qui sort....

— C'est probable, interrompit Lowie. Allons, mes amis, attention ! et chacun à votre poste.— Dix guillaumes pour chacun si le coup réussit.

Et les bandits se séparèrent pour suivre les instructions qu'ils venaient de recevoir.

La lumière que Toone avait aperçue accompagnait en effet la calèche que le duc, avant, d'y monter, avait fait avancer jusqu'à l'extérieur afin d'éviter à sa sortie un accident que l'obscurité eût rendu possible, car le cocher qui croyait rentrer à l'hôtel avant la fin du jour n'avait pas pris le soin de garnir la calèche de ses lanternes.

—Mon Dieu! quelle affreuse soirée! dit M. de Wladimont, tandis qu'il offrait une main à la duchesse et à Marie pour les aider à monter dans la voiture... Vous irez au pas jusqu'à ce que vous ayez gagné la grande route d'Ixelles, ajouta-t-il en donnant ses ordres au cocher... Il serait dangereux, par cette obscurité, de donner le trot à vos chevaux dans des chemins de traverse.

Et la portière se refermant sur lui, la calèche s'avança lentement au pas des chevaux.

— Voici une journée bien remplie, disait la duchesse — n'êtes-vous pas de mon avis? ne trouvez-vous pas que le bonheur que l'on éprouve à faire le bien est d'autant plus grand qu'il est inépuisable ? plus on soulage d'infortunes...

Au même instant la duchesse fut interrompue par une voix pateline, nasillarde, fortement accentuée, qui fit entendre ces mots :

« La charité, pauvre malheureux! pauvre père de famille! s'il vous plaît! »

— Le ciel est prompt à exaucer mes vœux, dit Louise. — Mon ami, donnez une pièce d'or à ce malheu reux.

— Volontiers, Louise; mais si je jette cette pièce par la portière, le temps est si noir qu'il risquera fort de ne pas la trouver.

— Eh! bien, faites arrêter, et Marie la lui remettra elle-même dans la main.

Le duc, sans répondre, avança le bras vers un cordon de soie placé à sa droite, et presqu'aussitôt la voiture cessa d'avancer.

Tout-à-coup, au moment ou la duchesse baissait la glace, les portières s'ouvrirent de chaque côté; Toone et Jacques se précipitèrent dans la voiture. Toone saisit violemment Marie au bras, l'entraîna et la jeta sur le sol, puis se ruant de nouveau dans la voiture, il promena ses mains sur le corps de la duchesse et arracha ses bijoux.

Jacques, avant que le duc pût faire un mouvement et pousser un cri, l'avait saisi fortement à la gorge d'une main, et de l'autre il s'emparait de son or et de sa montre.

François s'était jeté sur le chasseur et l'avait facilement terrassé.

Le cocher, surpris, attéré, voulait lancer ses

chevaux au galop; mais, en entendant les gémissements de Marie, étendue sur le sol, il hésita.

Au même instant, Etienne, braqua le canon d'un pistolet sur sa poitrine, et lui cria :

— Si tu bouges, tu es mort.

Tout ceci se passa en moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour le raconter.

Puis, soudain, Lowie accourut, prit Marie dans ses bras, et, fuyant à toutes jambes vers le bouquet de bois, il fit entendre un coup de sifflet, signal convenu pour la retraite dans un cas de danger.

Toone venait d'apercevoir un magnifique brillant, au doigt de la duchesse, quand ce coup de sifflet s'était fait entendre; incapable de lâcher une si belle proie il fit un brusque effort, avant de s'enfuir; la duchesse, poussa un grand cri, et tomba sans connaissance.

Le misérable en arrachant la bague, lui avait brisé le doigt.

Déjà des trots de chevaux se faisaient distinctement entendre quand les bandits disparurent.

Bientôt deux cavaliers s'approchèrent de la voiture dans laquelle, le duc en proie à la plus vive douleur, cherchait à rappeler la duchesse à ses sens.

— Au secours! messieurs, nous sommes attaqués, s'était écrié le chasseur du duc, à la vue des

cavaliers et aussitôt qu'il s'était senti dégagé des fortes étreintes de François.

Ceux-ci s'approchèrent des portières.

— Scélérats ! s'écria M. de Wladimont se méprenant et croyant que les bandits revenaient à la charge.

L'un des deux cavaliers avait reconnu la voix du duc ; il comprit de suite son erreur.

— N'ayez rien à craindre, M. le duc, lui dit-il... Il paraît que vous venez d'être attaqués !

— Le comte de Frensberg ! s'écria M. de Wladimont. Pardon ! monsieur, mais je ne vous avais pas reconnu.

La duchesse, reprenant ses sens, ouvrit les yeux ; et tandis que ses mains s'assuraient, en le touchant, que son mari était auprès d'elle, elle disait d'une voix émue :

— Parlez-moi, mon ami !... N'êtes-vous pas blessé ?

— Non, je n'ai rien ! répondit le duc ; rassurez-vous, Louise. Maintenant, ces misérables se sont éloignés à l'approche de M. le comte de Frensberg et d'un de ses amis sans doute...

— Oui, d'un de mes amis, interompit le comte..., M. Van Linden, que je regrette de vous présenter dans une si fâcheuse circonstance.

— En revenant du village d'Alsemberg, dit

M. Van Linden, de Frensberg a fait un détour pour me prendre, à peu de distance d'ici, chez un ami commun, où j'étais allé passer la journée ; je suis heureux que notre approche ait fait fuir les brigands qui vous ont attaqués...

—Grâce à vous, messieurs, répondit le duc, nous en serons quittes pour la perte d'un peu d'or et de quelques bijoux...

La duchesse interrompit son mari par un cri douloureux.

—Qu'avez-vous, Louise ?..

— Oh ! ma main me fait horriblement souffrir, — en m'arrachant une bague, le misérable me l'a brisée...

— Partons ! vite, reprit le duc. Nous ferons de suite appeler un chirurgien. Oh ! Louise, que Dieu veuille que vous ne soyez point blessée !

— Mais, Marie, ou est-elle? s'écria tout-à-coup la duchesse en jetant autour d'elle un regard plein d'une vive inquiétude.

— Marie? répétèrent ensemble le comte et M. Van Linden : et en se regardant avec étonnement.

Le duc appela le chasseur et lui demanda s'il n'avait pas vu la malheureuse enfant. Ni lui, ni le cocher, au milieu de leur effroi, ne s'étaient aperçus de son enlèvement.

En vain, sur les ordres de la duchesse, l'ap-

pela-t-on de tous les côtés,— toutes les recherches, tout les cris furent inutiles.

—Elle aura été effrayée, dit le duc, et elle se sera sauvée. Louise, ne vous désolez pas. Ce soir sans doute elle reviendra.

—Pourvu, s'écria la duchesse, que dans sa frayeur elle ne se soit pas précipitée dans le lac.

—Chassez, Louise, de semblables idées...

—Si cette pauvre enfant est morte, s'écria la duchesse en fondant en larmes, je ne m'en consolerai jamais.

Le comte de Frensberg et Van Linden étaient consternés.

Quelques minutes après cette scène, la calèche roulait sur la grand'route escortée par les deux cavaliers.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

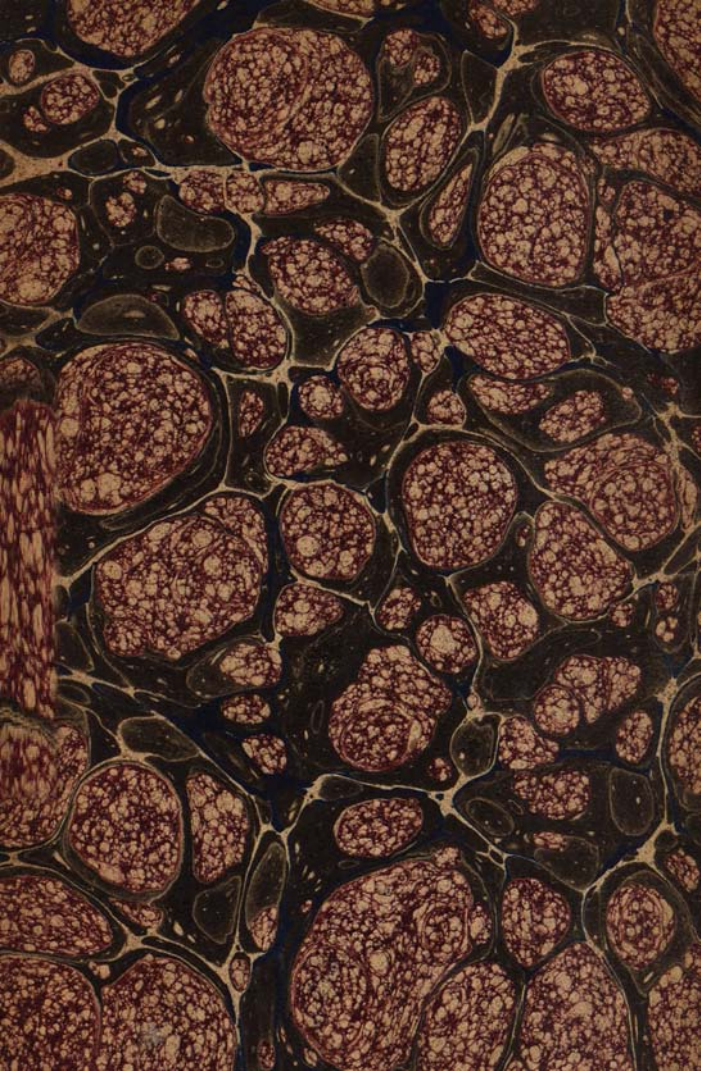

Règles d'utilisation de copies numériques d'oeuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.
Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public.
Pour les oeuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.
Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines défectuosités peuvent y subsister − telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.
Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/*annee*/*nom_du_fichier*.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.
Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'usager se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.
Exemplaire à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.